

Septembre 2018 - 10 €

Les Cahiers des Entretiens Eurafricains

Rapprocher - Débattre - Fraterniser

L'union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?



Les actes des Entretiens Eurafricains

DAKAR - 5,6 & 7 février 2018



République du Sénégal
Primature



Les Entretiens Européens
& Eurafricains



INSTITUT AFRICAÏN DE MANAGEMENT





Aigle Azur - RCS Evry 309 755 387 - Crédits photos: Shutterstock

BAMAKO

PARIS ONLY

3 VOLS / SEMAINE

— + DE **200** VOLS/SEMAINE —

ALGÉRIE • ALLEMAGNE • BRÉSIL • CHINE • FRANCE • ITALIE • LIBAN • MALI • PORTUGAL • RUSSIE • SÉNÉGAL

— **AIGLEAZUR.COM** —

L'union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?

Les actes des Entretiens Eurafricains

5, 6 & 7 février 2018

DAKAR

**Co-organisés par ASCPE,
la Cellule d'Analyse économique et sociale de la Primature du Sénégal,
et l'IAM, Institut africain de Management**

Sous le haut patronage de

Son Excellence le Premier Ministre Mahammed Boun Abdallah DIONNE



Directrice de la publication et rédactrice en chef :

Claude FISCHER-HERZOG

Rédaction :

André-Franck AHOYO, Aminata KEBE, Laurene CLAUSS, Catherine VEGLIO

Secrétaire de rédaction :

Juliette MUNSCH

Photos prises par les étudiants de l'IAM

Maquette :

Christophe LE NOURS 

PARIS, 2018



Sommaire

La gouvernance des institutions régionales et les politiques publiques favorisant la solidarité et la compétitivité des territoires

La dynamisation des échanges sur le marché régional et la valorisation des projets transfrontières et de dimension régionale

Ouverture page 9

La création d'un espace public de débat

Claude FISCHER-HERZOG, Directrice des Entretiens Eurafricains,

Moustapha Mamba GUIRASSY, Président fondateur de l'IAM,

Moubarack LO, Conseiller spécial, Economiste en chef, Coordonnateur de la Cellule d'Analyse Economique et Sociale auprès du Premier Ministre du Sénégal

S.E.M. Diatourou NDIAYE, Directeur du Cabinet du Premier Ministre du Sénégal

Conférence/débat page 12

Comment assurer la sécurité en Afrique de l'Ouest et favoriser son intégration économique, sociale et politique ?

Animée par Zacharia TIEMTORE, ancien Ministre au Burkina Faso, Directeur général de l'IAM

Avec : S.E.M. Christophe BIGOT, Ambassadeur de la France à Dakar, représentant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Patrice KOUAME, Président du Conseil de l'Entente, S.E.M. Stephan RÖKEN, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne à Dakar, Gilles YABI, président du WATHI

1^{ère} table ronde : page 18

Qu'attendent les acteurs de la société civile des institutions régionales ?

Animée par Cheikh Oumar BA, sociologue anthropologue, Directeur exécutif de l'IPAR et Président des Think Tank de l'UEMOA
Introduite par Louali CHAIBOU, Commissaire de la CEDEAO au Commerce, Douane et Tourisme

Avec: Narcisse AKA, Secrétaire général du Centre d'arbitrage de la Cour commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, Albert-Eneas GAKUSI, Chef du Bureau d'Evaluation (IDEV) à la BAD, S.E.M. Joaquin GONZALES-DUCAY, Ambassadeur de l'Union Européenne à Dakar

Auditions page 22

Investir dans la jeunesse

Hermann KOUASSI, Fondateur d'Incub-Ivoire, vice-président d'Eurafrique 21

Malick LINGANI, Co-fondateur d'Afrik Eveil, responsable du groupe « Jeunes » d'Eurafrique 21

2^{ème} table ronde page 26

Quelle politique économique et monétaire pour relever les défis de l'investissement et de la cohésion territoriale ?

Animée par Christian de BOISSIEU, Professeur au Collège d'Europe, ancien Président du Conseil d'Analyse économique auprès du Premier Ministre en France

Introduite par Franck BATIONO, Conseiller du Directeur général de l'Economie et de la Monnaie, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Avec : Philippine COUR, Maître de conférences à Sciences Po et HEC, Economiste principale à la Banque Centrale Européenne (BCE), Cédric DEGUENONVO, Economiste analyste, L'Afrique des idées, Mbaye DIONE, Secrétaire général de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et Maire de Ngoundiane, Fathallah OUALALOU, ancien Ministre de l'Economie et des Finances au Maroc, Conseiller spécial, OCP Policy Center

3^{ème} table ronde page 35

La BRVM : un acteur régional favorisant l'investissement et la levée de fonds pour les PME



et les collectivités locales.

Animée par **Nadia MENSAH-ACOGNY**, Directrice générale et co-fondatrice d'ACOSPHERE

Introduite par **Edoh Kossi AMENOUNVE**, Directeur général de la BRVM

Avec : **Paul-Harry AITHNARD**, Directeur Groupe, Marchés des capitaux et gestion d'actifs, ECOBANK ETI, **Macoumba DIOUF**, Maire de Latmingué et membre de l'Association des Maires du Sénégal, **Marie-Odile SENE**, Directrice générale de CGF Bourse, **Stanislas ZEZE**, Président Directeur général, Bloomfield Investment Corporation

Auditions : page 43

Quelle approche économique et budgétaire pour les projets d'infrastructures en PPP ?

Animée par **André-Franck AHOYO**, Directeur adjoint des Entretiens Eurafriains

Avec : **Narcisse AKA**, Secrétaire général du Centre d'arbitrage de la Cour commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, **Nathalie BROU-FOFANA**, Directrice de l'Unité régionale de Développement des Projets en Partenariat Public-Privé (URDPPPP) à la BOAD, **Philippe BROWN**, Représentant résident de la BEI à Dakar

4^{ème} table ronde : page 46

Favoriser les échanges : lever les barrières douanières et créer des infrastructures de réseaux (route, fer, aérien)

Animée par **Cheikh Tidiane DIEYE**, Directeur, Enda CACID (Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement)

Avec : **Philippe BOHN**, Directeur général d'AIR SENEGAL, **Abdoulaye Ahmed SEYE**, Directeur de cabinet du Ministre, chargé du Développement du Réseau ferroviaire, **Salifou TIEMTORE**, Directeur des Douanes, Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Auditions : page 53

La mise en valeur du Fleuve Sénégal

Hamed Diane SEMEGA, Haut-Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS),

La mise en valeur du Fleuve Sénégal

Amady Gnagna CISSE, Directeur général de l'Agence nationale de la Grande Muraille Verte

Gilles BOËTSCH, Directeur de recherches émérite au CNRS

Aliou GUISSSE, Professeur d'Ecologie végétale, UCAD, Co-Directeur de l'Observatoire TESSEKERE

L'attente et l'action des maires ruraux

Cheikh CAMARA, Maire de Bossou

5^{ème} table ronde : page 61

La valorisation des projets transfrontières dans l'énergie pour l'industrialisation de la région

Animée par **Claude FISCHER-HERZOG**, Directrice des Entretiens Européens et Eurafriains

Avec les témoignages de **Mafal FALL**, Directeur général adjoint de CMG-A

Diarra LY, Présidente d'ACC (Les Champs du cœur - Solidarité internationale), membre de la diaspora du Sénégal en France

Et les réactions des acteurs : **Laurence HART**, Directrice régionale pour le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, AFD (Agence Française de Développement), **Mamadou MBAYE**, Directeur exécutif du FONSIS, **Philippe MIQUEL**, Directeur Afrique de l'Ouest et Centrale, ENGIE, **Hervé POULIQUEN**, Directeur du projet Afrique, Direction générale Affaires européennes, internationales et Diversification, RTE, **Jalil SLIMANI**, en charge de la Coopération internationale, MASEN

6^{ème} table ronde : page 67

La mise en place d'une économie de la culture en Afrique de l'Ouest favorisant sa démocratisation et la promotion des industries culturelles. La place du cinéma

Animée par **Mamadou Lamine DIALLO**, Président de la Commission culturelle de l'Assemblée Nationale du Sénégal

Introduite par **Mona LAROSSI**, Directrice adjointe de l'IFEI, l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation, Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Avec : **Sidiki BAKABA**, Comédien et metteur en scène, **Abdoul Aziz CISSE**, Réalisateur et secrétaire permanent du comité de gestion du FOCIPA à la Direction de la Cinématographie au Sénégal, **Moussa DIABATE**, Directeur du Centre National du Cinéma du Mali (CNCM), **Djiby DIAKHATE**, Sociologue, Directeur de la Recherche à l'Institut Africain de Management



Audition : page 74

Présentation de l'IAM

Coralie BRIAND, Directrice des Relations institutionnelles de l'IAM
Et les témoignages de **Abdou Fall DIALLO** et de **Mansour SECK**, étudiants

7^{ème} table ronde : page 75

Former un marché régional du travail et de la formation pour répondre à la demande des entrepreneurs

Animée par **Désiré MESSOUM**, Directeur général adjoint, INSTEC
Avec : **Boubacar BAIDARA**, Directeur général du CESAG, **Merlène KOFFI**, Miss University 2017, Côte d'Ivoire, **Enrico DONGIOVANNI**, chargé des Relations internationales, AlmaLaurea, Université de Bologne

8^{ème} table ronde : page 79

Le financement de l'économie régionale et l'accès au crédit des PME et des collectivités locales

Animée par **Claude FISCHER-HERZOG**, directrice des Entretiens Eurafriocains
Avec : **Blaise AHOUCHEDE**, Directeur général de GIM-UEMOA, **René AZOKLY**, Directeur des opérations de PAMIGA, **Isabelle BEBEAR**, Directrice de l'International et de l'Université, Bpifrance, **Antoine EMMANUELLI**, Directeur associé, CDC International Capital, **Alexandre MAYMAT**, Responsable de la région Afrique-Asie-Méditerranée et Outre-mer, Société Générale, **Jean-Marc SAVI DE TOVE**, Co-fondateur de ADIWALE Partners, **Thierno Seydou Nourou SY**, Directeur Général de la BNDE (Banque Nationale de Développement Economique du Sénégal)

Conclusions provisoires : page 85

Moubarack GUIRASSY, Moubarack LO, André-Franck AHOYO, Claude FISCHER-HERZOG

Les travaux de la Plateforme UE/Afrique(s) préparatoires aux Entretiens Eurafriocains de Dakar : page 90

Présentation d'ASCPE Les Entretiens Européens & Eurafriocain : page 92

Deux soirées projection débat et découverte de l'île de Gorée page 87

A l'IAM

• **Kemtiyu Cheikh Anta** de Ousmane William MBAYE,
Avec : **Didier AWADI**, Auteur compositeur, chanteur, producteur, Studio Sankara, **Penda M'BOW**, Historienne, ex Ministre de la Culture au Sénégal, représentante du Président Macky Sall auprès de l'OIF.

A l'Institut Culturel Français

• **Mémoire en marche** de Julien MASSON,
Animé par **Jacques BOSCH**, Conseiller culturel, ASCPE
Avec **Julien MASSON**
En présence des familles des tirailleurs sénégalais, témoins dans le film.

L'île de Gorée, un lieu chargé d'histoire

Remerciements

Nos remerciements vont tout particulièrement à **Moubarack LO**, Directeur de la Cellule Economique et Sociale à la Primature du Sénégal, co-organisateur des Entretiens Eurafriocains, au Président de l'IAM, **Moustapha GUIRASSY** et à la Direction de l'Institut, **Zacharia TIEMTORE**, Directeur général et **Coralie BRIAND**, Directrice des Relations institutionnelles, à leur partenariat actif et l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à l'évènement. Le magnifique chapiteau, construit tout spécialement pour nous dans la cour de l'Institut, a accueilli près de 800 personnes pendant les 2 jours et demi de colloque.

MERCI aussi aux étudiants de l'IAM pour leur créativité dans la réalisation du fond de scène, et pour leur aide dans la préparation des dossiers des participants, pour leur mobilisation durant le colloque, prenant des photos, filmant les temps forts, intervenant dans les débats...

MERCI aussi à l'équipe d'ASCPE et à ses ami(e)s pour leur engagement dans la réussite des Entretiens Eurafriocains : **André-Franck AHOYO**, **Jacques BOSCH**, **Laurene CLAUSS**, **Yvan FISCHER**, **Christine HOLZBAUER**, **Aminata KEBE**, **Juliette MUNSCH**, **Catherine VEGLIO**

et à **Christophe LE NOURS**, notre maquettiste, pour sa patience et sa disponibilité.

Un grand MERCI à tous nos brillants intervenants, amis et partenaires grâce auxquels cette 3^{ème} édition des Entretiens Eurafriocains a pu avoir lieu.

C.F.

Organisés par



Les Entretiens Européens
& Eurafricains



Avec le partenariat et/ou la participation

Acteurs institutionnels :



Entreprises (dont banques, assurances, cabinets conseils) :



Associations, fondations, ONG :



Ecoles/universités :



Acteurs culturels :



Partenaires médias :



OUVERTURE

Un nouvel espace public de débat

Moustapha GUIRRASSY

Président fondateur de l'IAM, Institut Africain de Management,



Moubarack LO

Directeur de la Cellule économique et sociale à la Primature du Sénégal



Moustapha Guirassy exprime la joie des membres de la communauté de l'IAM d'associer l'institut à cet événement prestigieux pour débattre de l'avenir et du développement de l'Afrique : « c'est dans l'Adn de l'IAM de réfléchir en permanence au devenir de l'Afrique, de ses institutions et de ses enfants ». Il remercie les initiateurs des Entretiens Eurafricains, en particulier sa directrice Claude Fischer-Herzog, saluant sa profonde détermination, sa générosité et son engagement, sa volonté de transformer le monde. Il estime que la situation n'est pas très bonne en Afrique de l'Ouest : le taux de croissance d'environ 5% en moyenne dans la région ne s'explique pas par les performances des systèmes internes mais par la hausse des prix des matières premières. La pauvreté et l'immigration demeurent, l'éducation est en souffrance.

Il faut des changements profonds et se placer dans une logique disruptive pour que l'Afrique des décideurs se mette sur une nouvelle voie de transformation

Partager ces réflexions avec des acteurs venus d'Europe et d'autres pays africains est très positif. Le choix d'organiser cet événement à l'IAM est important car ceux qui doivent porter les transformations de ce continent, ce sont les jeunes ! Il conclut en s'adressant aux jeunes, en insistant sur la nécessité de « mettre en avant la collectivité humaine », de « rester connecté à l'Afrique », d'innover et de « s'émerveiller ».

Cette 3^{ème} édition des Entretiens Eurafricains – après celles de Ouagadougou et de Paris – se déroule à Dakar avec des partenaires européens pour parler d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest favorisant une croissance qui profite à ses populations. Mais tant qu'il n'y aura pas de sécurité, il n'y aura pas de sérénité pour mobiliser toutes les ressources, et d'abord les idées, avant les biens, les services et les capitaux. Ce sont les idées qui gouvernent le monde. Nous sommes dans une économie du savoir, et ceux qui l'ont sont ceux qui gagnent dans la mondialisation. Mais ce qui manque aussi, c'est la volonté politique. Les Etats africains doivent pouvoir prendre des décisions souveraines qui favorisent le secteur privé pour construire un tissu industriel, agricole et de services, qui suppose le développement de l'entrepreneuriat. Toutes ces questions seront au cœur des Entretiens Eurafricains dont je me réjouis d'être un co-organisateur.



Claude FISCHER-HERZOG

Directrice, ASCPE – Les Entretiens Européens et Eurafricains



Je suis heureuse d'être ici à Dakar, et à l'IAM, prestigieuse école dirigée par ses non moins prestigieux Président et Directeur général, Moustapha Guirassy et Zacharia Tiemtoré, et sa Directrice des Relations extérieures, Coralie Briand. Nous allons travailler trois jours durant sous ce magnifique chapiteau construit tout exprès pour cette 3^{ème} édition des Entretiens Eurafricains, co-organisée avec la Cellule d'Analyse économique et sociale animée par Moubarrack Lo, et sous le haut patronage de son Excellence le Premier Ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne. Il sera représenté par son Ministre Directeur de Cabinet, Monsieur Diatourou Ndiaye, qui ouvrira nos travaux placés sous le signe de l'échange entre des Européens et des Africains, et que je remercie d'être là. A l'ère du numérique, il fait bon de se retrouver ici, pour se rencontrer et débattre à l'occasion de cette rencontre régionale au Sénégal, avec le Burkina Faso, mon pays de cœur, le Mali, la Côte d'Ivoire, et même la République démocratique du Congo, une rencontre internationale avec l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et la Pologne, représentées aussi par leurs Ambassadeurs, et le Maroc, candidat à la CEDEAO, premier investisseur africain en Afrique de l'Ouest.

L'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive ? C'est le point d'interrogation qui est important ici, et c'est à cette question que nous allons consacrer nos journées de débats. L'Union, l'intégration, tout le monde dit les vouloir mais les Etats et les sociétés – qui forment un couple – freinent, et les acteurs (entreprises et services) ne peuvent pas se développer. Quant à la croissance, elle existe en Afrique de l'Ouest. Elle est de 5% par an depuis une dizaine d'années, et on annonce 6,9% en 2018 ! Mais elle n'est pas pour tout le monde. Les inégalités s'aggravent et devant les défis démographique et climatique, elles peuvent se transformer en conflits. Ceux-ci existent déjà et il y a urgence.

L'Afrique s'éveille. Son devenir est le nôtre aussi, à nous les Européens. Penser qu'elle pourra faire face seule est irresponsable. L'Europe a une responsabilité historique, et si nous voulons partager notre avenir, nous devons construire un monde solidaire, fraternel : ça s'organise ! Et on ne devra plus décider pour les Africains. Nous le ferons ensemble. Notre Président français est venu vous voir : il a beaucoup parlé, et à la 1^{ère} personne. Il faut apprendre à dire « nous » et laisser parler les Africains. Nous devons mieux écouter et entendre les immenses besoins d'investissements ! Un sujet que nous avons mis au cœur de la

1^{ère} édition des Entretiens Eurafricains de Ouagadougou en février 2016, investir pour industrialiser et développer.

Il ne s'agit pas pour l'Afrique de « rattraper » l'Occident, mais d'inventer son propre modèle de développement, à partir de ses réalités, ses traditions et sa culture, en coopération avec les pays du monde.

Nous vivons dans un contexte difficile traversé par les tensions, les conflits, le développement du terrorisme, aussi nous ouvrirons Les Entretiens Eurafricains de Dakar par une conférence sur les enjeux de « Sécurité, Intégration et Démographie ». Nous poursuivrons demain par les institutions : nous leur demanderons des comptes, mais surtout nous examineront comment travailler avec elles pour que les politiques publiques favorisent les projets transfrontières dont l'Afrique de l'Ouest a besoin. Des projets transfrontières dans les infrastructures de réseaux pour favoriser les échanges, dans l'énergie pour permettre l'industrialisation et la transformation des matières premières, dans les industries créatives pour une meilleure diffusion des œuvres et l'organisation d'une véritable économie de la culture, dans l'école pour former aux compétences et aux métiers dont l'économie régionale a besoin, dans la finance pour faire émerger les acteurs bancaires capables de contribuer à la croissance des PME, viviers d'emplois.

Nous avons beaucoup préparé cet évènement. Vous trouverez les questions que nous soumettons à nos invités, acteurs de haut niveau qui assument des responsabilités dans la société civile et les institutions, pour un débat entre eux et avec la salle, nombreuse, diverse où je salue la forte participation étudiante. Cette édition vient « boucler » un 1^{er} cycle de conférences et colloques lancés après le Sommet de la Société civile organisé à Bruxelles en mars 2014 en marge du Sommet des chefs d'Etat entre l'Europe et l'Afrique. Nous avons bien cheminé depuis, avec des étapes importantes à Ouagadougou en février 2016, à Paris en mars 2017, et cette édition de Dakar débouchera sur des recommandations que nous soumettrons à nos institutions ici et là-bas, et qui contribueront au renouvellement de nos relations.

Et comme l'économie politique ne peut pas se comprendre sans son soubassement culturel et historique, nous vous invitons à deux soirées, pour (re)découvrir Kemtyiu, Cheikh Anta, un film documentaire de Ousmanne Mbaye qui sera commenté par Penda Mbow, ancienne Ministre de la Culture, et Didier Awadi, chanteur, compositeur et producteur ; et pour voir en avant-première au Sénégal, le documentaire émouvant de Julien Masson Mémoire en marche sur les tirailleurs sénégalais en présence de leurs familles. Nous irons également à Gorée où nous serons reçus par le Maire Augustin Senghor pour une visite de l'Île et de la Maison des esclaves. Des séances de cinéma et des rencontres qui ouvriront en quelque sorte le festival Une semaine Eurafricaine au cinéma qui aura lieu à Paris du 18 au 24 juin 2018 sur « Le droit à la mémoire » (et sera dupliqué à Bamako du 30 novembre au 4 décembre 2018).

S.E.M. Diatourou Ndiaye



Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs les représentants des institutions régionales, Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires au développement, Mesdames et Messieurs les représentants des élus locaux, Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé, Madame la directrice des Entretiens Eurafricains, Monsieur le président de l'Institut Africain de Management, Mesdames et Messieurs, chers invités, c'est un réel plaisir pour moi de venir prononcer devant vous cette allocution au nom de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne.

Je m'en réjouis d'autant plus que le thème de vos Entretiens Eurafricains épouse parfaitement les choix stratégiques de notre pays qui fait de la construction de l'unité africaine un but ultime de sa politique de développement nationale. Les diverses problématiques qui seront discutées dans ce forum sont également au cœur des préoccupations de notre ensemble sous-régional ouest-africain.

Vous avez choisi de démarrer les Entretiens par une réflexion collective sur la sécurité. Ce choix est fort judicieux, car sans paix il est impossible de conduire sereinement les chantiers du développement. Aujourd'hui, notre zone continue d'être confrontée à de vrais défis sécuritaires qui ont pour noms terrorisme et criminalité transfrontalière. Il nous faut donc, en tant qu'Etat(s) renforcer nos capacités à faire face à ces nouvelles menaces, et ce, en collaboration avec les acteurs de la Communauté internationale.

Votre forum se penchera également sur la question cruciale des politiques économiques et monétaires ainsi que sur les instruments à mettre en place pour favoriser l'investissement et la cohésion des territoires. Vous soulignez ainsi le rôle irremplaçable de l'Etat stratège dans l'attrait et l'accompagnement de l'investissement privé, ainsi que l'attention qu'il faudra constamment accorder à l'exigence d'équité territoriale dans la répartition des investissements publics et à la mise en valeur de tout l'espace national qui regorge d'opportunités.

L'Etat stratège a un rôle irremplaçable pour accompagner l'investissement privé et répondre à l'exigence d'équité territoriale.

Le prérequis, c'est le maillage du territoire national par un réseau d'infrastructures routières, ferroviaires, aéronautiques, maritimes et énergétiques, moderne et adapté

aux besoins multidimensionnels des populations et du tissu productif, ainsi que leur interconnexion avec les pays voisins. Nous y gagnons non seulement en efficacité, mais en opportunités de partenariats gagnants avec les acteurs de la sous-région. C'est la condition sine qua non pour réussir la transformation structurelle de nos économies et l'industrialisation. C'est la voie obligée pour compter dans l'économie désormais mondialisée et offrir de nombreuses opportunités d'emplois pour la jeunesse de la sous-région ouest-africaine qui pourra ainsi se révéler comme un facteur déterminant pour la marche vers le progrès véritable.

Nos Etats en relation avec les acteurs privés, devront être en mesure d'offrir une éducation de qualité aux jeunes, en commençant dès la naissance à leur garantir l'accès à un acte d'état civil, puis à faciliter leur parcours vers l'acquisition de compétences non seulement techniques mais aussi comportementales, de manière à les doter des meilleurs atouts pour réussir dans la vie et servir leur pays, l'Afrique et le monde.

Je suis persuadée que sur tous ces points, vos riches panels permettront de débattre et d'identifier de riches recommandations dont nos pays pourront se servir pour améliorer la qualité de leurs politiques publiques.

Mesdames, Messieurs, Les Entretiens Eurafricains innoveront également par le volet culturel qui occupe une place de choix tout au long des trois jours du Forum. Vous avez ainsi bien intégré le rôle central de la culture dans le développement, aussi bien dans l'aspect identité culturelle que dans celui lié aux industries culturelles qui sont sources inestimables de richesses. Tout ceci prouve l'intérêt de ces Entretiens Eurafricains, en plus du symbole fort qu'ils traduisent, à travers leur organisation conjointe par des acteurs situés sur les deux continents, conformément à l'esprit du nouveau partenariat Afrique-Europe.

J'en profite pour remercier les initiateurs de ces Entretiens, en réservant une note spéciale pour l'équipe qui s'est mobilisée autour de Madame Claude Fischer-Herzog et de Monsieur André Franck Ahoyo pour faire de cet événement une réussite. Je remercie également le Président et la Direction générale de l'IAM pour avoir accepté d'accueillir ce forum dans leurs locaux. C'est sur ces mots que je voudrais terminer mes propos en souhaitant plein succès aux Entretiens Eurafricains de Dakar.



CONFÉRENCE

Comment assurer la sécurité en Afrique de l'Ouest et favoriser son intégration économique, sociale et politique ?

Animée par **Zacharia TIEMTORE**, ancien Ministre et Député du Burkina Faso, Directeur général de l'Institut africain de management (IAM)

Avec :

S.E.M. Christophe BIGOT, Ambassadeur de la France au Sénégal, représentant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Jean-Marie COUR, Ingénieur général des Ponts et Chaussées et démo-économiste

Patrice KOUAME, Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente

S.E.M. Stephan RÖKEN, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Sénégal

Gilles YABI, Président du WATI



Zacharia Tiemtoré

dit son plaisir de partager ces moments d'échange et souhaite la bienvenue à tous les participants. Les peuples d'Afrique de l'Ouest luttent aujourd'hui plus que jamais pour améliorer leurs conditions de vie et satisfaire leurs besoins primaires (santé, alimentation, logement, éducation, etc...). Pour concrétiser

cette ambition, on a besoin d'un environnement stable, sécurisé, de paix. La question de la sécurité, au sens le plus large du mot, est essentielle. Il questionne Gilles Yabi sur le contexte particulier de l'insécurité au Sahel, perturbé depuis 2013 par des attaques terroristes au Mali, au Burkina Faso et au Nigéria. Une réelle implication de la société civile et des Etats est nécessaire : quelles réformes faut-il engager pour avoir des Etats capables de faire face aux défis économiques, démographiques et de sécurité ?



Gilles Yabi remercie l'IAM et Claude Fischer-Herzog de l'avoir associé aux Entretiens Eurafricains. Il rappelle qu'il a participé à ceux de Ouagadougou en février 2016 et salue la spécificité des Entretiens qui ont une dimension politique, culturelle, économique et sociale.

La priorité absolue de l'Afrique de l'Ouest est de faire face aux défis politiques intrinsèquement liés aux défis sécuritaires. Certes, le besoin de développement économique est réel mais sans la sécurité, il sera impossible d'atteindre un bien-être partagé par les populations ouest-africaines.

La sécurité relève de la gouvernance des Etats et des rapports gouvernants/gouvernés.

Le défi politique est aussi celui de la capacité d'anticipation et d'action des Etats, à élaborer des politiques publiques favorables aux populations. Les plus chanceux savent développer des activités formelles et informelles, voire illégales, et vivent confortablement.

Gilles Yabi ne s'inquiète pas pour les perspectives de croissance de l'Afrique de l'Ouest en raison de sa démographie et de sa jeunesse. Ce sont des atouts, tout comme les énormes besoins en infrastructures, en biens et services, sont des opportunités. Il y a aussi les réserves immenses en ressources naturelles. La croissance n'est donc pas le plus difficile à réaliser. La menace principale relève des conflits violents, du terrorisme et de l'insécurité diffuse. Le tableau de la sécurité au Sahel et dans la région est très sombre et les groupes terroristes gagnent du terrain. On passe ainsi du Sahel à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire. La région se trouve dans une situation d'exportation de la violence qui atteint les pays côtiers avec, pour conséquence, une prolifération d'acteurs militaires y compris occidentaux. Cette prolifération s'accompagne du recours aux drones armés qui n'ont pas donné de résultats probants ailleurs. La crise au Sahel est couplée avec celle du Nord du Nigeria et du lac Tchad, changeant complètement la situation stratégique de la région. On ne peut ignorer les responsabilités internes et externes qui ont entraîné des fragilités dans la région.

Gilles Yabi avance cinq pistes pour créer les conditions d'une capacité d'analyse et d'action des Etats :

- Réexaminer le fonctionnement réel des Etats pour mettre en oeuvre des réformes institutionnelles changeant radicalement les rapports gouvernants/gouvernés. La priorité est à une gouvernance démocratique avec une implication des populations dans les politiques publiques (santé, éducation, défense, sécurité...)
- Renforcer la capacité des Etats à conduire des analyses stratégiques et prospectives pour élaborer des politiques publiques. « Nous avons besoin d'Etats forts ! »
- Renforcer les mécanismes d'intégration régionale, refuser

tout ce qui fragmente la région, et relier les problèmes du Sahel à l'Afrique de l'Ouest.

- Bâtir une société civile forte capable de faire des propositions.

- Approfondir la connaissance des pays voisins de l'Afrique de l'Ouest, ceux de l'Afrique du Nord, de l'Afrique Centrale et investir dans la recherche et l'éducation dans l'intérêt partagé de toutes ces régions.

Il faut aussi mieux connaître l'Union européenne car « nous avons ensemble des défis identiques ou contradictoires. » C'est pourquoi il est essentiel d'avoir des espaces de discussion tels que Les Entretiens Eurafricains. Il faut croire à notre région, à la capacité de tous, des jeunes et des femmes à construire un meilleur avenir. Les gestes symboliques comptent également, par exemple, les chefs d'Etat africains devraient passer leurs vacances dans la région.

Jean-Marie Cour remarque qu'il ne faut pas oublier la relation gouvernants/gouvernés à l'échelle locale afin d'associer les populations rurales. Les collectivités locales ont d'importantes responsabilités mais elles n'ont pas toujours l'information et il leur est donc difficile de participer à un dialogue. Par ailleurs, sur la question de « l'Etat stratège », il y a un défaut de stratégie qui explique les déconvenues dans la région.

Zacharia Tiemtoré interroge Patrice Kouamé sur les moyens de consolider les espaces communautaires.



Patrice Kouamé rappelle que le Conseil de l'Entente est la première organisation de coopération fondée par cinq pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo) en 1959 en Afrique de l'Ouest. Ce noyau initial a permis de créer l'UEMOA puis la CEDEAO. Le Conseil de l'Entente participe à l'intégration régionale de manière

horizontale, en contribuant à la création d'autres organisations et en renforçant la coopération entre Etats.

Les membres du Conseil de l'Entente travaillent à consolider la paix pour le développement, mais sans développement, il ne peut pas y avoir de paix.

Aussi l'objectif du Conseil est d'agir pour améliorer les conditions de vie des populations rurales. Beaucoup de projets concrets ont été réalisés depuis 2014 comme le développement d'un programme d'équipements des zones rurales qui concerne cent villages. Dans ce cadre, des écoles, des équipements énergétiques et de santé ont été réalisés, impactant directement les populations. Le Conseil travaille main dans la main avec la CEDEAO, qui a besoin de relais dans le cadre de l'accord-cadre de coopération signé en 2016.

Zacharia Tiemtoré souligne la grande complexité de la situation sécuritaire au Sahel et interroge l'Ambassadeur de France au Sénégal sur les actions de son pays (opérations Serval puis Barkhane) pour contenir l'expansion du terrorisme. Comment articuler ces efforts, nécessaires au plan militaire, et développer d'autres actions complémentaires telles le dialogue entre les peuples et l'implication des populations ? Comment articuler combats armés et initiatives de développement ?



Christophe Bigot remarque que le problème est moins militaire que politique. Ce n'est pas seulement une question de développement. Il faut des Etats plus structurés, plus légitimes aux yeux de leurs populations. Sur le terrain, il faudrait que les Accords d'Alger sur le Mali signés en 2015 soient appliqués. Des relais locaux sont

nécessaires pour travailler dans ces zones de conflits. Cependant, pour favoriser le développement dans des zones de conflits, il faut bien diriger l'argent. Le développement est « la couche supérieure » d'un problème plus profond, celui de l'éducation. La conférence du Partenariat mondial sur l'éducation qui vient d'avoir lieu à Dakar a pointé l'insuffisance de l'éducation, le besoin de formation des enseignants et la nécessité de redéfinir les contenus des programmes. Quand on pense terrorisme, on pense politiques répressives. La France mais aussi l'Union Européenne et les Etats-Unis ont beaucoup investi au Mali pour lutter contre ce fléau. C'est une fierté de voir la France envoyer des soldats pour stopper l'avancée des terroristes vers Bamako. Mais cette politique n'a de sens que si elle est accompagnée d'une action de long terme.

La Minusma (opération de maintien de la paix des Nations-Unies au Mali) et la Force de réaction rapide du Sénégal (FSRR) sont impliquées. La question du mandat de la Minusma est posée : elle est destinée à combattre le terrorisme mais comment peut-elle y faire face au vu des problèmes d'équipement et de formation qu'elle rencontre ? En plus de la Minusma et de Barkhane, il existe le G5 Sahel qui est une coopération entre les cinq pays (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), les plus touchés par le terrorisme. Il s'agit d'avancer en se dotant d'une force conjointe pour opérer sur la zone Liptako-Gourma, très poreuse. Le G5 Sahel est dans une phase de structuration et l'enjeu est de réunir des fonds. Quelques 300 millions d'euros ont été réunis à Paris en décembre 2017. Les pays européens ont participé à l'effort financier mais ça ne suffit pas.

Il faut que les forces armées qui composent le G5 Sahel apprennent à travailler ensemble et qu'elles soient dotées des équipements nécessaires.

On obtiendra des résultats en conjuguant les efforts régionaux et internationaux.

Les services de renseignement de proximité et internationaux peuvent apporter leur concours précieux pour

localiser les terroristes afin de venir à bout de leur action violente : en Syrie, en Irak, l'Etat islamique (EI) a été défait même si cela peut conduire des combattants de l'EI à migrer. Tous ensemble, nous pouvons pacifier et stabiliser la région !

Zacharia Tiemtoré se tourne vers l'Ambassadeur d'Allemagne dont le pays a déployé des soldats au Mali aux côtés de la France. Pourquoi l'Allemagne est-elle de plus en plus présente en Afrique ? Y a-t-il un lien avec la crise des migrants ? Il cite les propos de la chancelière Angela Merkel : « l'Afrique est notre vision la plus proche ». Quelle est la nouvelle politique africaine de l'Allemagne ?



Stephan Röken il rappelle qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne n'a plus eu d'engagement militaire. Mais un pays qui réalise un tiers de son PIB à l'exportation peut-il rester frileux sur le plan de sa politique extérieure ? L'Allemagne doit assumer plus de responsabilités sur la scène internationale même si cette

idée n'est pas forcément populaire auprès de ses citoyens. Le plus important détachement militaire allemand était en Afghanistan et à présent c'est au Mali. Il s'agit d'assumer des responsabilités pour gérer des crises qui touchent l'Allemagne et l'ensemble des pays européens. Pour l'Allemagne, il est important de ne pas s'en tenir au seul volet militaire. Avec la Banque mondiale, la France et l'Union Européenne, a été lancée l'Alliance pour le Sahel qui comprend trois volets, la sécurité, le développement et le dialogue politique. Dans ce cadre, l'expérience allemande en termes de décentralisation peut être utile pour trouver des solutions en Afrique de l'Ouest.

L'expérience allemande en termes de décentralisation peut être très utile pour articuler sécurité, développement et dialogue politique dans le cadre de l'Alliance pour le Sahel.

Nous sommes sur la bonne voie même si c'est très difficile. Stephan Röken précise que la nouvelle politique allemande a été définie il y a trois ans. Pour la Chancellerie, l'Afrique était très lointaine et les relations économiques de l'Allemagne avec le continent très faibles (120 millions d'euros d'échanges). Les échanges entre l'Allemagne et toute l'Afrique sont équivalents à ceux entre l'Allemagne et la Slovaquie, un pays de cinq millions d'habitants ! La migration est un point important de la politique africaine et le ministre allemand de la coopération a évoqué un Plan Marshall. L'Allemagne a accueilli plus d'un million de réfugiés et cela a changé la teneur des discussions et les politiques. Il faut réussir en Afrique, notre intérêt est commun.

Zacharia Tiemtoré donne la parole à Jean-Marie Cour sur la question de la croissance démographique africaine. Comment la maîtriser ? Quelle politique des naissances mettre en place ? Comment relever les défis d'une plus

grande intégration et d'une plus grande coopération entre Etats quand on sait que la démographie est une réelle préoccupation ?



Jean-Marie Cour précise qu'il est « démo-économiste », le « démo » de démographe venant en premier. La crise au Sahel doit être l'opportunité de se poser les questions fondamentales, de se remettre en question et de réfléchir à long terme.

Jusqu'aux années 1990, la croissance démographique au Sahel a été moins rapide que dans le reste de l'Afrique de l'Ouest en raison de son enclavement, de son climat et de ses moindres ressources. Puis cette tendance s'est inversée à partir des années 1990 et cette croissance plus rapide de la population devrait se poursuivre. C'est le signe d'un dysfonctionnement dans la gestion du peuplement, d'un problème de redistribution de la population dans un continent en voie de peuplement. En un siècle, la population a été multipliée par 10 à 12 : elle s'est agglomérée dans les zones urbaines et a continué de croître dans les zones rurales.

L'enjeu est de savoir gérer ce processus extraordinaire de croissance de la population, le considérer comme un fait et le regarder en face, car la redistribution spatiale de la population doit se faire.

En dépit des coûts, il existe d'énormes avantages pour les gens de venir en ville. Les migrations internes au continent se font dans un contexte d'urbanisation avec la constitution de réseaux de villes comme lieux de pouvoir et de relations villes/campagnes.

Les accords de coopération UE-Afrique se sont traduits par un investissement massif dans les infrastructures et ensuite ils se sont concentrés sur les échanges commerciaux extérieurs mais peu d'intérêt a été porté aux populations. Dans le cadre de la préparation de la Convention de Lomé 3 (1984), la DG Développement de la Commission européenne a demandé une vision à long terme de la transformation de l'Afrique. L'étude « Une image à long terme de l'Afrique au sud du Sahara » (1983) a été rejetée et Lomé 3 n'a pas pris en compte cette question.

L'UE et l'UA sont collectivement responsables d'avoir confondu le rôle des institutions qui doivent être des stratégies, avec celui des ONG, qui sont des opérateurs. Il est temps de « changer notre fusil d'épaule » car le cadre conceptuel actuel est inadapté aux régions en voie de peuplement. Depuis les Accords de Yaoundé I et II (1963-1975), le niveau d'investissement en faveur des infrastructures de peuplement (par ex. des trottoirs dans les villes) a été divisé par huit. Le cadre actuel est utopique et sans profondeur historique, et il ne prend pas en compte la géographie. Il est désincarné et ne s'intéresse pas à la population. La question du mouvement de la transformation n'est pas posée or il convient de réfléchir à un cadre

démographique, économique et spatial. Il faut partir du peuplement, regarder l'espace – car les gens bougent – pour reposer la question des migrations au sein du continent africain, et prendre en compte la nécessité absolue de la redistribution de la population. Concevoir l'Afrique comme un continent en voie de peuplement doit conduire à investir en infrastructures là où se fait le peuplement. L'étude prospective abandonnée dans les années 1980 est réapparue il y a deux ans à Bruxelles. Il est nécessaire de se doter de ce type d'exercice de prospective au niveau de l'UE comme de l'UA. C'est un cadre dans lequel s'inscriront les réflexions et les options d'acteurs multiples. Il nous faut retrouver cette boussole à l'échelle du continent et au niveau local car les foyers locaux où se nouent les relations villes-campagnes sont des points de résistance au terrorisme au Sahel.

Zacharia Tiemtoré interroge Patrice Kouamé sur l'action du Conseil de l'Entente en matière de sécurité.

Patrice Kouamé répond que le Conseil de l'Entente essaie d'accompagner l'action des Etats en faveur de la paix, autrement dit dans les domaines concourant à la paix tels la transition démocratique, la lutte contre la pauvreté, la gouvernance politique. Le Conseil envoie des missions d'observation des élections nationales et on constate que la culture démocratique s'enracine. Les élections se déroulent dans un climat apaisé, des espaces médiatiques s'ouvrent. Des politiques de décentralisation sont mises en place (comme par ex. au Togo) et donnent des résultats. Le Conseil de l'Entente accompagne également les Etats en matière de gouvernance sécuritaire. Il met l'accent sur la prévention et sur la sécurité aux frontières. Il soutient aussi les initiatives culturelles car la culture est facteur de cohésion et renforce le sentiment d'appartenance. Dans chaque Etat le Conseil soutient une action culturelle majeure comme le festival de cinéma FESPACO au Burkina Faso.

Zacharia Tiemtoré remarque que beaucoup d'argent est mobilisé par l'Europe à travers l'APD (aide publique au développement). Que peut faire l'UE pour améliorer l'utilisation de l'APD demande-t-il à Gilles Yabi ? Puis, s'adressant à Christophe Bigot, comment les Etats doivent-ils s'organiser pour mieux servir les populations avec l'APD ? Quelles sont les réformes souhaitées par la France et par l'Union européenne ?



Gilles Yabi considère que la conception de l'APD complexifie les relations entre l'UE et l'Afrique. Les relations économiques entre les deux parties ne se résument pas à l'APD.

La question fondamentale pour les Africains est de construire une Afrique digne et cela questionne les termes très datés des relations entre l'Europe et l'Afrique.

L'Europe ne doit rien faire pour empêcher l'Afrique d'avoir une capacité autonome de projection dans l'avenir. Les Africains doivent réaliser des études prospectives du type de celle de l'UE sur la vision à long terme du continent qui a été évoquée précédemment. Les acteurs politiques s'informent mais ne mobilisent pas l'intelligence collective des sociétés. L'éducation est la priorité absolue : il faut être capable de définir en autonomie des systèmes éducatifs correspondant aux capacités économiques des pays africains. Il est important de soutenir des espaces de dialogue comme Les Entretiens Eurafricains pour reconnaître que l'on a aussi des intérêts contradictoires et que les intérêts fondamentaux africains doivent être préservés.

Christophe Bigot souligne que la réussite d'un pays comme le Sénégal ne repose pas sur le fait d'attirer l'APD mais sur les capitaux et les entreprises qui vont y investir. Pour ce faire, il faut une bonne politique économique et financière, poursuivre les réformes dans les domaines de la justice et du foncier, offrir un environnement stable et un cadre démocratique. C'est le cas du Sénégal. L'APD doit être complétée par les investissements des entreprises, des marchés financiers, et l'existence de mécanismes de garantie. Dans le cadre de l'APD, il revient à chaque Etat d'établir sa liste de priorités et de dire où il faut investir. C'est au pays récipiendaire de définir précisément ses besoins. Les Etats doivent réfléchir à des projets avec des mécanismes simplifiés et prendre en compte le facteur temps et la dimension régionale. Les projets régionaux comme l'OMVS (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal) ou l'OMVG (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie) doivent être favorisés. Ce type de projets peut être multiplié dans les domaines des infrastructures et de l'agriculture.

Zacharia Tiemtoré rappelle les résultats d'une enquête demandant aux jeunes ce qui les inquiète le plus. La majorité d'entre eux ont répondu l'emploi, la santé, la formation bien avant les attaques terroristes.



Débat avec l'auditoire

Laoualli Cheikou, *Commissaire à la CEDEAO*,

remercie l'ensemble des organisateurs des Entretiens Eurafricains. Il se demande quels sont les facteurs qui ont provoqué le changement démographique au Sahel à partir des années 1990. Puis il évoque les impacts de la guerre en Libye sur la sécurité dans la région sahélienne. Avant 2011, il existait des problèmes d'insécurité avec des tentatives de rébellion au Mali, des problèmes de minorités ethniques au Niger... Mais à partir de 2011, le problème de la sécurité a changé de nature quand les forces libyennes ont été défaites. Elles se sont redéployées dans l'espace sahélien et des groupes terroristes ont été en mesure de mettre en déroute les armées des pays de la région. Parmi les phénomènes d'insécurité dans la région, il faut aussi compter avec la question des transhumances, objet de querelles entre éleveurs et agriculteurs. Assurer la sécurité demande d'agir en amont, de prendre des mesures préventives, de reconnaître le résultat des élections. Pour ce faire, la CEDEAO déploie de nombreux observateurs dans les pays membres.

Babacar Ndaye s'adresse aux ambassadeurs d'Allemagne et de France et à Gilles Yabi, en remarquant que se dessine une forte dépendance extérieure du Sahel par rapport aux Occidentaux sur les aspects logistiques. Avec le G5, entrevoit-on une prise en main africaine de la question de la sécurité ?

Naïma Korchi, *présidente d'Africa Women's Forum*,

souligne que les femmes sont les principales victimes de l'insécurité. Elle cite l'existence de la résolution 1325 de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité et note que les pays occidentaux mettent en place des plans d'action alors que les Etats africains ne le font pas. La société civile qui travaille sur la question de la sécurité doit être associée aux actions. L'OTAN a ainsi mis en place une commission sécurité et genre.

M. Ndaye constate que le président français E. Macron a parlé en Tunisie de la responsabilité des Occidentaux et de la France dans la guerre en Libye. Le chaos libyen est en partie lié aux errements de l'ONU et de la France. Les excuses de la France suffisent-elles ? Que faire maintenant ? Les Africains sont-ils capables d'assurer le leadership pour gérer les enjeux du terrorisme, de l'éducation ? Le Sénégal compte 70% d'analphabètes ! Il est urgent que les Etats africains assument leur leadership sur ces questions !

Benoît Théry, *consultant en management*,

revient sur l'intervention de Jean-Marie Cour et la démographie. Beaucoup de démographes estiment la population africaine à 2,5 milliards d'individus en 2050 et à 4 milliards en 2100. En dépit des efforts considérables faits en termes d'éducation, cela restera une course-poursuite en raison de cette explosion démographique. Comment résoudre le problème de l'emploi des jeunes dans ce contexte ? La transition démographique est-elle amorcée en Afrique ? 85% des emplois sont dans le secteur informel, et dans cette situation, ne faut-il pas attirer les investissements vers ce secteur ?

M. Adda intervient sur l'extension des groupes terroristes. Qui se cache derrière ceux-ci ? Comment des Etats relativement tranquilles basculent-ils dans le terrorisme ? Il faut s'interroger sur les raisons qui poussent des individus à devenir des terroristes, sur les motivations de l'action terroriste, établir un vrai diagnostic et mener des études pour comprendre les mécanismes.

M. Abbès, *étudiant*,

estime qu'en attaquant la Libye, on a ouvert un nid de frelons ! L'élargissement du G5 aux pays du Maghreb et à des pays comme le Sénégal n'est-il pas nécessaire pour vaincre le terrorisme ?

Jean-Marie Cour souligne que sans stratégie régionale et continentale de gestion du peuplement, on aura des surprises. Il revient sur le virage raté de l'APD dans le cadre des accords de coopération de Lomé.

*On a arrêté d'investir dans l'urbain
or ce sont les villes qui sont des pôles
de redistribution du peuplement.*

*Le pire pour un paysan, c'est de ne pas avoir
de demande ! Or c'est la demande urbaine
qui est le moteur de l'offre agricole marchande.*

La division du travail ville-campagne a été mal appréhendée et il y a eu une mauvaise allocation de l'aide extérieure. Affaiblir les réseaux de villes transnationaux, c'est affaiblir la capacité d'accueil de pôles de croissance. Il y a eu moins de développement au Sahel avec moins d'urbanisation. Or, la meilleure façon d'assurer la transition démographique, c'est le développement. On a laissé le Sahel en dehors de la restructuration du peuplement et il s'est affaibli avec un retard dans la transition démographique. Il aurait fallu investir dans des routes, équiper des villages, autrement dit réaliser des infrastructures de peuplement.

La transition démographique est en cours car l'Afrique est en croissance forte et en voie de modernisation, y compris en termes de comportements vis-à-vis de la fertilité. Il faudra cependant cinquante ans pour la réaliser. L'économie des pays en voie de peuplement est nécessairement duale : une économie moderne, branchée sur le monde, qui ne concerne que le quart de la population, cohabite avec un secteur informel où la population qui y travaille est considérée comme « inutile » et dont on ne s'occupe pas. Or, elle représente l'économie populaire réelle et joue un rôle fondamental dans le peuplement africain. La priorité n'est pas d'être plus productif mais d'attirer du monde dans les villes et d'intégrer la population. Le secteur informel est une pépinière d'entreprises ; il faut l'accepter et l'accompagner.

Christophe Bigot estime que cela va de soi d'envisager le règlement des problèmes par les Africains. Ce n'est pas de gaieté de cœur que les soldats français vont se faire tuer au Mali ! Notre souhait est que les armées africaines soient en mesure de régler les conflits sur le continent. Mais il n'est pas si simple d'arbitrer en faveur de la défense quand existent aussi de grands défis en termes d'éducation et de santé.

*A propos de la Libye,
on ne peut pas refaire l'histoire.
Que ce serait-il passé s'il n'y avait pas eu
d'intervention étrangère occidentale
en Libye ? Ça a été le cas en Syrie
et on a vu ce qu'il en résulte.*

A l'époque, l'UE comme l'ONU étaient favorables à une intervention en Libye, c'était la période du Printemps arabe. Aujourd'hui la grande question est de structurer un Etat en Libye. L'urgence est de stabiliser ce pays pour mettre fin au terrorisme dans la région. Ce n'est pas une mince affaire car il faut une bonne coopération internationale avec une vision partagée sur l'avenir de ce pays. Le G5 est constitué de cinq pays qui ont un défi commun, le terrorisme. Ce n'est pas le cas du Sénégal qui n'a pas connu ce phénomène. Cependant ce pays apporte son aide avec deux forces de réaction rapide au sein de la Minusma au Mali. S'il faut réfléchir à d'autres modes opératoires, c'est aux cinq membres du G5 d'en décider. L'action du G5 aujourd'hui se concentre aux frontières du Mali, du Niger, du Burkina Faso. On peut les aider financièrement et en envoyant des soldats. Il faut penser en cercles concentriques plutôt qu'en termes de structure unique car regrouper tout le monde n'est pas forcément un gage d'efficacité.

Gilles Yabi considère que le facteur libyen a été un élément important de la dégradation sécuritaire du Sahel. Cependant, on ne peut pas s'en tenir à une explication univoque. Le conflit libyen a eu un effet sur la prolifération des armes et des combattants mais le contexte était déjà fortement dégradé. Et l'émergence de Boko Haram est liée à des facteurs internes au Nigéria. Pourquoi devient-on terroriste ? Il existe beaucoup d'études sur les aspects individuels mais dans notre région, les terroristes sont progressivement endoctrinés, équipés car les stratèges qui sont derrière ont des objectifs politiques clairs. On sait pourquoi Boko Haram est apparu et pourquoi il a pu se développer. Il existe un contexte qui permet le terrorisme et une organisation qui le soutient.

Stephan Röken considère que beaucoup de réponses ont été apportées aux questions posées par l'auditoire et insiste sur l'éducation, défi majeur pour développer les économies ouest-africaines, en précisant qu'il ne faut pas négliger la formation professionnelle et technique.



PREMIERE TABLE RONDE

Qu'attendent les acteurs de la société civile des institutions régionales

Animée par **Cheikh Oumar BA**, Sociologue anthropologue, Directeur exécutif de l'IPAR et Président des Think Tank de l'UEMOA

Introduite par **Louali CHAIBOU**, Commissaire de la CEDEAO au commerce, à la douane et au tourisme

Avec :

Narcisse AKA, Secrétaire général du Centre d'arbitrage de la Cour commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA

Albert-Eneas GAKUSI, Chef du Bureau d'Evaluation (IDEV) à la BAD

Joaquin GONZALES-DUCAY, Ambassadeur de l'UE à Dakar

Cheikh Oumar Ba



Il y a une très forte démographie mais également une très forte migration intra-africaine, puisque sept migrants sur dix restent sur le continent africain. Comment faire de cette manne une opportunité et non un problème ? Quel est le niveau d'intégration de la CEDEAO à ce jour ? Vos actions favorisent-elles une croissance inclusive ? Quelle est la place de la société civile ?

Louali Chaïbou



Tout le monde reconnaît aujourd'hui que la CEDEAO est une des organisations régionales les plus actives sur les plans économique, politique et social. La CEDEAO est une des rares régions d'Afrique au sein de laquelle les marchandises et les hommes peuvent circuler : elle a su mettre en place un schéma de libéralisation des échanges, appliquer un tarif extérieur commun et permettre aux citoyens de circuler sans visa – bien que ces derniers ne soient toujours pas exemptés de tracasseries aux frontières. Le plus

grand défi désormais est de régler le problème des barrières non-tarifaires, créées de toutes pièces par les agents pourtant employés pour assurer la libre circulation des personnes.

Souvent on oublie que la CEDEAO est une Communauté des Etats et non une Communauté des sociétés civiles ; comme son nom l'indique, ce sont les chefs d'Etats qui se réunissent pour prendre des décisions que sont chargées de mettre en place toutes les autres institutions. Cependant, différents secteurs d'activité et politiques que la CEDEAO met en œuvre se font avec l'implication en amont et en aval des acteurs de la société civile, du secteur privé, des ONG et des associations de défense des Droits de l'Homme. La CEDEAO a créé, entre autres, un département exclusivement dédié aux questions de genre et aux affaires sociales, une association des producteurs, une Chambre de Commerce et une association des chercheurs.

En aval, la société civile a une action de veille et un rôle de contestation des politiques mal ou non appliquées, elle dénonce les entraves à la libre circulation des personnes et des biens, mais également les Accords de Partenariats Economiques (APE) qui lui paraissent défallants. Bien qu'elle ne soit pas directement impliquée dans les décisions, elle contribue à identifier les insuffisances des politiques mises en œuvre et les faiblesses des acteurs eux-mêmes, qui doivent repenser la façon d'assumer leurs fonctions.

Les acteurs de la société civile sont des aiguilleurs de conscience des organisations régionales. Ils contribuent au moins autant que les acteurs politiques au développement des régions, et la CEDEAO est disposée à les impliquer davantage.

Au nom de la CEDEAO, je tiens à les remercier et à leur assurer de notre reconnaissance de leur rôle et que nous sommes disposés à les impliquer davantage pour la définition de politiques plus appropriées et la mise en œuvre concrète des décisions prises. En Afrique, beaucoup de décisions sont prises mais leur implémentation laisse souvent à désirer.

Cheikh Oumar Ba - Vous avez bien défini les structures et institutions de la CEDEAO ainsi que leur interaction avec les

acteurs de la société civile. Vous rappelez que la CEDEAO est une Communauté des Etats et que par conséquent on ne peut lui demander une trop grande implication des sociétés civiles. Cependant l'Etat ne se résume pas au gouvernement ; il ne peut se passer de sa population. Je vais laisser la parole à Narcisse Aka qui va nous présenter les normes de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) et l'harmonisation juridique dont elle est garante.



Narcisse Aka - En octobre 2018, l'OHADA fêtera ses 25 ans. Cette date symbolique nous donne l'occasion de mesurer le chemin parcouru par l'organisation qui offre un cadre tout à fait favorable aux investissements. Pilotée par un Conseil des Ministres et une Conférence des Chefs d'Etats, elle a permis l'harmonisation

du droit des affaires et contribue à la sécurité juridique et judiciaire dans 17 des 54 pays africains grâce à ses trois grandes institutions (le Secrétariat Général à Yaoundé, l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature à Porto-Novo et la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage - CCJA - à Abidjan). Pour ce qui est du droit des affaires, les dernières avancées se sont faites dans la médiation, le droit des sûretés, l'arbitrage, le recouvrement. Une nouvelle réforme permet d'intégrer tous les acteurs du secteur informel. En ce qui concerne la sécurité juridique et judiciaire, la CCJA d'Abidjan est une juridiction unique en matière de cassation, elle offre des services en matière d'arbitrage selon les standards internationaux. Un tel système judiciaire est à l'abri de toute pression étatique comme l'ont récemment démontré les litiges perdus par les Etats du Bénin, du Niger ou encore du Mali.

L'OHADA est un cadre à la disposition des acteurs et opérateurs économiques pour investir en Afrique. L'avenir c'est l'Afrique.

Cheikh Oumar Ba - Vous avez campé le décor, nous laisserons plus tard le temps à la salle d'intervenir. Il s'adresse à Albert-Eneas Gakusi, quelle est la contribution de la BAD (Banque Africaine de Développement) à l'intégration de la région ?



Albert-Eneas Gakusi - Pour renforcer l'intégration de la région, la BAD favorise en priorité le financement de projets multinationaux (au moins deux pays). Le fonds de la BAD finance à hauteur de 2/3 ces projets afin d'inciter les pays à mutualiser leurs ressources. Cependant, la difficile coordination des bailleurs de fonds et le manque de volonté de

certaines Etats quand il s'agit de verser leur contrepartie financière, viennent freiner le processus. Les objectifs des projets multinationaux sont le plus souvent atteints mais ils accusent de longs retards - jusque deux ans. Aux côtés de la BAD, le secteur privé, tout comme la société civile, jouent un rôle très marginal. En 2015, la BAD a déterminé cinq nouvelles priorités : éclairer l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie en Afrique. De plus, elle a mis en place un nouveau modèle de développement et de prestations de services au niveau des cinq régions. Il serait intéressant que la salle nous dise comment elle voit les actions de la BAD... Comment voudriez-vous qu'elle travaille avec la société civile ?

Cheikh Oumar Ba - Compte tenu du rôle que joue l'Union européenne en Afrique, je pense qu'on ne peut pas parler des relations euro-africaines sans donner la parole à l'un de ses représentants sur place.



Joaquin Gonzales-Ducay

Quel est le rôle de l'UE en Afrique de l'Ouest ? Si nous parlons autant d'intégration c'est que c'est notre ADN : l'UE n'existerait pas sans son processus d'intégration régionale né d'une forte volonté de paix par le biais d'une alliance économique et politique.

Dans un monde soumis d'une part à des pressions internationales et d'autre part à des oppositions locales, les dynamiques régionales endossent un rôle central. Elles sont le cadre pour la paix et le développement.

Elles sont une forme volontaire de gouvernance régionale qui offre aux Etats et aux populations le cadre opportun pour bénéficier des apports économiques de la mondialisation, exprimer leur culture et leur identité, créer un espace cohérent de paix et de sécurité et exercer une influence dans un monde désormais global. Ces derniers points sont les bases de la paix et du développement, ce sont les raisons pour lesquelles l'UE apportera son soutien à la régionalisation en Afrique. Je vous lance un défi, un défi que l'UE elle-même va entreprendre : transformer le système existant. Pourquoi ne parlerait-on pas d'une union des régions au lieu de parler d'une union des Etats ? Pourquoi ne pas avancer dans une gouvernance mondiale où il y aurait aux côtés des Etats, l'intervention des entités régionales ? Par son intégration l'Afrique sera plus forte et sera alors entendue.

Les capacités commerciales de l'Afrique sont exploitées à 10% de leur potentiel. La façon la plus durable pour l'Afrique de s'affirmer est de développer son économie. L'UE considère désormais l'Afrique comme un partenaire. Elle ne dispense plus de l'aide, elle investit, elle sait que l'avenir de l'Afrique nous concerne nous aussi, Européens. Que demander de plus qu'une Afrique stable, prospère, riche, intégrée, avec laquelle nous pourrions créer un espace de

libre circulation ? C'est un rêve, mais c'est aussi un horizon réalisable à condition que nous parlions sur un même pied d'égalité. Nous sommes convaincus que quelle que soit l'ampleur du développement du secteur public, cette dynamique ne créera pas suffisamment d'emplois, ni d'espoir d'ailleurs, pour les millions de jeunes qui vont rejoindre le marché du travail dans quelques années. Le secteur privé a été le moteur de l'Europe, le moteur de notre économie, de notre puissance dans le monde, il doit dorénavant être le moteur de l'Afrique. L'UE est prête à investir, elle a mis en place un nouveau fonds européen pour être à même

de prendre sa part des contributions, mais l'Afrique sera ce que son secteur privé voudra qu'elle soit.

Cheikh Oumar Ba – Le commerce intrarégional représente 15% des échanges commerciaux de l'Afrique de l'Ouest alors qu'en ce qui concerne les échanges avec l'UE, ce chiffre monte à 27%. A titre d'exemple, le commerce intrarégional de l'UE représente 70% de ses échanges commerciaux. Il reste beaucoup à faire en termes d'intégration, les rôles de la société civile et du secteur privé seront essentiels.

Discussion avec la salle

Diarra Ly, membre de la diaspora sénégalaise en France et des Entretiens Eurafricains

Je souhaite m'adresser directement à la BAD : les protocoles pour obtenir des financements sont trop longs, alors que les familles doivent manger, se soigner, travailler tous les jours. Par ailleurs la BAD communique énormément sur son rôle pour combattre l'insécurité, mais très peu sur les projets qu'elle met en place ou finance pour contrer cette dernière.

Naïma Korchi, fondatrice de l'African Women's Forum

L'objectif de ce forum est d'encourager la coopération Sud-Sud et interétatique via la société civile. Je souhaite qu'une plus grande considération soit accordée à la société civile dans l'intégration régionale. La non-démocratisation des transports est une importante entrave à l'intégration des sociétés civiles : Comment se retrouver, échanger des compétences et expertises, lorsque les billets d'avions sont aussi coûteux et qu'il n'y a pas d'alternatives ?

Cheikh Tidiane Dieye, Directeur du Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (CACID)

La société civile à trois rôles, le premier est interpellatif (veille et dénonciation des politiques mises ou non en places), le second est participatif (la gouvernance de la CEDEAO devient de plus en plus participative : elle a ouvert des espaces d'élaboration des règles), le dernier est constructif (la Maison des Citoyens est née de financements mobilisés par la société civile). A partir de cet exemple, nous devons non pas nous demander « que vont-ils faire ? » mais plutôt « qu'allons-nous aller faire ? ».

M. N'Bang – Avec ENDA, nous contribuons régionalement à développer le commerce, le libre-échange, les migrations et le partenariat entre société civile et institutions régionales. Il est primordial que la société civile ne soit pas seulement l'exécutante mais qu'elle soit également actrice, qu'elle soit associée dans la définition même des politiques lorsque celles-ci la concernent.

M. Yann - (association d'évaluation et formation professionnelle). La CEDEAO doit également promouvoir des politiques de l'enfance, harmoniser au niveau régional les initiatives par pays et améliorer sa communication pour traduire en résultats concrets ses stratégies de protection de l'enfant.

La CEDEAO doit renforcer la participation citoyenne par le biais de la promotion de l'évaluation indépendante des politiques publiques.

Benoît Théry, consultant en développement International

Un accord de principe et d'adhésion du Royaume du Maroc à la CEDEAO a été signé en juin 2017. Comment voyez-vous les implications en termes de libre circulation des biens et services ?

M. Diallo, consultant dans une société de conseil en investissement

A Monsieur l'Ambassadeur, l'Africa Trust Fund favorisera-t-il réellement le développement du secteur privé et le retour productif des diasporas ?

Cheikh Oumar Ba – Les questions évoquées sont celles du financement, de la communication, de la mobilisation des compétences, de la place de la société civile, de son partenariat avec les institutions et du processus d'adhésion du Maroc à la CEDEAO.

Albert-Eneas Gakuzi – Je suis aussi surpris que vous par le manque de communication et de travaux incluant la société civile et le secteur privé. La société civile n'est pas assez associée à la formulation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques implémentées par la Communauté. La BAD accorde aux banques commerciales des lignes de crédits leur permettant de prêter des fonds aux opérateurs du secteur privé. En ce qui concerne la lenteur des processus, la société civile et le secteur privé doivent prendre en compte le nombre d'intermédiaires financiers et le nécessaire suivi des processus et standards.

Louali Chaïbou – Les questions de l'enfance et du genre sont des priorités, la Communauté s'inspire des initiatives des Etats membres pour les généraliser régionalement. En juin 2017, les Etats membres de la CEDEAO ont signé un accord de principe concernant une éventuelle adhésion du Maroc. En décembre dernier, les chefs d'Etat de la CEDEAO, sensibles aux appréhensions des acteurs du secteur privé, et jugeant le rapport fourni par la Commission Economique pour l'Afrique – CEA – des Nations Unies peu éclairant, n'ont pas confirmé ce précédent accord, préférant se donner le temps de la réflexion.

Joaquin Gonzales-Ducay – L'UE, par la mise en place de nouveaux fonds, s'attaque aux causes profondes de l'immigration clandestine et à la fuite des cerveaux. Au Sénégal c'est 40 millions d'euros qui vont être alloués pour développer l'emploi. Des sommes seront aussi accordées aux formations professionnelles et aux membres de la diaspora sénégalaise revenant au Sénégal avec des projets de création d'entreprise, et donc d'emploi. Ces fonds permettront aux jeunes de choisir le Sénégal pour s'établir et travailler. La société civile fait partie des voix que l'UE écoute avant la mise en place de politiques, elle ne peut et ne doit se substituer aux gouvernements, mais doit former avec ces derniers une complémentarité. A l'instar de l'UE, la CE-DEAO a mis en place un large processus de consultation sur l'avenir des pays ACP après les accords de Cotonou, cependant il y a eu très peu de réponses.

Narcisse Aka – L'OHADA est au service des opérateurs économiques et de la société civile. Cependant, ceux-ci ne doivent pas oublier que les acteurs financiers réclament un certain nombre de garanties.

Louali Chaïbou – L'UE est le premier bailleur de fonds de la société civile ouest africaine, elle accompagne la CE-DEAO dans la mise en place de fonds pour les femmes entrepreneurs et pour les retours de la diaspora en Afrique. La Maison des Citoyens de la CEDEAO tire la Communauté vers le haut, j'espère qu'il pourra y en avoir une dans chaque pays. Certes nous ne communiquons pas beaucoup, or vous avez raison, c'est une obligation de rendre des comptes au citoyen. Si on ne vous entend pas encore correctement, continuez, votre voix sera entendue. C'est en vous entendant que l'on fait mieux, c'est autant dans votre intérêt que dans le nôtre – c'est cela un bon partenariat.

Cheikh Oumar Ba – Aux vues des structures, des expériences et du cadre existant, il est possible, et souhaitable, de travailler à l'intégration des sociétés civiles et du secteur privé dans le processus de régionalisation. Pour cela, les principaux défis à relever sont ceux de la mise en place d'une évaluation réalisée par des think-tank indépendants, d'infrastructures de communication et de transport afin de faciliter les échanges. Historiquement et stratégiquement, nous sommes condamnés à nous construire avec nos partenaires de l'UE. Nous avons le potentiel et les ressources, il nous faut mieux négocier nos intérêts.



AUDITIONS

Investir dans la jeunesse

Hermann KOUASSI, Fondateur d'Incub-Ivoire, vice-président d'Eurafrique 21
Malick LINGANI, Co-fondateur d'Afrik Eveil, responsable du groupe « Jeunes » d'Eurafrique



Hermann Kouassi

- Madame Claude Fischer-Herzog, directrice des Entretiens Eurafricains, Excellence, mesdames et messieurs, honorables invités en vos rangs, grades et tout protocole respecté, bonjour !

Ma très chère Claude, merci pour l'honneur que tu me fais encore une fois de me

convier à un tel rendez-vous. L'honneur que tu nous fais à tous, Africains que nous sommes, de ton combat pour l'édification d'une société civile forte et impliquée dans le développement du continent. Merci à toi la panafricaine et la burkinabè de cœur. En ma qualité de vice-président d'Eurafrique 21 en charge de la jeunesse, tu as souhaité que j'intervienne sur le rôle de la jeunesse africaine et plus particulièrement sur le dernier sommet UE-Afrique qui avait pour thème "Investir dans la jeunesse". Sujet assez vaste que je ne pourrais pas traiter en 10mn, tant il y a de choses à dire et beaucoup de propositions à faire. Néanmoins, je vais m'essayer à aborder deux points qui sont pour moi essentiels si nous souhaitons que notre jeunesse participe au développement de ce continent. A savoir la gouvernance et la responsabilisation.

D'ici à 2050, la population africaine va doubler et 75 % d'entre elle sera représentée par les jeunes de moins de 25 ans. C'est l'âge où, en Europe et dans la plupart des pays développés, les jeunes entrent dans la vie active et commencent à bâtir leur avenir. Alors excusez-moi de ne pas revenir sur ce sommet UE-Afrique car, tant il est vrai que comparaison n'est pas raison, nous n'avions pas besoin d'investir des centaines de milliers d'euros dans trois jours de conférence pour établir un tel parallèle.

Je vais m'attarder sur le rêve de cette jeunesse africaine qui a été spoliée par ses aînés, nos hommes politiques africains qui à force de vouloir accumuler richesse et pouvoir ont occulté le sens de la responsabilité. Celui-ci doit les obliger à investir dans l'éducation, la santé et la création de richesse pour une société plus équilibrée. Oui, la jeunesse africaine s'est fait tromper par nos aînés qui ont souhaité l'indépendance pour soi-disant offrir à leur peuple le bonheur.

Après plus de 50 ans d'indépendance où en sommes-nous ?

Pendant que dans des économies dites émergentes comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et bien d'autres, où nous avons moins de 10 universités publiques, il existe

1290 universités chinoises qui accueillent principalement des étudiants étrangers. La jeunesse africaine se fait piller sa force et son intelligence par ses leaders politiques qui lui vendent plus d'illusions qu'autre chose.

A 25 ans en Afrique et chez moi en Côte d'Ivoire à Yopougon, le jeune dort chez ses parents dans une pièce qu'il partage souvent à six. Un président, dont je tairai le nom ici, me dirait que le problème de l'Afrique, c'est le taux de fécondité. Non, moi je dis que le problème de l'Afrique c'est quand vous, Monsieur le Président, vous vous taisez quand un dictateur africain tue son peuple et en retour vous offre ses ressources minières et agricoles. Le problème de l'Afrique, c'est de continuer à instrumentaliser sa jeunesse à dessein pour en faire un bétail électoral. Le problème de l'Afrique, c'est de montrer à notre jeunesse que l'éducation et la formation ne servent à rien sinon à finir au bord de la chaussée à vendre des bricoles. La seule voie du succès, c'est celle de prendre des armes dans une rébellion et de finir au sommet de l'Etat où d'être la caisse de résonance d'un aîné politique pour espérer avoir un poste de conseiller ou ministre pour vider les deniers publics à l'instar du concept de l'« Ivoirien nouveau » développé par le politique ; il cible le jeune diplômé capable également de vendre des objets au bord de la route. Sans totalement rejeter cette idée peut-on demander à un charcutier de devenir cardiologue ? Le problème en Afrique, c'est que la valeur travail n'existe pas. Quand le directeur arrive à onze heures au bureau et repart à quatorze heures pour un *afterwork*, quel exemple présente-t-il au jeune stagiaire de vingt-ans venu apprendre ? Pendant qu'on pille l'effort des agriculteurs, nos vieux parents qui souffrent pour cultiver le café, le cacao et autres produits agricoles et que celui qui est en charge de la régulation se la coule douce dans un salon climatisé, voyageant en 1^{ère} classe au frais des contribuables africains et qui roule dans la dernière berline de grande marque, pourquoi voulez-vous que la jeunesse africaine retourne à la terre ? On nous présente l'Occident comme l'eldorado avec ses rues climatisées et ses grands buildings à hauteur du ciel. L'ensemble de nos chefs d'Etats y vont pour se faire soigner, passer des vacances au ski et à la mer et vous voulez empêcher le petit jeune africain d'essayer son aventure en embarquant sur une pirogue de fortune ? Je prends mon cas en tant que fondateur d'un incubateur, j'ai décidé il y a deux ans de tout abandonner en France, mon poste, ma rémunération pour retrouver mon pays la Côte d'Ivoire. Lorsque j'ai présenté mon projet au gouvernement avec trois collabora-

teurs, aucun soutien ne nous a été offert. Nous avons investi près de 60 000 euros et recevons depuis 2017 le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui accompagne l'incubateur. Incub'Ivoir aujourd'hui permet à dix entreprises de grandir, et ce malheureusement sans le soutien de l'Etat. L'Afrique ne vend pas de rêve à sa jeunesse et c'est bien dommage !

A la question de savoir comment mobiliser les jeunes pour qu'ils s'engagent et prennent eux-mêmes leur avenir en mains, je ne puis leur donner de recette magique, néanmoins je peux partager avec eux ce discours sur mon engagement : « 2012-2018, voilà maintenant six ans que j'ai décidé de m'engager pour le développement de mon continent en général et de mon pays d'origine la Côte d'Ivoire en particulier. Six ans que je défends l'idée de l'implication de la jeunesse africaine dans le développement du continent, six ans que je milite pour reconnaître la valeur ajoutée de la diaspora dans la marche vers l'émergence, six ans d'un processus long, pénible, excitant, fatiguant, riche, quoique très souvent clairsemé de nuages sombres mais jalonné de belles rencontres et d'émotions sans pareilles. Six ans qui ont permis à l'individu que je suis de gagner en maturité, en assurance et en expérience. Je mesure aujourd'hui la lourde tâche qui est la mienne et surtout l'espoir que je peux susciter pour une génération de jeunes Africains en général et Ivoiriens en particulier par rapport au chemin que j'ai choisi d'emprunter. Le mérite n'est pas pour moi, mais pour ces hommes et ces femmes qui veulent voir les choses changer et qui attendent que le continent s'émancipe.

**Une émancipation par le travail,
par la prise de conscience,
par le changement de nos mentalités.
Oui, c'est à ce prix que l'Afrique se relèvera.**

A l'image des pays d'Asie, qui l'ont compris, l'Afrique est capable de se relever. Riche de notre culture, de notre ingéniosité, de notre hospitalité et de notre communautarisme, nous pouvons grandir ».

« Ce ne sont pas les mots qui expriment le mieux notre vision du monde, mais les choix que nous faisons. Avec le temps, nous façonnons notre existence, et nous nous façonnons nous-mêmes. Ce processus ne s'interrompt qu'avec notre mort. Et les choix que nous faisons, en définitive, relèvent de notre propre responsabilité » a pu dire Eleanor Roosevelt. Indépendamment des circonstances, nous pouvons tous faire l'effort conscient de chercher des potentialités en nous et autour de nous. « Savoir ce qui est bien, c'est faire le bien » dit Socrate. Nous avons tous la possibilité de faire du bien, nous avons tous la possibilité de participer au développement de notre continent. En nous engageant de quelque manière que ce soit, mais pas pour profiter du système et spolier les plus vulnérables. Pas pour faire naître une injustice entre les personnes. Car dans la vie, il y en a largement pour tout le monde. En faisant preuve de bonne volonté, j'encourage aussi le même comportement chez l'autre. Si nous mettons en commun nos ressources, intellectuelles et affectives, pour que nos différences bénéficient davantage à l'individu comme au groupe, nous augmentons nos chances de réussite. Acceptons de nous poser des questions difficiles : comment intervenir dans ma

vie pour qu'elle se rapproche davantage de ce que je voudrais ? Dans quelle direction ai-je envie d'aller ? Comment ai-je l'intention d'y arriver ? Chaque être est unique et chaque Africain peut faire avancer le continent.



Malick Lingani – Je remercie Claude et sa volonté d'organiser les Entretiens Eurafricains dans une école (l'édition de Ouagadougou en 2016 s'est déroulée à 2iE, une école d'ingénieurs/managers) pour que la jeunesse puisse parler et apprendre des aînés ici présents.

Je dois aborder la question de la coopération entre l'Europe et l'Afrique et notamment de la conférence sur l'éducation qui devait traiter de la question des financements du Partenariat mondial pour l'éducation. Comment l'Europe et l'Afrique peuvent-elles travailler ensemble afin que les 120 millions de jeunes Africains puissent accéder à une éducation décente ? Je dois également évoquer les initiatives nationales et internationales d'appui à la jeunesse pour favoriser l'entrepreneuriat et la création d'emplois. Hermann a planté le décor, donc je ne reviendrai pas sur le grand problème de l'Afrique : la gouvernance. Je vais plutôt m'attarder sur les solutions que nous, jeunes Africains, avons pu mettre en place pour tenter de résoudre certains de nos problèmes.

Je suis co-fondateur d'un incubateur, *Afrik Eveil*, un laboratoire d'idées, qui travaille dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Depuis 2011, nous accompagnons les jeunes « start-upper » au développement de leur entreprise et plus précisément éco-entreprise autour de l'énergie, de l'agro-alimentaire et de la gestion des déchets. Nous soutenons des projets qui ont un impact sociétal, environnemental, et qui rejoignent le thème du colloque sur la croissance inclusive en Afrique de l'Ouest. Nous sommes appuyés par le programme SWITCH Africa Green mis en place par l'Union Européenne dans six pays : le Burkina Faso, le Ghana, le Kenya, la Mauritanie, l'Afrique du Sud et l'Ouganda.

**Notre projet est né d'un constat
sur une idée reçue, qui veut que celui
qui entreprend sorte nécessairement
d'une école d'élites et possède d'emblée
toutes les capacités managériales.
Mais l'entreprise, c'est d'abord le courage
et l'abnégation.**

Nous essayons de transmettre cette vision avec des méthodes de formation pensées à dessein. Hier Stephan Röken, Ambassadeur d'Allemagne au Sénégal, a évoqué la « formation-métier » qui permet aux jeunes d'entrer au contact des entreprises déjà existantes.

A l'origine d'Afrik Eveil il y avait la question de la mobilité des étudiants dans le monde. Le programme a permis aux jeunes ayant fait leurs études en Europe ou Asie de revenir avec de bonnes pratiques afin de les dupliquer. Nous avons aujourd'hui des représentants à Paris, à Genève ou à Taipei qui ensuite communiquent sur ce qu'ils ont pu

observer au Burkina et au Ghana. Nous sommes présents dans ces deux pays et envisageons de nous étendre avec beaucoup plus d'impact. Voilà ce que nous faisons pour la jeunesse et l'entreprenariat.

Quant à l'éducation en Afrique, elle a un problème de leadership : nous sommes toujours en train de voir les choses arriver ou surpris de les voir arriver mais nous ne sommes pas à l'origine des changements. Afrik Eveil agit à travers un certain nombre d'initiatives pour entraîner les jeunes au leadership. J'ai moi-même bénéficié d'un programme de leadership initié par le président Barack Obama, Young Africa Leadership Initiative. Nous transmettons ces valeurs de leadership à la jeunesse africaine à travers une série de conférences au Burkina Faso et nous voulons inculquer aux jeunes ce qui est important, et leur léguer un héritage quand on n'est plus, ce que certains représentants oublient.

Les financements qui viennent d'Europe ou des Etats-Unis sur l'éducation ne seront efficaces que si nous proposons notre réflexion, notre modèle sur la base de nos besoins.

Au Burkina Faso, la fonction publique propose 11 000 postes pour un million de jeunes demandeurs d'emploi et seulement un pourcent des formés ont la capacité de répondre à l'offre du marché du travail. Il y a bien là une disjonction entre les formations et les possibilités offertes par le marché du travail. Nous travaillons au sein d'Afrik Eveil au développement de programmes, notamment sur l'industrie créative car pour conclure, comme le disait le professeur Cheikh Anta Diop, il faut aller vers le savoir.

Echange avec l'auditoire

Albert-Eneas Gakusi, IDEV-BAD – J'ai rédigé une note sur les jeunes et l'intégration régionale. Sur la base d'observations, j'ai compris pourquoi l'intégration régionale ne fonctionnait pas très bien en Afrique : les personnes qui nous gouvernent ont été éduquées avec une mentalité nationale.

J'ai proposé la création d'un programme qui viserait à implanter dans le système éducatif africain dès l'école primaire un enseignement sur les enjeux de l'intégration régionale.

C'est un sujet complexe et lorsqu'un homme politique l'aborde, très souvent il en ignore toutes les implications. Il faut donc enseigner les bonnes pratiques en matière d'intégration régionale et pour cela avoir les enseignements adaptés.

Karamoko Amadou Diallo, étudiant à l'IAM

– J'ai été touché par les paroles d'Hermann Kouassi et je le remercie pour son travail en direction des jeunes. Toutes les entreprises actives sur le continent disent qu'elles ont des difficultés à trouver localement des compétences, quel est votre avis sur ce sujet ? Les jeunes fuient vers l'extérieur, pensez-vous qu'il faudrait rester et nous engager dans une bataille avec nos dirigeants ? Comment mobiliser sur le continent cette jeunesse qui fuit ?

Charlotte Libog, fondatrice d'Afrique Grenier du Monde

– Merci aux deux intervenants pour leurs témoignages. Quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes qui représentent cet espoir d'une Afrique qui s'éveille et abrite 70% d'une population âgée de moins de vingt-cinq ans ? On nourrit un véritable espoir autour de cette jeunesse car c'est elle qui entreprendra. Quel levier faudrait-il activer pour qu'émerge en Afrique un leadership jeune avec le soutien de nos aînés qui sont parfois plus disposés à collaborer qu'on l'imagine ?

Pape Ba, Directeur de Make sense Africa

– Je voulais revenir sur l'emploi des jeunes en Afrique car

« Investir dans la jeunesse » aujourd'hui est la question cruciale qui dépasse la sous-région pour être portée à l'échelle continentale. Depuis quatre ans, mon équipe imagine des politiques pour investir sur la jeunesse mais elle se heurte à la question des curricula techniques. Aujourd'hui nous faisons face à un dilemme : en 2030 nous serons la première population mondiale, et les 18-25 ans seront 65%, avec l'âge d'or à 19 ans.

Les jeunes constituent une mine d'or si nous réussissons à les former pour transformer le continent mais en cas d'échec des phénomènes comme Lampedusa se répéteront et le nombre de jeunes Africains qui meurent en Méditerranée pour atteindre les côtes italiennes pourrait s'accroître.

Je pense que nos Etats ont échoué depuis l'indépendance sur l'investissement dans les politiques dédiées à la jeunesse. Alors il faut changer la donne en entreprenant et par la création d'incubateurs, ce que vous faites déjà. Je pense aujourd'hui qu'il faut s'orienter sur les sujets porteurs et des approches nouvelles. Quels sont les créneaux sur lesquels les Etats devraient investir ? Quelles sont les voies sur lesquelles nous devrions orienter les jeunes ?

Malick Lingani – Les besoins de compétences locales sont une réalité car les formations au Burkina sont inadaptées à la demande des industries. Nous avons hérité d'un système qui a été mis en place pour former du personnel d'administration et une main d'œuvre mobilisée dans l'exportation des matières premières. Pendant longtemps nous n'avons pas réadapté notre système à la production et la transformation. Ceci est en train de changer avec l'ouverture de nouvelles écoles et une diversification des profils des candidats qui ont des curriculums plus flexibles alors même que le changement de politique de nos Etats est particulièrement difficile. Quels peuvent être les créneaux et les approches nouvelles ? Favoriser la mobilité des

populations est un levier important. Il faut permettre de voir et toucher ce qui se passe ailleurs en Afrique mais aussi sur les autres continents.

S'il faut formuler des conseils à la jeunesse, je lui dirais qu'il faut rêver, croire et inventer l'avenir et ne pas se laisser abattre par ceux qui disent que ce n'est pas possible : écoutez-les mais foncez quand même !

Hermann Kouassi – Les formations dans nos universités et dans nos écoles sont dépassées, il faudrait en inventer de nouvelles pour développer les compétences et ce processus sera long. Concernant la fuite de la jeunesse, il faut la lier au problème de mobilité. Pour un Européen, il est plus facile de venir en Afrique, mais cela n'est pas possible pour un Africain d'aller en Europe. Au nom de quoi prive-t-on un Africain d'aller acquérir le savoir en Europe et de revenir ? J'ai vécu quinze ans en France, puis en Suisse et en Angleterre, aujourd'hui je fais un doctorat en Chine. Depuis la création de mon incubateur, j'ai parcouru quatre continents ce qui m'a permis d'acquérir de bonnes pratiques afin de les transcrire dans ma structure. Pourquoi empêche-t-on

l'Africain qui veut effectivement apprendre de circuler, et le somme-t-on de rester chez lui où le savoir lui sera apporté ? Ce paradigme doit changer. Aussi je conseille aux jeunes de ne rien attendre et de se battre. Lorsque j'ai décidé de rentrer en Côte d'Ivoire pour la première fois en 2009 j'ai échoué, mais aujourd'hui, je refais une tentative et crée un incubateur avec trois collaborateurs.

J'ai un rapport de grand frère s'adressant aux petits frères avec « mes » incubés, j'essaie de leur inculquer la rigueur dans le travail, comment travailler en respectant les délais et c'est de cette façon que vous jeunes Africains serez respectés, grâce à votre travail et votre rigueur.

Il ne suffit pas de le revendiquer il faut le prouver par votre travail. Mon conseil aux jeunes est d'apprendre à investir du temps et faire des sacrifices pour atteindre leurs objectifs. A titre personnel, en 2016, alors que j'étais déjà père de quatre enfants, j'ai renoncé à mon salaire pour permettre de payer mes collaborateurs, continuer à les mobiliser et développer notre projet.



2ème TABLE RONDE

Quelle politique économique et monétaire pour relever les défis de l'investissement et de la cohésion territoriale ?

Animée par **Christian de BOISSIEU**, Professeur au Collège d'Europe, ancien Président du Conseil d'Analyse économique auprès du Premier Ministre en France

Introduite par **Franck BATIONO**, Conseiller du Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Avec :

Philippine COUR, Maître de conférences à Sciences Po et HEC, Economiste principale à la Banque Centrale Européenne (BCE)

Cédric DEGUENONVO, Economiste analyste, L'Afrique des idées

Fathallah OUALALOU, ancien Ministre de l'Economie et des Finances au Maroc, Conseiller spécial, OCP Policy Center

Mbaye DIONE, Secrétaire Général de l'Association des Maires du Sénégal (AMS)

et **Maire de NGoundiane**



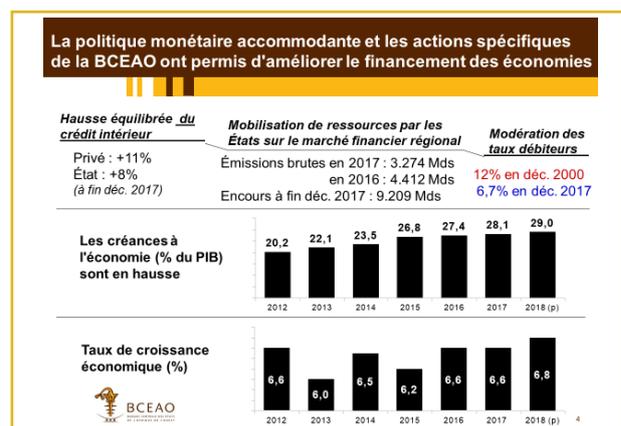
Christian de Boissieu - Personne n'a abordé les conséquences de la révolution numérique sur l'emploi. Le sujet est abordé indirectement à travers les problèmes de chômage mais j'aimerais que quelqu'un autour de la table l'aborde directement car c'est une question qui se pose mondialement. Nous allons parler de monnaie mais pas seulement car bien qu'elle soit importante, elle n'est pas l'alpha et l'oméga de la vie économique et sociale. Monsieur Bationo ouvrira le débat et ensuite nous élargirons la question à d'autres sujets.



Franck Bationo - J'ai trois propos à tenir sur la politique monétaire au sein de l'UEMOA qui vous permettront de comprendre le rôle réel que joue la BCEAO, mais aussi la CEDEAO, ainsi que les derniers débats au sein de l'Union Africaine car notre expérience est capitalisée à plus grande échelle.

Sur le plan monétaire, comme toutes les banques centrales, nous avons pensé que l'objectif était l'inflation. Mais nous sommes une banque centrale de pays en développement, et par conséquent, nous devons d'abord voir ce

que nous avons en réserves. Il y a huit pays au sein de la zone, et si nous souhaitons que chacun puisse réaliser sa politique monétaire, certains ne pourront accumuler des réserves suffisantes, ce qui risque de bloquer leur activité. Que le pays soit en guerre ou connaisse une crise, la Banque centrale doit pouvoir couvrir les opérations qui se font dans le pays. Depuis cinquante ans qu'existe notre union, celle-ci n'a jamais connu de crises monétaires. Avec la résolution des conflits socio-politiques, l'activité économique peut être aussitôt relancée, l'exemple le plus éloquent étant celui de la Côte d'Ivoire : après dix ans de crise, en 2012 la croissance est repartie à 8 %.



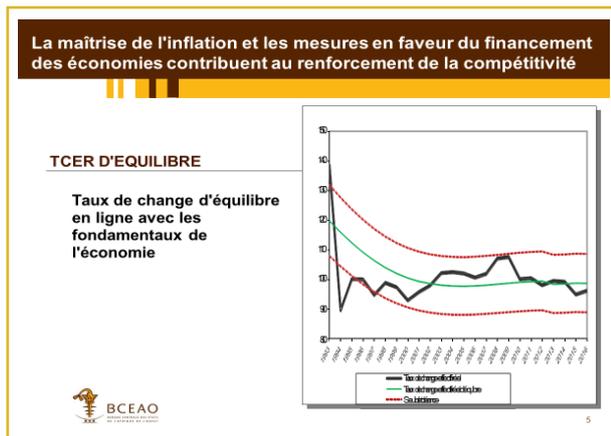
Pour pouvoir soutenir l'économie, le taux directeur de la BCEAO est de 2,5% soit de 0,5% plus élevé que le taux européen. En Afrique, à l'exception de la Banque d'Algérie (BEA) dont le taux est de 2,49% toutes les banques centrales ont un taux directeur supérieur à celui de la BCEAO. Le crédit est de 2,5%, alors que toutes les autres banques centrales de l'Afrique Subsaharienne ont des taux supérieurs. Ainsi la Banque Centrale d'Afrique du Sud a un taux de 7%. Par ailleurs, la BCEAO injecte chaque semaine 4 500 à 5 000 milliards de F.CFA dans les banques afin d'alimenter l'activité économique et soutenir la croissance de notre zone.

Sur la base de nos recherches dans les huit pays et les marchés (y compris les pays secondaires) nous avons décidé d'un objectif à 3%. Certains disent que nous pourrions aller jusqu'à 8%, et même plus.

Il faut préciser que l'inflation n'est pas un instrument de politique monétaire ni de politique économique, c'est un résultat, une performance, comme la croissance. Si un pays souhaite atteindre une croissance de 8%, il doit mettre en place des politiques idoines.

Le Nigeria à un taux d'inflation autour de 15%, mais d'autres banques centrales au sein de la CEDEAO cherchent à atteindre 5% comme le Ghana – qui tourne autour de 11%. Pour pouvoir intégrer la CEDEAO, il faudra respecter des critères de performance pour aller vers une monnaie commune.

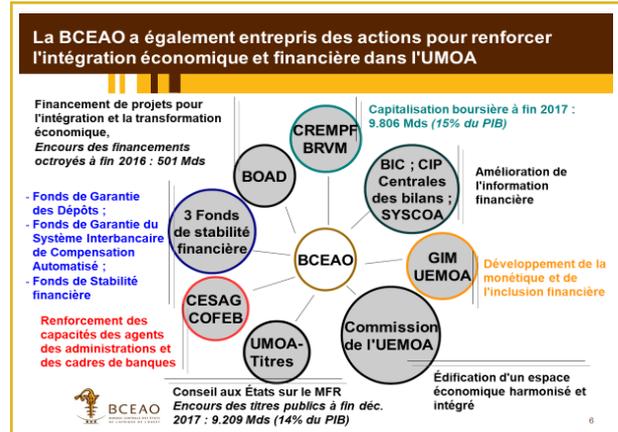
Ceci dit, le taux ne suffit pas pour que l'économie soit financée. Il faut des banques. Nous en avons actuellement entre 130 et 136 en activité. Ces banques ont un capital faible, que nous avons augmenté jusqu'à dix milliards, afin qu'elles soient plus solides. Et pour le financement les Etats, il faut mettre en place un marché financier au lieu de passer par le financement monétaire direct. De 2012 à 2017, nous sommes à près de vingt mille milliards collectés par les Etats sur le marché financier régional. Cela donne une idée des dispositifs engagés. Nous avons également décidé de mettre en place d'autres modalités afin d'appuyer les PME/PMI au-delà du financement normal du secteur privé, et nous avons un dispositif qui permet d'accueillir le financement islamique, la promotion des BIC et du crédit-bail, autant de nouveaux systèmes financiers qui vont prendre de l'ampleur au fur à mesure dans notre zone.



Je reviens à la question qui nous rassemble ce matin. Ce graphique vise à répondre à ceux pour qui notre monnaie est surévaluée du fait qu'elle est adossée à un euro fort. La courbe du milieu traduit notre évolution par rapport aux fondamentaux. Le seul moment où nous avons failli atteindre le seuil de tolérance se situe durant l'année 2008. Nous avons un taux d'inflation de 7 % dans nos huit pays, ce qui a provoqué des tensions sociales, avec des marches contre la vie chère car l'inflation n'est pas acceptée par les populations qui ne peuvent plus

la supporter à partir d'un certain seuil, leurs niveaux de revenus ne permettant pas d'absorber la hausse des prix des produits courants. Les contestations se font entendre dès la moindre augmentation des prix, et celles-ci sont très souvent accompagnées par des revendications salariales. Ces éléments justifient le taux d'inflation de 3% en vigueur dans notre zone. Si nous suivions ceux qui préconisent une inflation à 8% nous devrions faire face à de vives critiques et contestations car l'inflation est toujours faite contre les plus démunis.

Le dernier slide est très important car il porte sur l'intégration régionale.



La BCEAO se trouve au centre, la Commission de l'UEMOA est une émanation de la BCEAO qui a conduit le projet pour renforcer le volet monétaire. Nous avons commencé par prélever pour le fonctionnement de la Commission des taxes sur les importations, jusqu'à que ces recettes lui permettent de fonctionner en autonomie et être un laboratoire d'intégration pour nos zones. Aujourd'hui l'Union Africaine cherche à mettre en place ce type de taxation pour son financement. La Banque Centrale s'occupe du financement à court terme, la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement) a été créée pour assurer les financements de long terme, la BCEAO détenant la majorité de son capital pour lui permettre de financer les activités de notre zone. Des fonds ont également été créés, ils vont permettre de garantir les fonds d'épargne lorsqu'une banque fait faillite. Il existe un autre fonds pour l'épargne publique, permettant à un Etat qui émet des titres sur le marché financier régional et se trouvant en défaut de paiement, de le couvrir avec le fonds de stabilité financière. (Une entreprise doit venir avec les garanties avant de faire l'émission).

La BRVM, bien que privée, est une autre émanation de la BCEAO qui l'a soutenue jusqu'à qu'elle devienne fonctionnelle et autonome. Nous avons également créé pour les entreprises privées le système comptable afin d'avoir des informations financières fiables et leur permettre de se développer, en acceptant leur signature dans les lignes de crédit de la banque centrale. Ainsi toutes ces contributions ne sont pas ou peu connues du public.

Christian de Boissieu - Le débat monétaire est arrivé dans la société civile comme l'a évoqué M. Bationo. Il y a 35 ans, j'avais écrit un article sur la réforme de la zone Franc, ce qui m'avait valu pendant trois ans d'être

interdit au ministère de la Coopération à Paris. Les choses ont changé et il semblerait aujourd'hui que je sois devenu plus conservateur que beaucoup d'autres ! Pour avoir fréquenté récemment le Gouverneur de la BCEAO et ses équipes, je trouve que l'institution a raison de ne pas éviter le débat et au contraire de l'affronter car il n'y a pas de sujet tabou, en particulier aux yeux de la société civile. Sur la monnaie, pour faire le lien avec l'intervention de Philippine Cour, la question principale pour moi est : quelle est l'aire géographique pertinente pour se marier par la monnaie ? La monnaie unique est un mariage monétaire. En Europe, nous avons l'euro mais la crise de la zone euro n'est pas totalement terminée, et les débats sur la monnaie non plus. Quelle est donc l'aire monétaire pertinente pour l'Afrique de l'Ouest ? La zone Franc avec ses deux sous-régions, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale ? Certains penchent plutôt pour la CEDEAO, faut-il une monnaie unique pour cette zone, est-ce que les conditions politiques sont réunies ? D'autres proposent des monnaies locales, des crypto-monnaies ou nouvelles monnaies parallèles, qui peuvent concurrencer les monnaies officielles, une question qui sera débattue en 2018, au nord, au sud, à l'est à l'ouest... Quelle doit être l'aire géographique de référence quand on fait de l'intégration régionale, alors que les espaces économiques et sociaux sont hétérogènes ? Un espace économique est forcément hétérogène, Dakar est une ville hétérogène tout comme Paris ou Bruxelles, l'espace économique et social est hétérogène, les taux d'inflation, les taux de croissance ne sont pas les mêmes. Le débat est donc d'aller vers plus de convergence mais aussi de gérer techniquement, économiquement et socialement l'hétérogénéité résiduelle... Poser ces questions, c'est un moyen d'associer l'économie monétaire aux questions réelles.



Philippine Cour - Je tiens d'abord à indiquer que les propos que je développe ici n'engagent en rien la Banque centrale européenne (BCE). Je vais parler de monnaies locales, plutôt populaires et non des crypto-monnaies. Dans un espace économique hétérogène on peut avoir une monnaie d'échanges internationaux favorisant les projets à grande échelle, mais on peut aussi avoir des monnaies locales. Cela a existé avant la période de colonisation où il y avait différentes monnaies pour différents types d'échanges. On pense d'ailleurs à l'Empire romain où il y avait l'or, le sel pour les soldats, l'argent, différentes monnaies en même temps. Il me semble que cette question peut être posée dans le contexte d'une zone « en voie de peuplement » où évoluent de façon très marquée des économies duales.

Je vais commencer par présenter les défis liés à la monnaie unique en zone euro. La monnaie est en effet un mariage qui a créé des effets d'aubaine dans une zone hétérogène. Ceux-ci s'illustrent par le fait que certaines économies ont apporté la confiance dans le Deutsch Mark ou le Franc français et les taux d'intérêts bas pour

leur propre économie en adoptant l'euro. Mais cet effet d'aubaine s'est parfois traduit par de l'argent pas toujours bien dépensé car grâce aux taux d'intérêts bas, certains Etats ont pu s'endetter, procéder à des hausses de salaires beaucoup trop fortes pour leurs économies créant ainsi une perte de leur compétitivité, ce qui a alimenté la crise financière, muée en crise de la dette souveraine. Ces pays se retrouvent piégés car l'ajustement du taux de change n'est pas possible. Alors restent deux solutions : 1) moderniser les économies, ce qui n'a pas été fait durant les années précédentes et/ou 2) emprunter et vivre grâce à des injections de transferts financiers.

Dans ce contexte, la Banque centrale a dû prendre des mesures exceptionnelles pour assurer la circulation de la monnaie en permettant d'abord que les banques se prêtent entre elles alors que la confiance mutuelle était perdue, en assurant ensuite que la monnaie circule bien des banques aux ménages et aux entreprises, et enfin qu'elle le fasse dans l'ensemble de l'espace de la zone euro. Malheureusement pour assurer cette circulation de la monnaie, les réformes de l'économie ne vont pas au même rythme dans les dix-neuf pays de la zone euro.



Dans cette zone où les frontières sont poreuses, les disparités nombreuses, la mobilité du travail faible - peut-être plus qu'en Afrique de l'Ouest - les énormes transferts financiers, notamment les prêts importants à certains pays comme la Grèce, ont provoqué des transferts de risques, puisque la banque centrale a permis aux banques qui étaient des acteurs privés de se refinancer avec de l'argent public. S'ajoutent à cela d'énormes dettes croisées. Des pays comme l'Allemagne via sa banque centrale ont des créances sur le système des banques centrales européennes de l'ordre de 25 % du PIB, alors que les créances des pays comme la Grèce ou l'Espagne représentent le tiers du PIB, un quart pour l'Italie. Ces dettes croisées entre banques centrales sont liées aux flux de paiements qui sont asymétriques depuis la crise et qui ne sont pas du tout comptabilisées dans la dette publique.

Si l'on doit tirer une leçon de la crise, on peut voir que gérer une monnaie unique entre des pays différents reste compliqué et pour reprendre la métaphore du mariage, partager une monnaie c'est aussi partager le porte-monnaie.

Dans ce mariage on peut imaginer que certains vont dépenser plus que d'autres, mais il faut prévoir des compensations car si la situation perdure cela peut créer des tensions. Certains ont pensé que le cadre juridique européen n'était pas approprié et qu'il fallait le changer. Ce cadre juridique prévoyait que l'argent public ne soit pas utilisé pour des sauvegardes d'intérêt privé comme ceux des banques, ou qu'on n'utilise pas l'argent public d'un pays pour sauvegarder un autre pays. Le traité en ce sens a été bafoué, de la même façon pour les politiques budgétaires qui exigeaient la réduction des déficits. Une autre interprétation est de dire que le traité n'était pas réaliste et qu'il fallait faire plus d'intégration avec un budget commun. La situation actuelle est très asymétrique, elle a créé du chômage, de la désindustrialisation – très forte en France – et des clivages avec de fortes tensions, mais la zone euro a pu se permettre certains transferts financiers.

Si l'on prend l'exemple de l'UEMOA, ces types de transferts seraient-ils transposables à une si grande échelle ? Il semble que non, il faut donc trouver une autre solution pour que la monnaie circule partout et pas seulement entre les multinationales ou entre Dakar et Abidjan, etc... La monnaie doit également circuler dans les villes secondaires et les villes moyennes pour fixer les populations et qu'elles puissent devenir facteur de développement. Sans transfert financier, la solution n'est pas d'en terminer avec le Franc CFA, il peut y avoir un grand intérêt à avoir une monnaie assez forte pour favoriser les échanges internationaux et le développement des grandes entreprises, avoir une inflation et des taux de crédit faibles à 2,5%.

Toutefois il faut aussi s'assurer que la monnaie soit le gage du développement pour tous, éviter l'asphyxie et circuler au sein des populations, financer l'économie populaire : une solution peut être une monnaie locale, complémentaire.

Il faut également permettre aux communes de faire des dépenses élémentaires, à la micro-entreprise de fabriquer le trottoir dont elles auront besoin, à l'entrepreneur de s'alimenter en dépensant cette monnaie que l'épicier pourra épargner pour l'achat d'un bien, et permettre ainsi à la monnaie de circuler. Une monnaie locale aura un effet multiplicateur pour encourager le développement et permettra de lever l'impôt communal. Cette monnaie locale pourrait être testée sous l'appellation le Franc CFB. Je reprends l'idée de Jean-Marie Cour mais que j'avais également développée dans le cas de la Grèce.

Le Franc CFB pourra être fait par droit de tirage spéciaux, encadré auprès des communes pour une utilisation locale. Ce serait une monnaie « miel » pour l'investissement et l'échange local qui permettrait d'alimenter les différentes « ruches » que seraient les régions urbaines à haute intensité d'échanges et services. Ainsi tout s'activerait avec un effet multiplicateur pour l'économie locale sans fuite pour les importations. Des monnaies locales se développent en France, en Angleterre à Bristol. Pour donner la confiance dans cette monnaie, elle serait convertible en Franc CFA à un horizon de dix ans.

Christian de Boissieu – Ces deux premières interventions soulignent l'importance de la monnaie et de la politique monétaire. Mais, avant de laisser la parole à M. Fathallah Oualalou qui interviendra sur les politiques économiques, je veux souligner qu'on a tout demandé aux politiques monétaires depuis le début de la crise mondiale en 2007, partout dans le monde, y compris dans les pays les plus avancés comme les Etats-Unis, au Japon en Europe et ailleurs, et peut-être aussi dans la zone qui nous accueille aujourd'hui.

Mais ne demande-t-on pas trop aux politiques monétaires par rapport aux autres leviers économiques ?

Ainsi depuis hier, les marchés financiers partout dans le monde chutent parce que les nouvelles sur l'économie américaine étant meilleures, ils anticipent un durcissement de la politique de la réserve fédérale américaine qui va monter ses taux d'intérêts plus vite que prévu. Mais le fait d'anticiper la crise et d'apporter des corrections sévères sur les marchés financiers, les marchés obligataires et les marchés d'action(s) – phénomène de prophétie auto-réalisatrice bien connu – crée la crise. Les politiques monétaires nous ont évité une déflation mondiale à partir de 2007, et aujourd'hui la perspective que ces politiques monétaires pourraient trop rapidement s'inverser fait peur à tout le monde... on a trop et tout demandé aux politiques monétaires.



Fathallah Oualalou – Je voudrais situer Les Entretiens Eurafricains après la visite du président Macron et la tenue du Sommet d'Abidjan sur le thème de l'éducation et l'écologie, mais qui a été dominé par la question de l'immigration et de la sécurité. Il est certain que l'Afrique a réellement commencé à bouger économiquement à partir des années 2000, et plus exactement entre 2000 et 2014. Il me semble que cela soit lié à deux éléments : 1) la demande chinoise au niveau des hydrocarbures et des matières premières ; 2) un certain nombre de pays africains ont choisi d'adhérer à la réforme économique et politique dont le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie ou le Rwanda. Il est certain que le 21ème siècle sera celui de l'Afrique parce que le continent présente des opportunités démographiques, il s'urbanise et voit émerger une classe moyenne. Réfléchir sur la politique économique – que j'appelle la macro-économie du développement – c'est avant tout réfléchir sur l'interférence entre trois dimensions : l'effort national au niveau de chaque pays ; la dimension régionale ; et l'interférence avec la mondialisation qui devient essentiellement multipolaire.

Au niveau interne, une bonne politique économique, c'est avant tout une politique fondée sur la bonne gouvernance, efficace et ouverte sur la participation démocratique, nécessairement crédible pour donner confiance

en interne et en externe. Cela demande avant tout une politique macroéconomique saine qui évite le surendettement, la surinflation, les déficits jumeaux (externe et interne). Cela ne consiste pas uniquement à répondre aux recommandations du FMI et de la Banque Mondiale, mais à construire la décision économique de façon autonome. Sur le plan de l'économie réelle, il faut dépasser ou éviter le piège de l'économie de rente en donnant de l'importance à un certain nombre de valeurs, comme la valeur travail qui est primordiale pour diversifier son économie, développer l'agriculture et l'industrie. Il s'agit essentiellement de maîtriser des arbitrages entre l'investissement public et privé, entre le marché intérieur et le marché extérieur, et entre villes et campagnes ; et de promouvoir l'investissement dans la formation, les infrastructures et l'énergie pour l'électrification de nos économies.

Concernant l'intégration régionale, il faut constater la faiblesse des échanges commerciaux entre les pays. Pour y pallier, il faut créer les conditions de la complémentarité, des projets communs aux niveaux agricole, industriel et énergétique, favoriser les échanges et donner une certaine crédibilité à une monnaie unique.

Le troisième point essentiel est la maîtrise des rapports avec une mondialisation devenue multipolaire car la macroéconomie de développement est aussi une politique de partenariat avec une économie mondialisée et de plus en plus numérique. Comment lutter contre la pauvreté et en même temps maîtriser notre insertion dans cette économie numérisée ? Depuis les Accords de Yaoundé à ceux de Cotonou, l'Afrique a des rapports historiques et économiques privilégiés avec l'Europe, ceux-ci doivent toutefois être discutés et changer de nature.

***Le partenariat a été fondé
essentiellement sur deux éléments,
avec d'une part sur le plan économique
le libre-échange et d'autre part, l'aide.
Il faudrait désormais
entrer dans une autre logique,
celle de la co-production
entre l'Europe, l'Afrique subsaharienne
et l'Afrique méditerranéenne.***

Dans ce cadre-là, il est important de promouvoir une logique de verticalité - Afrique, Méditerranée, Europe (AME). La Chine est également présente et joue un rôle important. En décembre 2015 elle a proposé un nouveau contrat avec l'Afrique fondée sur une aide financière de 60 milliards de dollars, tout en ayant une logique de co-production. Elle est en train de changer son modèle de développement et délocalise un certain nombre d'industries vers d'autres continents dont l'Afrique. Par ailleurs, les Etats-Unis ont un programme commercial en direction du continent, qui repose essentiellement sur l'exonération des exportations africaines, sur l'aide alimentaire et l'électrification de l'Afrique. Nous devons, nous Africains, maîtriser cette multipolarité par une approche triangulaire qui permette à l'Afrique d'équilibrer ses rapports avec l'Europe et les autres pôles qui prédominent en Asie et en Amérique.



Cédric Deguenonvo - Je représente le think tank L'Afrique des Idées, qui mène des réflexions sur les problématiques africaines et prône « l'afro-responsabilité », invitant les Africains à prendre leurs responsabilités et trouver des solutions à leurs problèmes. Mon intervention sera centrée sur la politique monétaire de

la zone UEMOA. Un examen objectif de la zone CFA et en particulier celle de l'UEMOA montre que le système monétaire imprime une certaine stabilité aux économies de l'Union. Toutefois, il présente des limites qui méritent d'être dressées.

Le Franc CFA présente des opportunités dont une stabilité macroéconomique, notamment si on compare celle-ci à d'autres pays. La croissance en zone monétaire est plutôt dynamique (6% au sein de l'UEMOA entre 2010 et 2016, contre 4% pour la CEMAC et 3.5% pour l'Afrique subsaharienne), mais elle ne doit pas être attribuée uniquement à la politique monétaire. L'ancrage fixe à l'euro permet une maîtrise de l'inflation qui est le résultat des politiques monétaires menées par la BCEAO (une moyenne de 2,1% de 2000 à 2016), une stabilité des prix nécessaire pour celle du pouvoir d'achat dans un contexte où les pays sont importateurs nets. Il permet également l'absorption du risque de change et la réduction du risque de volatilité des devises, rassurant les investisseurs qui souhaitent investir dans la zone. Le fait d'évoluer dans le cadre d'une monnaie commune implique une discipline budgétaire car les pays doivent respecter certains critères de convergence. La stabilité macroéconomique fait que la zone est plus ou moins résiliente par rapport à certains chocs externes. Le système est soutenu par la France, une économie forte, qui garantit la convertibilité totale du F.CFA, et a contribué à la baisse des primes du marché noir en termes de divergence entre taux de change officiels et parallèles. En période de crise, la zone CFA profite d'une certaine stabilité macroéconomique.

Toutefois des réformes sont nécessaires pour des raisons économiques et de souveraineté monétaire. Parmi les raisons économiques, il y a la surévaluation de la monnaie par rapport à celles des partenaires, ce qui se traduit par une faible compétitivité à l'export. Depuis novembre 2017, au sein de l'Afrique des idées nous travaillons sur un rapport analytique autour de la question sans aucun parti pris politique. Le groupe de réflexion se compose majoritairement d'économistes pour des résultats purement analytiques bien que nous sachions que les décisions dans ce domaine sont d'ordre politique.

Le F.CFA est arrimé à une monnaie forte, l'euro, ce qui peut conduire à sa surévaluation et avoir une influence sur la compétitivité de la zone en encourageant les importations au détriment des exportations par exemple. Le taux de change fixe du F.CFA prive les Etats de pouvoir procéder à des ajustements en période de chocs et limite leur action pour des politiques budgétaires.

Il y a plusieurs espaces budgétaires dans la zone UEMOA.

Le recouvrement fiscal est faible, en moyenne de 16% en 2016. Face à des capacités budgétaires réduites et à la rigidité de la politique monétaire, on peut s'interroger sur la capacité à surmonter certains chocs. Comment réformer la politique monétaire de la zone sans pour autant passer à un système de change flottant ? La zone F.CFA n'est pas la seule zone à évoluer avec un change fixe, le rapport sur l'économie mondiale du FMI de 2015 indiquait que près de 55 pays évoluaient avec une monnaie au taux de change fixe.

Il faudrait réfléchir à la possibilité d'arrimer le F.CFA à un panier de devises car si en 2016 l'Europe reste le partenaire principal des échanges (43% des échanges extérieurs de l'UEMOA se font avec l'Europe contre 30% avec l'Asie) son poids baisse régulièrement depuis 2010.

(de 60% à 43% tandis que l'Asie est passée de 12% à 30% durant la même période).

Il convient de préciser qu'au-delà de la politique monétaire, il y a des contraintes propres à l'UEMOA qui freinent le développement de la zone. En effet, l'UEMOA n'est pas une zone monétaire optimale car le commerce inter-régional y est faible (moins de 20% du commerce total), il n'y a pas véritablement d'intégration financière et elle fait face à des chocs asymétriques. Enfin, malgré la stabilité macroéconomique, les IDE n'ont pas été significatifs.

Des raisons de souveraineté incitent également à la réforme. Le système en cours est basé sur un accord de coopération monétaire avec la France (dont la pertinence est difficile à prouver actuellement). Celui-ci prévoit la convertibilité de la monnaie contre réserves, l'obtention d'un siège dans la gouvernance avec un droit de veto implicite (vote à l'unanimité) sur les décisions majeures. Pour beaucoup il s'agit d'un vestige de la colonisation et il y a une forte demande sociale pour une évolution. La dénomination d'une monnaie importe peu mais celle du CFA (la communauté financière en Afrique ou coopération financière en Afrique centrale) heurte les consciences chez les anti-CFA qui se mobilisent. Une réflexion doit être menée et peut-être faudra-t-il soumettre la question à un référendum, ou à un vote dans les parlements nationaux.

Parmi les autres réformes que nous suggérons, il faudrait revoir les instruments monétaires de façon à stimuler le développement du secteur privé. Ainsi, il faudrait plus de transparence sur la gestion des réserves de changes pour susciter et maintenir la confiance, et renforcer la résilience face aux chocs. Cette réforme pourrait dissuader les interrogations sur la rente générée par les intérêts sur le compte des opérations. Pourrait-elle alimenter une réponse aux investissements et au manque de mesures de filets de sécurité face au chômage ?

Il faut garder l'Union ou du moins conserver ses points forts en cas de monnaie unique de la CEDEAO dont la convergence est difficile à l'heure actuelle car l'harmonisation des politiques monétaires ne s'est pas faite correctement et aucun des pays concernés n'a pu respecter les critères de convergence de façon continue entre 2012 et 2016.

Au-delà des réformes, le contrôle de la monnaie à lui seul ne suffit pas à insuffler le développement, il faut un changement structurel, de la diversification et de la compétitivité économique : cf. exemple des pays ayant leurs propres monnaies (Ghana, Nigéria, Guinée, etc...).

Christian de Boissieu - Vous posez des questions importantes calmement et sans dogmatisme. Cette posture est nécessaire pour faire avancer le débat sur la monnaie.



Mbaye Dione - Mesdames et Messieurs, en vous apportant les salutations de Monsieur Aliou SALL, Président de l'Association des Maires du Sénégal, et de l'ensemble des Maires de notre pays, je souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Je voudrais remercier les responsables des Entretiens Eurafricains qui ont choisi

le Sénégal et sa capitale pour la tenue cette année de ce colloque, et remercier aussi l'IAM de l'accueillir.

La question du choix de politiques économiques et monétaires pour relever les défis de l'investissement et de la cohésion territoriale, du point de vue des collectivités territoriales que nous sommes, doit être abordée sous l'angle du rôle que peuvent jouer nos communes et nos entités territoriales dans l'attractivité de nos espaces avec la perspective de l'intégration régionale et sous régionale.

Aujourd'hui les collectivités territoriales ont acquis une place de choix en tant que démembrés de l'Etat dans la conduite des politiques publiques, et leurs compétences sont de plus en plus grandissantes. En effet, en plus des compétences générales, des domaines et des niveaux de compétences transférées par l'Etat, les collectivités territoriales se voient assignées des missions de promotion du développement local et d'attractivité, en se basant sur des logiques de compétitivité et de viabilité.

Pour l'accomplissement de ces nouvelles missions avec et aux côtés de l'Etat central, de nouvelles perspectives et de nouveaux instruments s'ouvrent à leur disposition avec la possibilité de recourir aux mécanismes innovants de financement comme l'emprunt, les délégations de services et les partenariats public/privé.

Le développement est une question d'harmonie, d'équilibre et d'adéquation entre les besoins et les préoccupations des populations d'une part, et les ressources disponibles et mobilisables d'autre part, dans le respect de la dignité humaine, de la nature et des principes de paix, pour un monde juste et durable. Bien souvent, dans le cadre des institutions et des concertations internationales, les Etats se contentent de résolutions et de déclarations de principe. Or les actions nécessaires s'appliquent à des territoires, à des échelles qui cadrent avec la quotidienneté de la vie et des activités des populations.

En cherchant à faire la jonction entre ces échelles de territoire et les grandes résolutions et les politiques macroéconomiques et monétaires, on vise donc l'efficacité de l'action et la pertinence des choix de mesures à prendre

concrètement. En outre, les voix du peuple à la base sont ainsi portées vers les grands décideurs étatiques pour les amener à trouver les bonnes solutions à ses préoccupations au niveau local.

Comme vous le savez, l'économie mondiale, telle qu'elle fonctionne, crée des situations de misère et de détresse profondes au sein des populations démunies qui deviennent ainsi des proies faciles des systèmes. La lutte contre la pauvreté devra être un axe important des politiques à mener dans les Etats et dans nos collectivités.

La globalisation des systèmes de production et des échanges commerciaux devra intégrer la nécessité de mesures de réajustement pour réguler les flux, instaurer au besoin certaines taxes sur les transactions et mettre des dispositifs qui puissent assurer un peu plus de justice et d'équité entre les Etats mais aussi entre les territoires locaux et entre les peuples.

A cet égard, des problématiques comme la question de la dette, les problèmes d'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, et à l'énergie, les mécanismes d'inclusion sociale, les modes d'habitat et d'établissements humains, doivent être au cœur d'un projet mondial plus solidaire, mais qui passe par des territoires viables.

Tout cela nécessite une gouvernance mondiale, ou tout au moins une concertation mondiale pour mettre en place et faire fonctionner des dispositifs nouveaux qui arrivent à rétablir les équilibres économiques, sociaux et environnementaux. Une autre nécessité s'impose également, celle qui consiste à expérimenter dans nos localités et nos villes des plans et des politiques qui permettront de dégager des pistes de solutions.

L'équation de l'investissement dans nos pays reste à résoudre pour attirer les investisseurs extérieurs par des mesures incitatives au plan fiscal et au plan de la mise à disposition d'espaces appropriés pour les infrastructures industrielles. En effet, l'épargne nationale étant faible, le recours à des apports extérieurs est nécessaire pour accélérer la cadence des investissements privés, l'Etat ne pouvant pas tout faire.

Un autre levier sur lequel nous essaierons d'agir porte sur l'orientation à bon escient des transferts d'argent de nos compatriotes établis à l'étranger vers des investissements porteurs et bénéfiques pour le développement de nos terroirs.

En outre, les responsables locaux de même que les Etats, devront veiller à ce que les espaces urbains et les territoires de vie des populations soient bien aménagés, en équilibre avec la nature, et soient des intégrateurs sociaux.

C'est l'engagement que nous pouvons prendre ici en notre qualité d'acteurs des collectivités territoriales, tant au niveau national qu'au niveau de la sous-région, pour ouvrir la voie aux Etats et leur montrer que nous sommes prêts pour des actions concrètes.

Ce sont là quelques réflexions que m'inspire le thème par Les Entretiens Eurafricains, en exprimant la disponibilité et l'engagement des Maires du Sénégal pour mener les combats face aux défis qui nous interpellent pour le développement de nos terroirs et pour l'intégration harmonieuse de notre espace régional.

Christian de Boissieu – J'ai deux questions précises pour monsieur Bationo qui a déjà été interpellé avec beaucoup de diplomatie par Cédric Deguenonvo. L'euro a tendance à monter face au dollar depuis quelques semaines, et ce n'est pas fini car les turbulences actuelles peuvent affaiblir le dollar et faire monter l'euro. Est-ce une source d'inquiétude pour la BCEAO ? On a parlé des projets de monnaie unique pour la zone CEDEAO, la BCEAO a-t-elle une position officielle ou officieuse sur ce projet qui concerne l'avenir à long terme ?

Philippine Cour nous propose avec sa monnaie locale d'intervenir de façon très concrète.

Cette monnaie locale et les monnaies nationales pourront-elles coexister pacifiquement ?

En général il y en a une qui l'emporte sur les autres, c'est ce que l'on appelle la loi de Gresham. Lorsque j'ai travaillé en Russie durant la transition j'ai pu observer que la coexistence du rouble et du dollar n'était pas pacifique ; en Europe la coexistence de l'écu et des monnaies nationales ne l'était pas non plus. Comment abordez-vous ces problèmes de concurrence entre les monnaies parallèles ?



Echange avec l'auditoire

Laouali Chaïbou, *Commissaire à la CEDEAO* – Concernant la question de la monnaie unique en Afrique de l'Ouest, il me semble que lorsque l'on a une réponse, il faut cesser de poser les mêmes questions. En effet, il a été clairement décidé qu'une monnaie commune sera effective pour les 15 Etats membres de la région, la décision sur le projet d'une monnaie unique ayant été approuvée par les chefs d'Etats. La question portant sur l'espace géographique a donc sa réponse, désormais il faut plutôt s'interroger sur les moyens de la mise en place de cette monnaie unique et sur le calendrier.

Une Task force qui regroupe les chefs d'Etats de Côte d'Ivoire, du Niger, du Nigeria et du Ghana a été mise en place pour proposer d'ici 2020 une feuille de route dans l'objectif de la mise en œuvre de cette monnaie ouest-africaine.

Quelle contribution la BCEAO entend-elle apporter dans le processus de mise en œuvre de cette monnaie, décidée par les chefs d'Etats et de gouvernement ? La BCEAO a l'essentiel, voire l'exclusivité, des compétences dans la région, et elle doit répondre à des ouvrages comme celui de Kako Nubukpo, ancien Ministre du Togo. Sortir de la servitude volontaire. Peut-elle s'inspirer de l'Union européenne qui, pour répondre à une question majeure, finance un consultant ou groupe de spécialistes tout en précisant que les résultats de l'étude ne l'engagent pas ?

Christine Holzbauer, *journaliste pour African Banker* – Lors de la dernière réunion de la zone Franc à Bercy, le ministre de l'Economie et des Finances français a répondu à la question sur le rôle de la monnaie dans la politique de développement, que la monnaie servait à la stabilité et non pas au développement. La BCEAO est-elle d'accord avec cette réponse ? Concernant les zones géographiques, la monnaie unique de la CEDEAO ne va pas effacer les deux autres zones Franc, Afrique centrale et les Comores, au regard de la complexité pour rendre inter-opérables les Francs CFA des deux zones. Pourtant, une monnaie unique au sein de la CEDEAO favoriserait le développement des échanges qui se font avec un certain nombre de pays d'Afrique centrale et qui sont très importants pour l'intégration régionale.

Naïma Korchi – Avant de poser ma question je voudrais rappeler que la première organisation panafricaine et d'intégration a été faite par les femmes un an avant l'Union Africaine, preuve que les femmes se sont intéressées à l'intégration régionale bien avant les hommes. Ma question s'adresse à Monsieur Oualalou, quel sera le statut du dirham après l'adhésion du Maroc à la CEDEAO ? Cela ne va-t-il pas poser des problèmes ?

Moubarack Lo – Peut-on envisager la création de la monnaie CEDEAO sur la base d'une stratégie à géométrie variable ? Monsieur Bationo peut-il nous dire si le cadre juridique permet de mettre en place une monnaie locale ?

Momodou Dia, enseignant-chercheur à l'IAM – En théorie économique, on apprend qu'il y a des triangles d'incompatibilité : avoir un régime de change fixe ; avoir une parfaite liberté de circulation des capitaux, disposer d'une politique monétaire autonome, c'est-à-dire fixer les taux d'intérêt à court terme. Sur ce point, la BCEAO dispose-t-elle d'une autonomie de sa politique monétaire ? Les taux d'injection de liquidités sont à 2,5% pour les banques alors que les banques dans la zone UEMOA prêtent à hauteur de 11,5%, la marge d'intermédiation étant donc de 9%. Certaines entreprises empruntent à 6% mais cela ne constitue pas le cas général. Le dernier crédit que j'ai contacté était à 12% et on peut décliner pour les particuliers. Votre politique monétaire ne favorise-t-elle pas les banques au détriment des particuliers ? Peut-elle favoriser une croissance inclusive alors que les entreprises et les particuliers ne profitent pas des prêts bancaires ? Les banques prêtent moins de 50% des encours bancaires et le reste des activités consiste à acheter les bons du Trésor pour les Etats, ce qui est bien pour le financement des infrastructures mais pas pour l'inclusivité.

Gilles Yabi – Les banques sont sur-liquides dans la zone et de ce fait, elles ne devraient pas avoir besoin d'être refinancées mais pourquoi le sont-elles ? Et pourquoi les banques ne pourraient-elles pas se refinancer entre elles avec un marché interbancaire ? La critique sur le Franc CFA ne porte pas vraiment sur la politique monétaire ou celle de la Banque Centrale mais plutôt sur la politique de change fixe qui donne le sentiment qu'il n'est pas incitatif à la production locale, et par ailleurs, sur son rapport à une monnaie qui est forte.

Philippe Cour – Pour la stabilité ou le développement : la première fonction de la monnaie est d'être un moyen de paiement. Vous parlez de la loi de Gresham qui veut que quand coexiste deux monnaies, la moins forte va circuler tandis que l'autre sera thésaurisée. Mais c'est justement ce que l'on veut dans les communes, une monnaie locale qui va circuler : le maire paiera la micro-entreprise qui fera les trottoirs, on favorisera les échanges ce qui permettra à l'économie informelle, cette économie duale, de se développer... et le maire pourra se faire payer dans cette monnaie locale. Celle-ci doit circuler quand l'autre pourra être thésaurisée et être la monnaie des échanges au niveau national, régional et international. D'un point de vue démo-économique, la population urbaine se multipliant par 60 en un siècle en Afrique subsaharienne, c'est une situation qu'en Europe nous percevions comme une situation de crise qui nécessiterait des mesures exceptionnelles. La Banque Centrale Européenne et toutes les banques centrales de la zone euro multiplieraient leur bilan par des facteurs de 10. A ces situations de crise il faut des réponses exceptionnelles et c'est pour cela que la monnaie locale peut-être une réponse exceptionnelle dans cette situation de crise qui va durer longtemps, avec une possibilité de convertibilité mais à horizon lointain. Certains maires pourraient expérimenter le procédé en partenariat avec la BCEAO et peut-être l'Afrique des idées.

Fathallah Oualalou – Concernant le dirham et la future monnaie CEDEAO, j'aurai tendance en tant qu'économiste à renverser les termes du débat. Cette question de la monnaie est compréhensible mais je pense que le plus important est de promouvoir les échanges intercommunautaires. En Europe, l'euro évolue dans une zone où l'essentiel des échanges sont intercommunautaires. La monnaie est le résultat d'une réalité en matière d'échanges. Le Maroc en Afrique de l'Ouest est avant tout un investisseur et non un commerçant, avec un atout que représentent l'OCP et la question agro-alimentaire. On ne peut pas industrialiser l'Afrique si on ne développe pas avant tout son agriculture. Le Maroc est un pays déficitaire en matière énergétique mais a un atout essentiel pour accompagner l'Afrique sur le plan alimentaire et agro-alimentaire. Nous avons bien-sûr un besoin d'intégration et nous n'avons pas pu développer une intégration maghrébine pour des considérations politiques. Nous avons aujourd'hui cette possibilité, raison pour laquelle je préfère renverser la question de la monnaie unique et discuter des conditions économiques, des investissements et des échanges entre les pays.

Franck Bationo – Pour répondre à Monsieur Chaïbou, la BCEAO fait partie de la Task Force sur la monnaie et à ce titre nous avons une contribution aussi bien technique que de conception du dispositif d'intégration monétaire. La BCEAO est impliquée dans les questions d'intégration depuis 1983, nous sommes la banque centrale de huit pays et nous travaillons pour appuyer l'intégration au sein de l'UEMOA et pour l'approfondir au sein de la CEDEAO. Nous hébergeons l'association des banques africaines que nous prenons à charge entièrement depuis les années 70. Nous avons toujours travaillé pour l'intégration régionale, et avec l'échéance de 2020, nous travaillons pour mettre à leur disposition les outils techniques. La BCEAO a une expérience sur les questions relatives à l'intégration de la monnaie, nous étions six pays et avons intégré deux autres pays dans notre zone et cette

expérience nous pouvons la partager avec les autres pays de la CEDEAO. Concernant le taux de change, 51,9% des pays dans le monde (soit 189) ont un régime de change à taux fixe. Il faut analyser la performance des politiques qui sont mises en œuvre dans le cadre de ce régime car nous avons une belle performance. Nous ne devrions pas abandonner ce qui fonctionne pour partir à l'aventure, mais chercher à l'améliorer. Mon propos ne vise pas à dire que tout est bon mais nous avons une expérience et nous prenons les critiques. Si des propositions sont à même de nous améliorer, nous les intégrerons. Aujourd'hui le niveau de financement dans notre zone est le même que la moyenne de l'Afrique. Avec l'Afrique du Sud, il représente 70% et si l'on retire le financement privé, on est à 29%. Le FMI dans son rapport les « Perspectives régionales » publié en 2017 (dans la rubrique world indicator) le coût du crédit à l'économie dans la zone UEMOA est passé de 5,42% à 5,71% en 2016, mais au Ghana il est à 16,9%, au Nigeria à 16,6%, et au Kenya à 9,6%. Or le citoyen ou le particulier a le sentiment que le crédit est cher, mais c'est en raison du taux d'intérêt que lui facture la banque. De plus faute d'une garantie, ou de souscrire à une assurance, on lui demande de payer des intérêts sur la base des impôts qu'il paie à l'Etat. Ainsi le coût au final peut être au-dessus du coût du taux d'intérêt. Certaines publicités officielles aujourd'hui promettent des crédits sur vingt ans sans apports nécessaires pour l'habitat. Une autre réclame de la SGBC propose des crédits aux particuliers à 5,5%. Pour la question du taux de change, beaucoup trouvent la monnaie forte mais toutes les monnaies le sont et aucun ne souhaite rattacher sa monnaie à une monnaie faible. Certains proposent de rattacher la monnaie à un panier de devises, mais l'euro, le dollar, le yuan, la livre sterling etc... sont toutes des monnaies fortes. Et se raccrocher au dollar comme d'autres le préconisent, créera une monnaie forte. Le critère qui doit être retenu pour le taux de change est de savoir s'il doit permettre à l'économie d'être en lien pour fonctionner.



3^{ème} TABLE RONDE

La BRVM : un acteur régional favorisant l'investissement et la levée de fonds pour les PME et les collectivités locales.

Animée par **Nadia MENSAH-ACOGNY**, Directrice générale et co-fondatrice d'ACOSPHERE

Introduite par **Edoh Kossi AMENOUNVE**, Directeur général de la BRVM

Avec :

Pau-Harry AITHNARD, Directeur Groupe, Marchés des capitaux et gestion d'actifs, ECOBANK ETI

Macoumba DIOUF, Maire de Latmingué et membre de l'Association des Maires du Sénégal

Marie-Odile SENE, Directrice générale de CGF Bourse

Stanislas ZEZE, Président Directeur général, Bloomfield Investment Corporation



Nadia Mensah-Acogny - présente les panélistes et invite le Directeur général de la BRVM, à introduire le sujet.

Edoh Kossi Amenounve revient sur le choix de consacrer une table ronde spécifique sur le rôle de la BRVM, ce qui témoigne de l'importance de cette institution et du rôle qu'elle est censée jouer en matière de financement de l'économie des pays de l'UEMOA. Créée il y a une vingtaine d'années, la BRVM est perçue comme une réforme structurelle majeure des économies de l'UEMOA pour permettre de financer les Etats et le secteur privé sur le long terme. La BRVM est une bourse régionale impliquant les 8 pays de l'UEMOA dont le rôle consiste à mobiliser des ressources longues. Elle a été créée et organisée suivant les standards internationaux pour attirer les investissements locaux et internationaux. Après plus de 20 ans d'existence, la BRVM représente 6836 milliards de F.CFA de capitalisation boursière, soit environ 11% du PIB de l'UEMOA au 31 décembre 2017, 45 sociétés cotées et 37 lignes obligataires cotées et un volume de transactions de 1 milliard de F.CFA par jour.

Au cours de ces 20 dernières années, la BRVM a favorisé essentiellement les Etats et les grandes entreprises qui ont levé plus de 6000 milliards de F.CFA sur le marché, même si les Etats ont levé plus de 70% de ces ressources. Cela s'est fait au détriment des PME qui constituent la majorité du tissu économique des pays de l'UEMOA.

C'est ainsi qu'a vu le jour le 31 décembre 2017 un 3^{ème} compartiment dédié aux PME et plus précisément aux entreprises à fort potentiel de croissance. Celles-ci jouent un rôle

important dans la transformation économique de nos économies, créent des emplois et sont appelées à se développer sur la scène régionale et continentale au cours des prochaines années.

Un travail a déjà commencé avec certaines d'entre elles. Dans sa configuration actuelle, la BRVM ne donne pas encore accès aux TPE et aux start-up mais il est envisagé dans un futur proche de créer un autre compartiment approprié pour ces entreprises qui présentent des risques différents. La priorité actuelle réside dans l'attrait des entreprises ayant atteint une certaine taille et une certaine organisation afin de les aider à passer à un autre niveau.

Dès la création du marché régional, le cadre réglementaire prévoyait que les collectivités locales puissent lever des ressources sur le marché financier régional. Mais à ce jour force est de constater qu'aucune collectivité locale ne s'y est hasardée. La ville de Dakar s'appropriait à le faire mais a été interrompue dans son processus. Certaines raisons peuvent expliquer cette réticence : 1. le processus de décentralisation tel qu'envisagé ou mis en place n'est pas effectif dans certains pays, 2. le manque d'autonomie de gestion et financière des collectivités locales à qui l'on ne donne pas tous les moyens de s'affranchir. Dans ce contexte et pour permettre aux collectivités locales d'y accéder, il faut accélérer le processus de décentralisation et donner plus d'autonomie aux collectivités locales. Par ailleurs, la collectivité qui emprunte a besoin d'un engagement de l'Etat. Or, il faut qu'il y ait une bonne articulation entre les activités de la collectivité et les ministères de tutelle et notamment celui en charge des Finances, pour honorer in fine la dette si besoin. Enfin, la notation financière des collectivités est importante pour donner une opinion sur leur capacité de d'emprunt, et pour faire face à leurs engagements. Il importe aujourd'hui d'accélérer le mouvement pour permettre aux collectivités locales d'adopter les standards internationaux.

Nadia Mensah-Acogny reconnaît que la question de la notation financière a un rôle capital à deux niveaux : donner confiance aux investisseurs et permettre à l'entreprise de comprendre sa propre valeur.



Stanislas Zézé définit la notation financière qui vise à établir la qualité de crédit d'un emprunteur. Elle repose sur la capacité (solvabilité) et la volonté d'un emprunteur à faire face à des obligations financières à court, moyen et long terme. Au terme d'une analyse rigoureuse de paramètres qualitatifs et quantitatifs,

une note est attribuée à long terme ou à court terme assortie de perspective stable, négative ou positive, qui définit la tendance de la note. Celle-ci n'est pas figée, elle est valable pour un an et elle est renouvelable. Elle évolue également en fonction de changements intervenus.

La notation financière a été introduite en Afrique de l'ouest il y a 11 ans par Bloomfield, première agence de notation de la zone UEMOA. Il faut avouer que l'environnement des affaires en Afrique n'est pas très transparent. C'est une question culturelle. Cet outil peut et doit faire œuvre de pédagogie. Instrument essentiel, la notation financière est indispensable pour une introduction sur le marché des capitaux de l'UEMOA. Elle est obligatoire dans la réglementation de l'UEMOA qui stipule que toute société qui émet des obligations doit être notée ainsi que toute société cotée ; de même tous les garants qui produisent des garanties pour les entités qui lèvent des emprunts obligataires. Cette réforme est imputable à Edoh Kossi Amenounve lorsqu'il dirigeait le *Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers*. Il avait compris l'importance de disposer de cet outil qui limite le risque d'asymétrie d'informations entre les pourvoyeurs de capitaux et les demandeurs de capitaux. On a coutume de dire que les banques ne prêtent pas et que les investisseurs se méfient de nos marchés. Le manque de visibilité sur la capacité à rembourser de la part des investisseurs est un sujet d'inquiétude qu'il faut prendre en considération. En général, un investisseur se pose trois questions essentielles 1. Pourquoi investir, l'opportunité et l'assurance que l'investissement est le bon. 2. Quel est le retour sur investissement (la profitabilité de son investissement) ? 3. Quel est le risque encouru ? (Ne pas perdre son capital).

**La notation financière répond à trois questions :
l'opportunité de l'investissement
et l'assurance qu'il est bon,
le retour sur investissement
et le risque encouru ?**

C'est également un outil dynamique dans les mains de l'agent de notation financière. En fonction de la note attribuée, à la baisse ou à la hausse, l'investisseur considère que la note correspond à la qualité de crédit de l'entité notée. La notation financière a permis un développement du marché des capitaux en zone UEMOA et aux entreprises publiques et privées d'accéder à des financements.

Pour ce qui est des collectivités locales qui demeurent des rouages essentiels dans le développement de nos

économies, l'idée serait d'avoir des collectivités locales indépendantes qui arrivent à emprunter sans la garantie de l'État. Pour ce faire, il faut qu'elles aient des notes d'investissement dans le cadre de la législation de l'UEMOA qui leur permettraient d'emprunter sur le marché de capitaux sans cette garantie de l'État. Dakar s'appropriait à le faire mais l'opération n'a pas abouti. Elle avait une note qui lui permettait d'emprunter sans garantie. Ceci dit, la sollicitation d'une garantie permet de rehausser la note. Pour la rendre plus attractive, les États centraux doivent dynamiser la décentralisation et offrir aux collectivités locales les moyens d'une capacité de gestion autonome. Les États pensent que les collectivités locales n'ont pas les capacités de gestion sur les plans administratifs, politique et financier. Encore faudrait-il que la législation le leur permette.

Nadia Mensah-Acogny aborde la question centrale de la différence existant entre la levée de capitaux et le crédit bancaire. Réalité ou mythe ?



Paul-Harry Aithnard ne relève pas de contradiction fondamentale entre la capacité à mobiliser une épargne propre et celle à se financer sur les marchés financiers. On a tendance à opposer crédit et capitaux par les marchés, or ce sont deux produits à usage différent et ce sont deux modes de finance-

ment différents. Prenant exemple de deux médicaments (Ibuprofène et du paracétamol) qui soignent le mal de tête mais dont la composition contient deux molécules différentes, il parvient à la conclusion que par l'un ou l'autre on arrive au même résultat. Cependant, il ne faut pas penser qu'on peut utiliser de la dette pour régler un problème d'actions ou utiliser des actions pour régler un problème de dette. La dette c'est le crédit bancaire. Celui-ci est octroyé pour des situations de financement où il y a une certaine visibilité ou une certitude d'avoir des flux entrants qui permettent de la rembourser. C'est un financement limité dans le temps pour des besoins à moyen terme. En revanche, pour ce qui est des marchés de capitaux, la démarche est complètement différente. Dans cette configuration, vous faites appel à des actions. C'est en quelque sorte, un mariage qui est réalisé, une alliance conclue pour le meilleur et pour le pire, un partenariat à long terme dont les modalités d'application sont différentes du crédit bancaire. Le marché financier offre beaucoup plus de flexibilité car il n'y a pas de remboursement fixe et vous ne profitez pas non plus d'effet de levier. En somme, ce n'est pas contradictoire mais ce sont deux solutions de financement pour des besoins différents.

À propos de la question relative à la mobilisation de l'épargne, il faut bien comprendre les enjeux avec quelques chiffres qui permettent de mieux appréhender son importance. En 1990, la capitalisation boursière de l'Afrique subsaharienne et celle de l'Asie du Sud-Est sont à peu près équivalentes. Trente ans après, la capitalisation

boursière en Asie du Sud-Est est dix fois supérieure à celle de l'Afrique Subsaharienne. En 1970, le volume d'épargne par rapport au PIB en Asie du Sud-Est était à 20%, et identique pour l'Afrique subsaharienne. Aujourd'hui ce pourcentage se situe à 50 % pour l'Asie du Sud-Est et à 15% pour l'Afrique Subsaharienne. Le constat est simple, l'Afrique subsaharienne épargne peu et il faut creuser ce sujet pour en connaître les tenants et aboutissants. N'y a-t-il pas un lien de cause à effet quand on fait une comparaison entre le montant de l'investissement dans l'éducation des deux continents ? En 1970, les deux continents sont sensiblement au même niveau soit 20 milliards de dollars et 50 ans plus tard, il est de 2000 milliards de dollars en Asie du Sud-Est et de 100 milliards en Afrique subsaharienne. En effet tant qu'on n'aura pas réglé cette problématique de l'éducation en Afrique qui va aider à la mobilisation de l'épargne et qui, elle-même, va aider à améliorer la capitalisation boursière, nous ne pourrons pas instaurer un cercle vertueux pour financer les PME et les collectivités locales. Le gros problème des PME, c'est l'emploi car si on ne crée pas d'emploi, on ne pourra pas financer des PME. Tout le problème se situe à ce niveau.

Nadia Mensah-Acogny interroge Marie-Odile Sene Kantoussan, la directrice générale de CGF Bourse sur le rôle d'une société de gestion et d'intermédiation (SGI) dans la captation de l'épargne et sur l'instauration du guichet unique des produits d'épargne au niveau du marché financier.



Marie-Odile Sene Kantoussan

commence par détailler et expliciter les activités de sa société. Acteur commercial du marché financier, elle a plusieurs métiers sous la même casquette, le plus connu étant l'intermédiation boursière. Seule intervenante au Sénégal habilitée au niveau de la BRVM pour opérer des

transactions d'achats et vente de titres, CGF Bourse est active dans le conseil financier aux entreprises et pour l'épargne individuelle. Elle conseille également les Etats et les collectivités locales.

Concernant la partie de levée de fonds, CGF Bourse appuie fortement les émetteurs en les motivant à intervenir davantage sur le marché financier. Elle rejoint les propos de Paul-Harry Aithnard sur la complémentarité des deux voies de levée de fonds. Les besoins ne sont pas les mêmes et pour chaque besoin il faut un produit adapté (la banque ou le marché financier). Pour jouer ce rôle d'intermédiation entre les pourvoyeurs de capitaux et les demandeurs de capitaux, il faut forcément des produits. CGF Bourse propose d'utiliser des véhicules de placement, mieux des véhicules d'optimisation de revenus pour pouvoir faire le lien entre ceux qui demandent des capitaux et ceux qui ont un excédent de trésorerie. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes : des émissions d'action, des titres de créance, ou des plans d'épargne d'entreprise. Les émissions d'action sont des titres de

capital. Il s'agit par ce biais d'accompagner les entreprises à accéder à l'épargne à travers l'ouverture de leur capital. Cette opération favorise le partage de revenus. Ainsi, les détenteurs des actions deviennent des actionnaires de la société et bénéficient des dividendes. En 2017, c'est plus de 100 milliards F.CFA qui ont été injectés sur le marché financier en revenus de dividendes ce qui n'est pas négligeable. Les titres de créances sont des émissions d'emprunts obligataires qui permettent aux entités (Etats, entreprises, collectivités locales) de lever des fonds à travers des émissions d'obligations. Celles-ci offrent des intérêts qui sont assez compétitifs pour les institutions et les particuliers (c'est très important de miser sur la population, même si les résultats des opérations de levée de fonds concernent plutôt les institutionnels : les banques, les compagnies d'assurances...)

Il est primordial tout au long de la consolidation du marché financier de renforcer l'éducation financière de la population pour qu'elle achète des actions ou des obligations dès que les titres sont émis sur le marché.

En effet, les revenus de entreprises via les actions et les obligations reviennent aujourd'hui pour une grande part et essentiellement aux personnes morales. CGF Bourse opère un travail de fond pour inverser la tendance ou l'équilibrer. Les particuliers représentent en moyenne 5 voire 10% des opérations d'émission mais CGF Bourse travaille à améliorer ce ratio par la mise en place d'autres véhicules financiers à l'instar des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Depuis que Les sociétés de gestion d'actifs interviennent sur le marché financier de la BRVM, soixante-dix OPCVM offrent plusieurs profils dont quinze au niveau de CGF Bourse. L'objectif est d'aider chaque catégorie (particuliers, entreprises) à mettre de côté une trésorerie en fonction de sa capacité. Cette trésorerie active bénéficie de toute l'optimisation de rendement à travers des fonds communs de placements diversifiés : placements obligataires, placements actions et placements mixtes permettant d'avoir les deux compartiments actions et obligations. Avec les plans d'épargne d'entreprise, il s'agit de renforcer l'éducation financière en intégrant dans la démarche la propension à épargner en fonction de ses revenus. En effet, plus l'épargne évolue, plus les revenus évoluent ; mais on observe une tendance contraire en Afrique zone UEMOA. CGF Bourse travaille à la mise en place de plans d'épargne dans les entreprises, en favorisant la motivation des employeurs et l'engagement de l'employé. Ceux-ci peuvent également évoluer en plans d'épargne retraite.

Les clubs d'investissement qui se créent permettent à un certain nombre de personnes de se réunir pour partager leur culture de l'épargne, leur culture financière et développer ensemble la gestion de portefeuilles. L'objectif est d'intégrer la diversification en favorisant l'apprentissage de tous les véhicules de placement, soit en les mettant dans un panier de valeurs géré de manière collégiale à travers un club de personnes ou en confiant la gestion

à des spécialistes à travers la mise en place de produits dédiés. Pour ce qui est de l'instauration du guichet unique de produits d'épargne, les SGI (sociétés de gestion et d'intermédiation) autant que les banques doivent proposer tous les produits financiers en un seul accès. Pour ce faire, il est primordial qu'elles travaillent en partenariat plus étroitement de sorte que toutes les deux proposent ces produits aux niveaux de leurs guichets. Par exemple, concernant les lignes de crédit adossées au portefeuille titre, elles doivent convaincre les clients qui voudraient céder leurs titres pour avoir de la trésorerie, à les garder et recourir éventuellement à une ligne bancaire tout en mettant le portefeuille au profit de la banque. C'est également le cas des compagnies d'assurance. CGF Bourse travaille avec deux compagnies d'assurance sur des produits en unité de compte. Ce sont des produits d'assurance dont une partie de la prime est placée au niveau des produits du marché financier. Ceci permet à un particulier de souscrire un contrat d'assurance-vie auprès d'une SGI, pouvant être adossé à son compte ou directement au niveau de la compagnie d'assurance.

En définitive, l'objectif en tant qu'acteur du marché financier, ou du marché bancaire voire des compagnies d'assurance, est d'avoir un point d'entrée unique pour mobiliser l'épargne. C'est tout un écosystème à mettre en place pour rendre fonctionnel le guichet unique. Il faut que l'épargne dispose de toute la profondeur requise pour pouvoir financer nos économies. Les produits financiers doivent toucher le plus grand nombre (personnes morales et physiques) et permettre de développer une culture d'épargne pour financer leurs économies.

Nadia Mensah-Acogny - Quelles sont les actions à entreprendre pour permettre aux acteurs de la finance (Bourse, Banque, Agence de Notation, SGI...) de relever le niveau d'épargne des populations et des entreprises ? Faut-il mettre davantage l'accent sur la manière de communiquer ou sur l'éducation financière des acteurs concernés ?

Paul-Harry Aithnard revient sur les différentes étapes qui devront favoriser la mise en place d'un cercle vertueux propice à la mobilisation de l'épargne.

La première étape consiste à améliorer l'accès aux services financiers et à faire en sorte que le taux de bancarisation soit plus élevé. Malgré la multiplication des acteurs et des banques, ce niveau n'est pas encore atteint. Le constat est simple : 800 millions de personnes en Afrique utilisent le téléphone portable contre 100 millions qui détiennent un compte bancaire soit un ratio de 1/10. Ainsi le téléphone portable peut être un excellent canal pour améliorer l'accès aux services financiers. Pour ce faire, il faut développer la digitalisation des services bancaires afin que les clients ou épargnants potentiels puissent utiliser leur téléphone plutôt que se déplacer dans une agence bancaire. Par exemple, le groupe Ecobank ETI compte 13 millions de clients et souhaite arriver à l'horizon 2022 à 100 millions en utilisant la digitalisation (soit conquérir 10% de parts de marché sur ce créneau).

La seconde étape relève du pouvoir règlementaire et doit faire appel aux responsables des institutions. Il faut améliorer l'environnement fiscal pour inciter à la mobilisation

de l'épargne. Aujourd'hui, il y a aucun incitatif réel pour doper l'épargne dans les pays d'Afrique francophone. Le Nigeria et l'Afrique du Sud ont engagé des réformes. En Afrique subsaharienne, si on exclut les pays d'Afrique francophone, les fonds de pension représentent 400 milliards d'euros d'épargne, dont 40 milliards d'euros pour le Nigeria.

Il revient à la BRVM, aux banques, aux agences de rating et d'intermédiation de mener ce combat pour inciter les Etats à mettre en place les bonnes incitations fiscales en vue de favoriser la mobilisation de l'épargne dans la zone UEMOA.



Edoh Kossi Amenounve est en phase avec Paul-Harry Aithnard et pense qu'il faut réorienter les réflexions et les actions vers des politiques portant sur le développement des économies de la zone UEMOA. Deux axes principaux doivent retenir l'attention : l'augmentation du taux d'épargne dans nos économies et la création d'emploi par les entreprises.

Pour parvenir à une augmentation du taux d'épargne, deux leviers existent : l'épargne institutionnelle et l'épargne des particuliers. L'épargne institutionnelle se constitue grâce aux banques, aux compagnies d'assurance, et aux caisses de retraite. Pour pouvoir l'augmenter, il faut donc engager des réformes pour leur octroyer des moyens de collecter davantage d'épargne. Tant que ces réformes ne sont pas engagées, il ne faut pas s'attendre à une augmentation significative du taux d'épargne. Quant à l'épargne des ménages, l'équation Revenus + Consommation + Epargne + Investissement ne doit pas être vue comme une équation linéaire mais circulaire, en ce sens qu'elle favorise la création d'un cercle vertueux. Car plus on a de revenus, plus on consomme, plus on épargne, plus on investit et plus ceci génère de nouveaux revenus, permettant ainsi de revenir dans le cercle de la consommation et de l'épargne. Toutes les campagnes de sensibilisation qui vantent les mérites de l'épargne ne permettront pas de faire davantage épargner aux populations si ces dernières n'ont pas les revenus nécessaires pour le faire.

C'est la raison pour laquelle les politiques doivent être tournées non pas vers la réduction de la pauvreté mais vers l'enrichissement des populations africaines.

Il faut maintenir notre richesse dans nos économies en investissant dans la bourse qui se trouve être l'un des meilleurs instruments de la démocratie économique et financière. Elle permet de redistribuer les richesses. Il convient d'entrer dans cette logique de redistribution des revenus et soutenir la création de la richesse par la bourse. LA BRVM paie en dividendes et en intérêts près de 600 milliards F.CFA pour les 45 entreprises cotées et 37 lignes

obligatoires. Sait-on combien restent et repartent dans les poches de nos populations ? Le discours sur la classe moyenne ne peut pas se limiter à la classe moyenne salariée. Il faut encourager le développement d'autres sources de revenus comme les revenus de placement ou d'épargne. En définitive, mettre en place des politiques pour valoriser l'épargne institutionnelle et particulière. Par ailleurs, la finalité d'une économie, c'est la création d'emploi. Il faut financer les entreprises donc les PME pour qu'elles produisent et créent des emplois et pour ce faire, il est urgent d'engager des politiques volontaristes.

Nadia Mensah-Acogny - Comment les collectivités locales qui deviennent progressivement des entités autonomes peuvent-elles mobiliser l'épargne et se financer sur le marché financier sans ou avec le concours de l'Etat ?



Macoumba Diouf - Le financement des collectivités locales revêt une importance capitale à telle enseigne qu'entre 2015 et 2016 il y a eu de nombreux colloques organisés sur les financements innovants pour les collectivités locales au Sénégal. Car la problématique tourne bien autour des propos développés par le DG de la BRVM à savoir :

enrichir les populations et redistribuer les richesses. L'avènement de l'Acte III de la Décentralisation consacre une plus grande autonomie aux collectivités locales, mais il n'y aura aucune autonomie sans la prise en compte du développement des collectivités locales et la satisfaction des besoins des populations.

Les outils de financement traditionnel ont montré leurs limites, et il ne faut plus compter uniquement sur les transferts financiers de l'Etat qui a décidé de transférer plusieurs compétences mais en gardant ses moyens. C'est la raison pour laquelle il est urgent de trouver des solutions innovantes qui permettent de mobiliser de l'épargne.

Les solutions préconisées par la Bourse sont intéressantes. D'autres possibilités existent avec les partenariats public-privé (PPP), les contributions volontaires ou obligatoires, les solutions de marché (dont celui du marché carbone). Il est important d'arriver à une communalisation intégrale, à créer un cercle vertueux avec de l'investissement et de l'industrie pour générer des recettes au niveau local. C'est la raison pour laquelle sans un taux de transfert financier qui permette d'avoir des recettes propres, les collectivités locales ne pourront réaliser des investissements. Il faut mettre en place des expériences pilotes avec la BRVM qui pourraient faire cas d'école. L'Etat pourrait mettre en place des garanties permettant de soutenir le financement des collectivités à la BRVM.

Nadia Mensah-Acogny - Quelles sont les conditions d'un partenariat gagnant entre les collectivités locales et les acteurs financiers ? Quelle forme pourrait prendre un projet pilote d'association entre la Bourse et une collectivité locale ?

Pour Stanislas Zézé, la mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation devrait favoriser cette autonomisation des collectivités locales qui doivent mettre en place des projets lucratifs comme une infrastructure qui se financerait par elle-même, et sans passer nécessairement par la garantie de l'Etat. Car qui dit public ne veut pas dire gratuit. Il faut sortir de cette culture qui a longtemps prédominé. Aucun pays ne peut se développer sans s'appuyer sur ses collectivités locales. On a essayé durant 60 ans et cela n'a pas produit les résultats escomptés. Encore faudra-t-il que les instruments de l'autonomisation des collectivités locales soient effectifs et utiles pour des projets porteurs.

Edoh Kossi Amenounve précise que des projets lucratifs des collectivités locales ne signifient pas forcément qu'ils doivent générer de l'argent par eux-mêmes. L'essentiel est qu'ils améliorent la vie des populations. Ces dernières sont prêtes à payer des taxes et des impôts si les projets améliorent leur cadre de vie. Il ne s'agit pas nécessairement d'ouvrages à péage. Il serait intéressant que les collectivités locales fassent l'expérimentation des fonds de la diaspora en identifiant des projets porteurs à travers des émissions d'obligations comme en Ethiopie, en Israël, au Nigeria et au Kenya. C'est également en arrêtant le choix d'investissement qu'on arrive à trouver les financements et pas l'inverse. La structuration et l'identification des projets sont primordiales.

Nadia Mensah-Acogny - Quels sont les avantages d'une digitalisation des opérations de bourse avec la mise en activité d'une bourse en ligne tant pour les épargnants que pour les investisseurs ?

Marie Odile Sene Kantoussan émet le souhait d'aider et accompagner la collectivité pilote qui aura été choisie, car cela permettrait à CGF Bourse de concrétiser ce qui devrait se faire pour Dakar en matière de notation et de structuration. Le texte sur le financement pour les collectivités locales par emprunts obligataires existe depuis 2013 et il importe aujourd'hui de faire aboutir le dossier. Car l'essor des collectivités locales va contribuer au développement de nos économies. Par ailleurs, à l'instar des banques, le processus de digitalisation des opérations de bourse est fortement engagé et toutes les structures financières, dont les SGI, ont pris le pas.

La digitalisation permet d'offrir aux clients la consultation en ligne, le suivi du marché en continu, de disposer d'une analyse financière réalisée par des professionnels et de suivre les recommandations en temps réel.

Un autre objectif consiste à toucher le maximum de gens par le biais des sms, par les plateformes de saisie d'ordre, et l'avènement de la bourse en ligne dématérialisée qui se fait progressivement. Aujourd'hui chaque client arrive à suivre son compte à distance, suit l'évolution de son

3^{ÈME} COMPARTIMENT DE LA BRVM

dénoté

"BRVM PETITES CAPITALISATIONS (BRVM PC)"

dédié aux PME et aux Entreprises à fort potentiel de croissance

Le Troisième Compartiment de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est dédié aux PME et entreprises à fort potentiel de croissance désireuses de financer leurs investissements par le canal du Marché Financier Régional.

Le 3^{ème} Compartiment permet aux PME de lever des capitaux dans un environnement réglementaire spécialement conçu pour répondre à leurs besoins avec des procédures allégées, des mesures d'accompagnement et un suivi régulier qui rassure les investisseurs.



Avec le 3^{ème} Compartiment, accédez à du financement à long terme pour la croissance et la pérennité de votre PME

"Investissons pour une croissance plus forte et mieux partagée"

Siège Social : Abidjan, Côte d'Ivoire, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan - Tél. : (225) 20 31 55 50 - Fax : (225) 20 32 66 84
www.brvm.org - brvm@brvm.org

BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

portefeuille et ce, grâce à la mise en place de plateformes interactives 24h/24h qui existent depuis 2012. Les textes organisant le marché financier offrent des outils intéressants. Il s'agit maintenant de créer une réelle dynamique impliquant tous les acteurs : Etat, organes centraux, SGI. L'exemple de l'Etat de Côte d'Ivoire est à mettre en exergue : son programme de privatisation a permis à la population d'acquérir des actions d'entreprises desquelles l'Etat s'est désengagé. Ce programme se poursuit avec l'introduction de nouvelles sociétés cotées. Ainsi, l'ouverture du capital de sociétés en contrepartie d'actions dans le code minier traduit également l'expression d'une réelle volonté politique des autorités ivoiriennes. Par ailleurs, les souscriptions de titres du Groupe Ecobank ont rapporté 45 milliards, celles de NSIA 34 milliards en quelques heures, démontrant que l'épargne est disponible et n'attend que des produits adaptés et attractifs

pour se placer. La question fiscale est également fondamentale. Elle devrait faire l'objet d'une harmonisation pour l'ensemble des pays de la zone UEMOA en vue de permettre la consolidation du marché sous-régional et de bénéficier pleinement des retombées. Enfin, la BRVM réalise une bonne partie de ses transactions grâce aux investisseurs internationaux ce qui, au demeurant, n'est pas une mauvaise chose en soi. Mais un souhait serait que la tendance puisse s'inverser et que les institutionnels et les entreprises africaines puissent prendre le lead sur ce marché. Quand on observe les PER (Price-Learning Ratio ou ratio cours/ bénéfices) qui est un indicateur de cherté de l'action, on constate qu'ils dépassent rarement les 15 et sont très souvent inférieurs à 10. Ce qui prouve que les titres sont accessibles et la réalisation de plus-value bien réelle.



Questions-réponses avec la salle

Diarra Ly, membre de la diaspora sénégalaise en France, femme entrepreneur

- Comment réussir à capter les fonds de la diaspora et les rendre plus productifs ? Comment arriver à rentabiliser les frais d'envoi des transferts de fonds qui représentent une manne d'argent importante ?

Ne faudrait-il pas regarder la diaspora comme un investisseur potentiel ou un actionnaire qui attend un retour d'investissement ?

Comment faire en sorte qu'un projet pilote de financement d'une collectivité locale à la BRVM voie le jour ?

Dr Moudou Dieng, enseignant-chercheur à l'IAM

- En 2015, la BRVM était une des bourses les plus rentables, mais depuis 2016 elle connaît une tendance à la baisse. Contradictoirement, on observe lors des introductions en bourse des taux de rentabilité de 100 % ou 200% sur une semaine ou un mois qui n'ont rien à voir avec la réalité des performances de l'entreprise. Par ailleurs, on observe de plus en plus que l'épargne ou son affectation prend une coloration culturelle voire religieuse (produits « charia compatible » ou sukuk). Cela entraîne un sentiment de méfiance de certains acteurs. Des réticences à aller en bourse sont également imputables à la spéculation dont

ils ne veulent pas subir les effets. Avez-vous des projets de création d'indice islamique à l'instar d'un Dow Jones ? Quid de l'opportunité du marché hypothécaire ? Concernant les notations des pays de l'UEMOA, elles gravitent autour du triple B ou double B. Or, les grilles de notation ne semblent pas tenir compte des niveaux de gouvernance des pays. Comment expliquer que des pays comme le Mali et le Togo émettent au même taux que des pays plus stables et que les indices de marché ne soient pas les mêmes ? La notation financière ne devrait-elle pas jouer un rôle de discipline de marché en impactant les questions de gouvernance ? (Discipline étatique, gestion des deniers publics...)

Mounirou Kane - Le problème fondamental des collectivités locales se situent au niveau de leurs ressources humaines. Elles sont d'inégales valeurs selon les communes. Peu de dirigeants sont capables de comprendre le fonctionnement d'une bourse. De plus, les budgets des collectivités locales sont davantage consacrés au fonctionnement qu'à l'investissement. Espérons que l'Acte 3 de la décentralisation au Sénégal réussira à inverser la tendance.

Stanislas Zézé - Aucun pays de l'UEMOA hormis la Côte d'Ivoire n'a été noté à ce jour. La BCEAO a décidé au vu de l'inconsistance dans les taux de leurs coupons que

tous les autres pays le soient cette année. La Côte d'Ivoire a ainsi pu mesurer l'impact de sa notation sur le coût de l'emprunt sur le marché régional. Cette notation permettra d'établir un Benchmark. L'idée étant de faire une courbe des taux donc de relier la qualité de crédit au coût de l'emprunt de chaque Etat. Actuellement, le coût du coupon n'est basé sur rien de tangible d'où les écarts que nous observons.

Edoh Kossi Amenounve - Il est important de mettre en place un instrument de collecte d'épargne structurée et institutionnalisée pour la diaspora. Les transferts de migrants sont tournés essentiellement vers la consommation et pas nécessairement vers l'investissement. De plus, les coûts de transfert sont énormes et enrichissent le circuit des intermédiaires. Dans cette perspective,

il faut encourager les Etats et les collectivités locales dans une certaine mesure à émettre des obligations de la diaspora pour collecter l'épargne, ce qui leur permettra de s'endetter vis-à-vis de la diaspora qui pourra alors être rémunérée pour les investissements qu'elle fera.

Toutefois, des points techniques préalables sont à régler : comment transférer les fonds de la diaspora ? Une réflexion sur un mode de souscription digitalisé doit être entreprise en coopération avec les banques installées dans les pays d'accueil et avec les Etats récipiendaires. D'ici la fin de l'année, certains Etats vont initier des émissions d'obligations de la diaspora à l'instar des expériences faites par le Nigeria, le Kenya, l'Ethiopie, Israël. Ces opé-

rations permettent aux Etats de diversifier leurs sources de financement par des financements innovants. Une deuxième réflexion doit porter sur la structuration de cette offre afin de permettre à la diaspora d'utiliser ces obligations pour pouvoir obtenir par exemple du crédit immobilier dans leur pays d'origine pour acheter ou faire construire une maison.

Pour ce qui est de l'efficacité des marchés, c'est une question d'actualité. Il arrive parfois que les marchés développés, voire des marchés émergents, affichent des taux de croissance élevés, que des entreprises affichent des résultats meilleurs que les années précédentes et distribuent des dividendes, et que la bourse soit en tendance baissière. Dans la littérature financière, on appelle cela des anomalies de marché. Au niveau mondial, il existe deux anomalies connues : le ratio coût/ bénéfices et sa liaison avec les prix ; et le ratio valeur marchande/valeur comptable. L'expérience a montré que ces anomalies peuvent perturber l'efficacité des marchés. Ce qui prouve que ce qui est valable à la Bourse de New-York ou à celle de Shanghai peut l'être également en Afrique, comme c'est le cas à la BRVM actuellement. Il se pourrait que les recherches entreprises nous dévoilent d'autres anomalies qui impactent uniquement les marchés africains. A cet effet, la recherche est sollicitée. Deux ans de recul ne sont pas suffisants pour arriver à déterminer les causes exactes des baisses d'indices boursiers. Des retournements de situation se font d'année en année. Beaucoup de pays ont vécu des baisses d'indices (Nigeria, Maroc, Kenya et même certains pays développés). Pour les comprendre, il faudra plusieurs années de travaux de recherche.



AUDITIONS

Quelle approche économique, budgétaire et juridique pour les projets d'infrastructures en PPP ?

Animée par **André-Franck AHOYO**, Directeur adjoint des Entretiens Eurafricains

Avec

Narcisse AKA, Secrétaire général du Centre d'arbitrage de la Cour commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA

Nathalie BROU-FOFANA, Directrice de l'Unité Régionale de Développement des Projets en Partenariat Public-Privé (URDPPPP) à la BOAD

Philippe BROWN, Représentant résident de la BEI à Dakar



André-Franck Ahofo - Le Partenariat Public-Privé (PPP) est une forme contractuelle qui permet de financer les infrastructures en Afrique de l'Ouest et de combler le gap observé dans ce domaine. En effet, les infrastructures sont souvent inexistantes, vétustes ou mal entretenues, et le financement pose problème

compte tenu de la taille de l'ouvrage, du modèle économique à mettre en place et/ou de l'architecture juridique à adopter. Pour réaliser ces infrastructures de base (eau, assainissement, énergie, éducation, télécoms, santé...) il faut pouvoir mobiliser des sommes considérables et surtout monter des projets dont la rentabilité économique et financière reste à prouver. La Banque Mondiale a évalué le besoin en financement il y a quelques années à 93 milliards de dollars par an sur dix ans.

Dans son rapport de 2018, la BAD évalue les besoins de financement de l'Afrique en infrastructures entre 130 et 170 milliards de dollars.

Aujourd'hui très peu de projets sont réalisés en PPP, 12 et 17 % des projets en Afrique Subsaharienne selon le Cabinet Deloitte. Selon le directeur Afrique de Eiffage (BTP) qui a réalisé l'un des projets PPP les plus emblématiques au Sénégal (la route de l'avenir Dakar- Diamniadio), les conditions de réussite d'un bon PPP s'articulent autour d'un projet viable économiquement, ayant un impact positif sur le développement et générant des revenus (assurés et/ou garantis si besoin). Une autre condition de réussite est liée au cadre légal et réglementaire, tout aussi important que les aspects financiers et qui demeure un préalable.

En Afrique de l'ouest, la législation sur les PPP fait appel à une multitude de textes juridiques nationaux (droit administratif, code des marchés publics ou lois nationales spécifiques), auxquels s'ajoutent des textes communautaires en préparation (directive UEMOA, Acte uniforme OHADA) qui s'enchevêtrent et peuvent créer une certaine confu-

sion. Dans ce contexte, la profusion de texte garantit-elle l'émergence de projets en PPP, leur réalisation et leur financement ?



Nathalie Brou-Fofana - Le processus d'ensemble au sein de l'UEMOA est simple même s'il paraît a priori compliqué. Il répond à une démarche structurée et menée en duo par la Commission et la BOAD, dans le cadre d'une réflexion portant sur financement des économies de cette zone, qui remonte à la Conférence des

chefs d'Etat de l'UEMOA de juin 2012. C'est ainsi que la Commission de l'UEMOA a été mandatée pour mettre en place une stratégie cohérente et adopter un texte communautaire sur les PPP permettant de faciliter l'arrivée des investisseurs privés dans la zone, et que la BOAD a été chargée de mettre sur pied une Unité régionale (l'URDPPPP) chargée d'assurer la préservation des intérêts des Etats dans le cadre des contrats qu'ils seraient amenés à passer. La démarche entreprise par la Commission de l'UEMOA sur le plan réglementaire n'est pas sectorielle. Elle a associé tous les acteurs de la zone (BOAD, BCEAO, BICD et même l'OHADA) pour aboutir à un texte qui fait consensus et facilite la mise en œuvre des PPP dans l'Union.

Pour ce qui est de l'URDPPPP, le choix portait soit sur la création d'une nouvelle direction au sein de la BOAD, soit sur la création d'une entité régionale autonome ; c'est la seconde option qui a été retenue, afin que cette structure soit perçue comme un organisme expert indépendant. Son rôle consiste à promouvoir une vision claire des projets en PPP dans la zone mais également de mobiliser des ressources pour les projets matures.

La décision ou le choix d'investissement doit précéder le financement. On s'est trop focalisé par le passé sur le financement au détriment de la structuration des projets.

Grâce à la complémentarité de ses quatre branches et de ses huit marques métiers, Eiffage est à même de concevoir, réaliser, financer, commercialiser et exploiter les plus grandes infrastructures, en exerçant pleinement ses responsabilités sociales, sociétales et environnementales.

INFRASTRUCTURES

Route
Génie civil
Métal

CONSTRUCTION

Construction
Immobilier
Aménagement

ÉNERGIE

Énergie

CONCESSIONS

PPP et concessions
Autoroutes
APRR et AREA

Implanté dans le pays de manière ininterrompue depuis 1926 à travers notre filiale Eiffage Sénégal, le groupe y a construit de nombreuses infrastructures. Routes, installations portuaires et bâtiments comptent parmi les activités développées.



Il faut inverser cette tendance. Cette unité travaille à la préparation des projets, à identifier leur financement et à vérifier si le mode PPP est le plus adéquat pour un projet par rapport à la maîtrise d'ouvrage traditionnelle.

André-Franck Ahoyo rappelle que l'OHADA a été associée à la réflexion sur la mise en place d'un texte communautaire UEMOA sur les PPP. Pourquoi alors a-t-elle maintenu dans son programme d'harmonisation la réalisation d'un acte uniforme en la matière ? Sachant que la zone CEMAC souhaite reproduire le schéma de l'UEMOA en matière de PPP, ne court-on pas le risque d'aboutir à terme à des conflits entre les textes CEMAC, UEMOA et OHADA ?



Narcisse Aka - Les institutions communautaires travaillent en bonne synergie et en toute intelligence, et aujourd'hui il n'est pas envisageable de reproduire les frictions qui ont eu lieu entre l'acte uniforme relatif au droit comptable OHADA et le plan comptable de la BCEAO (acte uniforme SYSCOHADA

versus règlement SYSCOA de la BCEAO). La décision de l'OHADA d'inclure dans son programme d'harmonisation la rédaction d'un acte uniforme sur les PPP peut se comprendre par le champ géographique couvert par l'OHADA qui recouvre en plus des huit pays de la zone UEMOA, les six pays de la CEMAC plus la Guinée, les Comores et la République Démocratique du Congo. Le moment venu et pour éviter de tomber dans une forme d'insécurité juridique, des discussions s'engageront pour déterminer l'échelon le plus pertinent pour adopter une législation communautaire favorable à tous ces pays en fonction du mode opératoire qui aura été retenu par les différents Etats concernés.

André-Franck Ahoyo précise que les actes uniformes de l'OHADA sont d'application directe dans les Etats signataires à la différence des directives de l'UEMOA ou de la CEMAC qui doivent être transposées dans les droits internes aux Etats par le processus de ratification propre à chaque d'entre eux. Cet élément pourrait éventuellement influencer sur la décision finale qui sera prise le moment venu pour savoir qui des institutions communautaires régionales (UEMOA ET CEMAC) ou de l'OHADA régiront les contrats en PPP dans leur zone d'influence.

S'adressant à Philippe Brown, il souligne que la BEI et l'Union Européenne possèdent plusieurs instruments de financement pour réaliser des projets d'infrastructures en Afrique : vos actions reposent sur un triptyque : Advising, Blending and Lending (conseiller, panacher les sources de financement et prêter). Les différents fonds (fonds fiduciaire UE-Afrique et fonds de subvention) dont vous disposez pour financer les projets sont aujourd'hui complétés par l'adoption récente du Plan d'Investissement extérieur (PIE) de l'UE qui prévoit également de financer des projets d'infrastructures en Afrique. Quels sont les critères de rentabilité d'un projet en PPP et comment les évaluez-vous ?



Philippe Brown - Ces questions relèvent du « Project finance ». Tout ceci est d'une complexité car il faut savoir analyser les risques d'un projet, les identifier et procéder à leur atténuation. Le volet juridique est extrêmement important et les panélistes précédents ont bien indiqué les précautions dont il faut s'entourer. Le sec-

teur privé souhaite que les projets dans lesquels il investit soient rentables et que ces investissements soient sécurisés et bénéficient en cas de litige, de mécanismes d'arbitrage fiables et connus de tous. Le secteur privé vise la performance et la qualité de ses prestations et souhaite donc, sur la base de critères objectifs et très précis, dégager une certaine rentabilité de ses investissements.

Nathalie Brou-Fofana précise les attentes et les aspirations de l'URDPPPP pour ce type de projets en PPP. Pour attirer des investisseurs privés, le critère de rentabilité n'est pas forcément ce qui est le plus important. Tous les projets en PPP ne doivent forcément pas être rentables pour être financés comme l'a laissé entendre le DG de la BRVM. Il est vrai qu'un investisseur privé attend toujours un retour sur investissement. Il n'est pas un philanthrope. Mais il arrive que des projets en PPP génèrent moins de revenus notamment dans les domaines sociaux. C'est la raison pour laquelle

*Il existe deux grandes familles de PPP :
les projets concessifs qui génèrent des revenus
(il en existe très peu dans l'UEMOA) ;
les projets PPP sociaux pour lesquels l'Etat
paie un loyer à l'opérateur privé
qui in fine réalise sa marge.*

(Il faut s'assurer toutefois que l'Etat soit suffisamment outillé pour que la marge de l'opérateur ne soit pas excessive). La question centrale est l'analyse de la rentabilité économique et sociale du projet, c'est-à-dire son intérêt, voire son impact sur les populations. Ensuite, il y a l'examen de la rentabilité financière pour la mise en œuvre du projet et enfin la forme qu'il pourrait prendre. Un autre aspect et non des moindres réside dans le travail de persuasion et de sensibilisation que mène l'URDPPPP pour expliquer aux Etats ce qu'est un PPP et qu'elle est la meilleure approche pour le réaliser. C'est la raison pour laquelle il existe des PPP à paiement public et d'autres concessifs. Le travail de l'URDPPPP consiste à changer l'approche des projets en PPP tel qu'ils étaient conçus ou vus auparavant.

André-Franck Ahoyo fait remarquer la complexité des PPP qui met en exergue la compétence des ressources humaines pour conduire ces projets. Les administrations ont du mal à trouver les personnes qualifiées pour conduire les étapes de négociation des projets en PPP face aux bailleurs de fonds et aux entreprises privées. La BEI ne peut-elle pas aider dans le cadre d'une assistance technique spécifique ?

Philippe Brown - Par le passé, il y avait des fonds à la BEI pour assurer l'encadrement juridique. D'ailleurs cela a

permis de réaliser un grand projet en PPP (exemple du projet ISI câbles de fibres optiques). Aujourd'hui ces fonds pour ce type de prestation sont plutôt à rechercher du côté de la Commission Européenne.

André-Franck Ahoyo - Le développement des modes alternatifs de règlement des conflits est-il un élément pouvant faciliter la conclusion de contrat en PPP ? La BAD a mis en place la facilité africaine de soutien juridique pour aider les Etats dans les litiges qui pourraient naître de leurs relations contractuelles. Par ailleurs, la promotion de l'arbitrage et l'adoption récente d'un acte uniforme OHADA sur la médiation peuvent-elles constituer des gages de nature à garantir une forme d'équité dans le traitement des litiges à venir ?

Narcisse Aka - L'existence de la facilité africaine de soutien juridique de la BAD est un excellent instrument que les Etats utilisent peu. Elle leur confère un accompagnement dans leurs procédures et litiges que nous ne pouvons que leur recommander. Un autre point qui mérite attention est la clause de règlement des différends que les Etats et opérateurs privés insèrent dans les contrats en PPP.

Il faut accorder une attention toute particulière à sa rédaction. Car bien souvent les Etats sont surpris lorsqu'un litige éclate de se retrouver convoqués par la partie adverse à un arbitrage à la CCJA (Abidjan), au CIRDI (Washington), ou à la CCI (Paris).

Aussi, faut-il faire attention au choix des arbitres pour ne pas se retrouver dans des situations cocasses. Il est peu probable que les protagonistes (opérateurs privés notamment) mentionnent le règlement des litiges devant les juridictions nationales à cause des pressions dont elles sont souvent l'objet dans nos Etats. Donc la rédaction de la clause de règlement des différends doit être traitée avec le plus grand soin et en tenant compte de ce que désire l'Etat ou la partie privée. On peut la considérer comme un contrat dans le contrat, et non comme une midnight clause qu'on aborde avec légèreté afin d'éviter de lourdes condamnations. L'OHADA apporte également son expertise pour former les juristes des Etats et des opérateurs privés sur l'utilisation des modes alternatifs de règlement des différends.

André-Franck Ahoyo - Les projets en PPP ont favorisé dans certains pays africains l'essor des PME notamment dans la sous-traitance et permis le développement de financements structurés.

Nathalie Brou-Fofana revient sur la problématique du renforcement des capacités des administrations dans le cadre des projets en PPP. Il y a une grande prise de conscience sur cet aspect. L'URDPPP fournit une assistance technique aux Etats auprès de leurs unités nationales PPP, qui sont ses interlocuteurs. Tous les pays de l'UEMOA en possèdent une, hormis la Guinée-Bissau et le Togo. L'URDPPP produit des outils dont un modèle financier d'évaluation comparative qui permet de faire une comparaison entre la mise en œuvre d'un projet sous forme maîtrise d'ouvrage public

ou sous forme de PPP, selon trois formes de PPP présélectionnés. Un guide méthodologique est en cours de préparation et de validation par les instances communautaires. En définitive, l'URDPPP travaille en étroite collaboration avec les unités PPP nationales qui possèdent une meilleure connaissance du terrain sur lequel elles opèrent.

Dans le projet de directive UEMOA sur les PPP, les collectivités locales ont été très impliquées à travers leurs représentations régionales, ce qui a fait l'objet d'un article particulier. Un autre aspect qui figure en filigrane dans ce projet concerne la période de sous-traitance qui doit être une période transitoire car le secteur privé communautaire n'a peut-être pas toute la compétence pour porter un projet PPP d'un bout à l'autre de la chaîne, mais il ne restera pas ad vitam aeternam dans cette position. Ce secteur privé communautaire grandira, apprendra, acquerra des compétences au fil du temps, se coalisera pour prendre un marché qu'il exécutera de bout en bout suivant les règles et les normes requises.

Pour ce qui concerne le développement des financements structurés, une réflexion est menée avec la BRVM et la CREPMF pour utiliser à bon escient les ressources dormantes pour le financement des projets en PPP et pour les gros projets d'infrastructures. L'URDPPP travaille également sur un texte de règlement pour la mise en œuvre des projets régionaux afin d'éviter de faire des bouts de projets par pays (projets qui ne sont pas faits de manière harmonieuse et concomitante). Ce texte devrait être adopté en 2018.

André-Franck Ahoyo - La BEI peut-elle nous citer des exemples de PPP qu'elle aurait financés et qui peuvent constituer des exemples phares ?

Philippe Brown - Plusieurs projets en PPP ont vu le jour en Afrique et la BEI a une bonne expérience dans ce domaine. Ces derniers ont mis plusieurs années à se concrétiser compte tenu de leur complexité. Au Cap Vert : la centrale éolienne de Cabeolica (sur 4 îles de l'archipel). En Ouganda : le barrage de Bujagali. Au Cameroun : la Centrale thermique de Kribi. Au Sénégal : le projet rizicole. Au Kenya : la centrale éolienne du lac Turkana. En Afrique du sud : la centrale solaire thermique de Kaxu Solar 1... Rien que les financements liés à la structuration juridique du projet nécessitent 1 à 2 millions d'euros. Pour la réussite des projets en PPP, il faut que les engagements des Etats soient respectés vis-à-vis de l'opérateur privé et vice-versa. Il ne faut pas vouloir changer unilatéralement les règles en cours de route. Une stabilité est requise pour opérer en quiétude dans ce genre de projet.



4^{ème} TABLE RONDE

Favoriser les échanges : lever les barrières douanières et créer des infrastructures de réseaux (route, fer, aérien)

Animée par **Cheikh Tidiane DIEYE**, Directeur, Enda CACID
(Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement)

Avec :

Philippe BOHN, Directeur général d'AIR SENEGAL

Abdoulaye Ahmed SEYE, Directeur de cabinet du Ministre, Chargé du développement du réseau ferroviaire
Salifou TIEMTORE, Directeur des douanes, Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)



Cheikh Tidiane Dieye - Nous espérons un débat fécond avec le représentant de la CEDEAO et le directeur général de la Compagnie nationale Air Sénégal sur les échanges intrarégionaux. Les échanges de biens et de services (transports aériens, routiers, ferrés etc.) touchent à la question des infrastructures et une panoplie de sujets importants qui nous sera donné de discuter ensemble. Lorsque l'on aborde la question du commerce intrarégional en Afrique, il est de coutume de ne s'attarder que sur les défis et les contraintes comme les entraves et barrières tarifaires, les problèmes d'infrastructures, etc. Aujourd'hui nous entrons dans une phase de recherche de solutions pour une direction plus constructive.

En avril 2017 à Abidjan, nous avons eu avec Salifou Tiemtoré un dialogue régional multi-acteurs très intéressant qui avait pour titre : *Les forces motrices du commerce intrarégional*. Le commerce intrarégional ouest africain tourne autour de 15% avec toutefois un potentiel de 85%, mais encore faut-il mettre en place les bons instruments en termes de réglementation. Salifou Tiemtoré nous dira de quelle façon le code régional des douanes que la CEDEAO vient de mettre en place peut constituer une avancée importante et complémentaire au schéma de libéralisation des échanges mis en œuvre depuis janvier 2015, avec une union douanière avec un tarif extérieur commun. Vous dirigez la direction des douanes, à l'initiative du code régional : qu'en attendez-vous et comment celui-ci peut-il renforcer le schéma de libéralisation et le tarif extérieur commun ? Ensuite nous donnerons la parole au secteur privé afin de voir comment il peut tirer profit de ces nouveaux dispositifs.



Salifou Tiemtoré - La CEDEAO est consciente de la faiblesse du commerce intra-communautaire et depuis plusieurs années elle a mis en place de nombreuses actions afin de l'encourager.

Ainsi le schéma de libéralisation des échanges est dans les faits un système de commerce préférentiel. Il permet à tous ceux qui font de la production nationale et qui remplissent certaines conditions d'avoir une préférence par rapport aux biens importés. La réglementation favorise, sous certaines conditions, la libre circulation dans la région sans droits de douane des produits agricoles du cru, ceux issus du bétail ou qui n'ont pas subi de transformations ainsi que les produits industriels. Ces avantages doivent permettre de promouvoir l'ensemble des acteurs intéressés à créer de la valeur ajoutée.

L'adoption du tarif extérieur commun (TEC) a pour mission d'harmoniser les tarifs douaniers de la zone et de construire l'Union douanière de la CEDEAO. C'est la première fois que les Etats s'engagent à ce niveau d'intégration en décidant d'harmoniser leurs droits de douane et de donner la responsabilité de fixer ces droits pour un certain nombre de pays à une institution.

Le TEC est une grande avancée car il illustre la possibilité des Etats de renoncer à une partie de leur souveraineté et donne les moyens à la région de discuter avec le reste du monde à travers une entité unique. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le TEC est entré en application dans les pays de la région, à l'exception du Cap-Vert. Ce dispositif facilite les discussions commerciales entre la CEDEAO, le Maroc et la Mauritanie mais aussi avec l'Union Européenne dans le cadre des négociations sur l'Accord de partenariat économique (APE).

Le Code des douanes de la CEDEAO vise à l'harmonisation des procédures douanières pour l'ensemble des

quinze pays anglophones, lusophones et francophones. Mais c'est une chose d'adopter les textes, autre chose est de les appliquer. Le commerce intra-communautaire est faible pour deux raisons : l'offre à l'échelle régionale est faible et les barrières tarifaires représentent toujours des freins.

Concernant l'offre, alors que la région devrait être auto-suffisante en matière de produits pétroliers, de carburants grâce aux productions du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Niger ou du Ghana, elle est importatrice nette de produits pétroliers. Que le Nigeria soit importateur net de produit pétrolier est incompréhensible. Dans le domaine pharmaceutique, treize pays sur quinze sont importateurs nets de médicaments.

Concernant la libre circulation, les barrières tarifaires persistent dans beaucoup de pays malgré les législations communautaires. Certains Etats continuent d'appliquer des taxes empêchant la libre circulation des populations. Les barrières non tarifaires bloquent également la libre circulation des marchandises, car les questions de normes techniques ou sanitaires ne sont pas réglées. Sans parler des pratiques anormales qui persistent sur l'ensemble de notre corridor où il faut payer, marchander, négocier pour passer. Tout ceci constitue des freins qui empêchent que nos productions, aussi faibles soient-elles, puissent circuler dans de meilleures conditions. Nous pourrions revenir sur les actions de la CEDEAO pour améliorer ces dysfonctionnements au cours de la discussion avec le public.

Cheikh Tidiane Dieye – Parmi les entraves aux échanges intrarégionaux, on peut citer le problème du déficit d'infrastructures. Les infrastructures dans une économie sont comme la colonne vertébrale d'un corps humain, absente l'homme ne tient pas debout et il en est de même pour l'Afrique de l'Ouest ! Or, on compte 4,7 km de route pour 100 km alors que la moyenne continentale est autour de 6,8 km. Le transport ferroviaire ne se porte pas mieux. La caractéristique commune est la vétusté, l'inadaptation même des réseaux, son manque d'interconnexion. Dans la sous-région, sur les 10 000 km de voies ferrées, nous avons trois types d'écartement des rails qui rendent impossibles les interconnexions entre les différents pays. Quant au transport aérien, son marché est en croissance au niveau régional mais la fragmentation du ciel et du secteur est un handicap. Alors que dans une grande partie du monde on observe le regroupement de compagnies pour réduire leurs charges, peser plus et accroître leur compétitivité, en Afrique de l'Ouest c'est le contraire.

Monsieur Bohn, le Sénégal essaie de mettre en place sa compagnie nationale. Nous connaissons vos ambitions et votre très grande volonté en dépit des contraintes et des difficultés de tirer votre épingle du jeu. Sur quels éléments appuyez-vous votre confiance ? Quelle est votre approche et votre stratégie régionale pour relever les défis ?

Philippe Bohn - Votre question est assez générale et me rappelle ce que disait Winston Churchill : « il n'y a pas de questions indiscrètes, il n'y a que les réponses qui le sont ». Je vais donc essayer d'éviter les indiscrétions. Le gouvernement a un projet ambitieux à travers son



« Plan Sénégal Emergent » (PSE) et fait preuve d'un dynamisme économique extrêmement fort. C'est l'une des raisons qui l'a poussé à lancer une nouvelle compagnie aérienne. Une compagnie aérienne, c'est juste un outil qui s'inscrit dans la logique de la stratégie économique, un outil au service des populations et des échanges. Nous voulons reconstruire un pavillon national, à dimension internationale. Comme je le dis souvent, si vous dirigez une compagnie de taxi, votre concurrence sera locale mais si vous dirigez une compagnie aérienne qui a des ambitions intercontinentales, votre concurrence se situe dans le monde et nous démarrons cette nouvelle compagnie dans cette logique. Or dans dix ans, il n'y aura de place sur le continent africain que pour quatre ou cinq pavillons nationaux. Vous avez évoqué de façon réaliste les grands mouvements de consolidation des compagnies aériennes comme aux Etats-Unis, en Europe ou en Asie. L'Afrique n'en fera pas l'économie.

Le gouvernement a un projet ambitieux à travers son « Plan Sénégal Emergent » (PSE) et fait preuve d'un dynamisme économique extrêmement fort. C'est l'une des raisons qui l'a poussé à lancer une nouvelle compagnie aérienne.

L'aéroport international Blaise Diagne qui a été inauguré récemment, est un outil formidable qui va contribuer au développement du Sénégal, et l'ouvrir au monde. Air Sénégal est détenue à 100 % par l'Etat mais l'ambition est de l'ouvrir à des clients, des voyageurs qui souhaitent venir ici, aller ailleurs et transiter. Nous voulons que notre capital à terme soit le reflet de cette ambition internationale qui nous permettra de participer au mouvement de consolidation du transport aérien en Afrique.

Cheikh Tidiane Dieye - Vous démarrez l'aventure avec un business plan, une approche d'abord nationale avec la perspective de vous ouvrir. Comment vous projetez-vous dans un contexte où existent déjà Air Côte d'Ivoire, Asky qui est plus ou moins un exemple d'intégration régionale, les compagnies du Nigeria et d'autres ? A quelle échéance envisagez-vous des regroupements régionaux, bien que j'entende qu'il se pourrait que vous fassiez appel à des compagnies internationales ? Peut-on envisager que dans l'espace CEDEAO on ait une compagnie qui soit le regroupement de différents pavillons nationaux ?

Philippe Bohn – Je vais donner quelques chiffres et tenter de répondre en partie à cette question. Nous nous inscrivons de façon très déterminée dans une logique de coopération. Nous entretenons des relations amicales et proches avec Air Côte d'Ivoire et bien évidemment nous n'aurions pas la prétention d'entrer en conflit car nous ne sommes pas sur un champ de bataille malgré l'environnement extrêmement concurrentiel. La plateforme Sénégal représente aujourd'hui près de deux millions

de passagers par an, pour vous donner un comparatif la ligne Paris-Nice représente trois millions de passagers par an, ceci donne une petite indication. Concernant la flotte, nous avons nos avions de transport régional (ATR) aux couleurs d'Air Sénégal qui seront bientôt, je l'espère, en vol commercial. Un ATR est un avion qui fait un chiffre d'affaires annuel de près de neuf millions de dollars, un Airbus A320, s'il est exploité par une compagnie low cost, fera entre trente-deux et trente-quatre millions de chiffre d'affaires annuel. Un Airbus A320 sur le continent africain coûterait autour de vingt-cinq millions de dollars. Nous venons d'acquérir un Airbus A330 Neo, qui nous fera atteindre à peu près un chiffre d'affaires de 35 millions de dollars, vous pouvez donc voir où sont les marges.

Le marché domestique et régional est structurellement déficitaire et le marché intercontinental très concurrentiel, avec des compagnies aériennes européennes qui font l'essentiel de leur marge sur le continent (plus de 30%). Celles-ci n'ont jamais facilité l'accès des petites entreprises comme la nôtre au marché intercontinental.

Notre politique d'acquisition d'avions neufs peut paraître audacieuse, mais acheter un avion neuf c'est comme investir dans l'immobilier, c'est un asset extrêmement rentable et c'est dans cet esprit et avec cette stratégie que nous essayons de remettre en route un pavillon national. Si vous observez la courbe de retour sur investissement sur trente ans, il y a trois indicateurs : l'immobilier américain, le standard and poors 500 (SP 500) et l'acquisition d'avions neufs. Le plus rentable est l'immobilier américain (7,6 % - 7,7%) et après, c'est le SP 500, aux alentours de 7,5% sur la période (1986-2016). L'acquisition d'avions neufs représente 6,3% avec une moindre volatilité ; lorsqu'il y a eu le gap en 2008, on a été moins sensible. Le marché de l'acquisition d'avions et du financement aéronautique en 2017 s'est élevé à 137 milliards de dollars. Nous avons de grandes ambitions et une approche business focus extrêmement pragmatique. Par ailleurs, quand j'achète un asset comme un avion neuf, il est plus simple de trouver des garanties.

Cheikh Tidiane Dieye - Le ferroviaire est aussi un défi important pour la sous-région. En Afrique de l'Ouest nous avons 10 188 km de rails. Une partie est assez vétuste car pour beaucoup de pays il s'agit d'installations héritées de la période coloniale. Certains ont procédé à des travaux de remise en fonction mais pas tous. Le problème principal de notre réseau ferroviaire est l'interconnexion du fait de la différence des standards et d'écartement des rails. Le gouvernement du Sénégal a annoncé deux projets importants : le Train Express régional au niveau national, et la remise en marche de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako. Le Sénégal est paradoxalement enclavé car son ouverture sur l'Atlantique l'a conduit à tourner le dos à l'Afrique, alors que pour le Mali, le Sénégal constitue la seule porte d'entrée de la région. Espérons que la ligne Dakar-Bamako verra le jour et créera une interconnexion interrégionale.

Monsieur le représentant du Ministre chargé du ferroviaire, pouvez-vous nous expliquer où en sont les projets, quels sont vos orientations et vos buts, quelle est votre vision de l'intégration régionale ? Est-elle un atout pour renforcer le commerce intrarégional ?



Abdoulaye Ahmed Seye

- Votre question est au centre des préoccupations et des politiques menées par le gouvernement du Sénégal à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE). Celui-ci s'avère être le creuset de l'ensemble des politiques qui sont aujourd'hui menées pour permettre au pays d'émerger à l'horizon

2035 et le doter d'infrastructures de nouvelles générations respectueuses de l'environnement. L'Afrique est un continent où tout le monde veut et doit venir car il manque de tout et doit se développer.

Le chemin de fer a fait l'objet de désinvestissement au cours des décennies passées d'autant que la plupart des infrastructures sont héritées de la colonisation. Ces infrastructures ont été érigées et mises en place selon une logique coloniale précise qui avait établi des zones de production et des zones de consommation à l'intérieur du pays jusqu'au Mali à partir duquel certains produits transitaient pour être exportés depuis le port de Dakar.

Les projets ferroviaires présentés dans le PSE sont des projets de nouvelles générations. Nous changeons complètement de paradigme en quittant tout ce qui est écartement métrique au profit d'un écartement standard qui est le modèle le plus courant dans le monde.

Nous avons huit projets ferroviaires dans le Plan Sénégal Emergent qui sont de nouvelles générations, avec des écartements de rails standard dans le monde.

Nous avons huit projets ferroviaires parmi lesquels trois sont très importants.

- Le projet du Train Express Régional représente la quintessence de ce que le Sénégal veut faire. Cette ligne doit accueillir un train électrique avec un premier tronçon Dakar-Diamniadio-Aéroport International Blaise Diagne et plus tard aller vers Thiès. C'est un train qui a un plan évolutif et qui fera du transport de voyageurs et de marchandises. La Banque Mondiale avait calculé il y a quelques années les impacts négatifs sur la croissance des embouteillages, estimant que nous perdions près de cent milliards par an. Le prêt mobilisé pour le TER fera l'objet d'un remboursement à hauteur de 25 milliards par an. Le différentiel entre ce que nous perdons chaque année et ce que nous devons rembourser peut justifier ce projet, d'autant que nous ne cherchons pas nécessairement une rentabilité financière mais plutôt une rentabilité économique. En effet, au-delà de l'exploitation, ce projet permettra de libérer des énergies et d'ouvrir de nombreuses opportunités.

- La réhabilitation de la ligne entre Dakar et Bamako date

de 1924. Il y a eu de l'entretien mais pas d'investissements importants et aujourd'hui le train Dakar-Bamako roule à une vitesse commerciale d'environ 20 à 30 km à l'heure. Nous savons tous que le chemin de fer est nécessaire à tout processus de développement car il assure un transport de masse sur une longue distance et à bas coût. Le Sénégal veut offrir une plateforme qui permette aux entreprises d'y produire et d'exporter dans la sous-région. Le risque pays y est très faible si l'on considère l'environnement global de la sous-région.

- Un troisième projet est la prolongation du tronçon Dakar-Bamako qui traverserait l'ensemble de la zone CEDEAO avec des rails à écartement standard.

Cheikh Tidiane Dieye - C'est dans l'intégration régionale que se trouve l'avenir économique du Sénégal. Or, le marché sénégalais, de 14 à 15 millions de consommateurs, est très restreint comparativement à celui de l'Afrique de l'Ouest et ses 320 millions de consommateurs. On a certes besoin de routes et de trains, mais comme l'a souligné Monsieur Tiemtoré, les tracasseries routières ou aux frontières sont de gros problèmes. Nos poids lourds circulent à 100 km à l'heure, beaucoup plus vite qu'auparavant, mais arrivés au poste-frontière ils y passent des jours en raison des mécanismes et procédures de dédouanement qui demeurent complexes. La CEDEAO a mis en place des postes de contrôle juxtaposés dans un certain nombre de corridors, elle a pris des mesures dont le code des douanes et de facilitation des échanges, mais il s'agit de dépasser un enfermement dans les initiatives nationales et pour la CEDEAO de les coordonner pour former une région cohérente.

Salifou Tiemtoré - Je crois que vous avez bien identifié le problème, confirmé par l'expert de la BAD qui a rappelé ce matin qu'en matière de réalisations physiques nous avons un bon taux de rendement mais qu'en matière d'investissements immatériels, soit tout ce qui a trait aux procédures, de nombreuses difficultés demeurent. Sur le plan régional, nous cherchons à régler ce problème par l'adoption d'un cadre de douanes commun. Ceci dit, il existe bien une convention CEDEAO pour le transit des marchandises mais elle n'est pas appliquée, et il est difficile de coordonner la réglementation entre les pays. Nous essayons de résoudre ce problème à travers de nouvelles initiatives et de nouveaux mécanismes plus modernes, en interconnectant les systèmes informatiques douaniers, ce qui permettrait aux différentes administrations de communiquer et d'avoir des informations instantanées pour par exemple tracer le parcours d'un camion devant traverser plusieurs corridors. Mais la plus grande difficulté réside dans le fait que très souvent la préférence nationale l'emporte sur les objectifs communautaires. La CEDEAO telle qu'elle est conçue aujourd'hui ne dispose pas de moyens de sanction, elle peut inciter les Etats à appliquer les textes et les dispositions communautaires mais ne peut pas les obliger. Nous nous réjouissons de la récente initiative des chefs d'Etats qui ont décidé de mettre en place une task force sur le schéma de libéralisation des échanges. Cette structure est chargée d'engager les discussions avec les différentes autorités douanières en place pour soulever le problème des entraves afin

d'obtenir un engagement des Etats. Elle rend compte durant le sommet des chefs d'Etats de ses avancées et surtout des cas de dysfonctionnement.

En stigmatisant les mauvais élèves, nous espérons les inciter au changement. Peut-être faudrait-il étendre le champ d'intervention de la CEDEAO notamment à travers les sanctions afin qu'elle puisse contraindre les Etats récalcitrants et permettre ainsi à la région de bénéficier de la fluidité nécessaire à un développement dynamique.

Enfin, je terminerai par un point crucial : la volonté politique doit prévaloir au niveau des Etats qui doivent expliquer aux populations les dispositifs communautaires. L'intervention du Président béninois pour lever les entraves sur le corridor Lomé-Cotonou est un bon exemple qui pourrait être dupliquée sur les autres corridors car il est anormal de constater que sur 100 km on puisse avoir parfois jusqu'à quinze postes de contrôle.

Cheikh Tidiane Dieye - La volonté politique est effectivement un point crucial, car la plupart des problèmes résident moins dans les diagnostics très souvent bien établis et les décisions prises par les chefs d'Etats au niveau régional, que dans leur application au niveau national. On ne peut pas nier les avancées, notamment avec la mise en place de cette task force sur le schéma de libéralisation des échanges. Celle-ci est dirigée par un ancien chef d'Etat qui peut, avec son équipe, réaliser des visites inopinées pour constater les manquements à la réglementation. Il faudra donc poursuivre et développer ce type d'initiatives car les défis restent très importants. Monsieur Bohn a dit plus tôt que la plupart des compagnies internationales font leur marge sur le continent mais le consommateur africain constate de son côté la cherté du transport intrarégional. Les tarifs sont prohibitifs : ainsi quand je me rends à Ziguinchor (à 400 km pour 35 minutes de vol), cela me coûte 100 000 F.CFA. Il est aussi cher pour un Sénégalais de se rendre à Abidjan ou à Accra que de se rendre à Paris ou à Barcelone. Comment Air Sénégal compte-t-elle appréhender ce problème ? La compagnie a-t-elle une stratégie régionale ou nationale qui permettra de corriger progressivement ces tarifs et permettre aux consommateurs de profiter des services aériens dans la sous-région à des prix raisonnables et à brefs délais ?

Philippe Bohn - Il n'est pas facile de répondre à ces questions. Une entreprise aérienne est par définition d'abord une entreprise, elle doit donc gagner de l'argent car nous sommes également dans une économie de marché. Il me vient à l'esprit un autre exemple que Ziguinchor, celui de Saint-Louis du Sénégal, capitale historique de l'aéronautique. Pour se rendre à Saint-Louis, il faut compter entre 3 heures et 3h30 en voiture ; en avion si vous partez du Plateau, il faut compter une heure pour rejoindre l'AIBD, ajouter une heure pour l'enregistrement des bagages et de la carte d'embarquement, soit deux heures avec un avion qui aura une capacité de bagages plus

limitée si on compare au train ou à la voiture. Mon propos est de dire qu'au-delà du fantasme d'une compagnie aérienne qui gère les parcours domestiques et les flux des populations, je dois proposer un prix qui couvre mes coûts et qui ensuite répond à un besoin. Il me semble que 2017 est la première année où globalement les compagnies aériennes ont fait du bénéfice sur le volet macro-économique car structurellement le transport aérien est difficilement rentable. La question sur les tarifs est donc extrêmement difficile car faire voler un avion coûte cher. Le développement du ferroviaire évoqué plus tôt doit être complémentaire, chaque outil ayant son utilité et son public. J'ai répondu imparfaitement car je n'ai pas révélé les tarifs de nos futures lignes mais je voulais d'abord mettre en lumière le fait qu'une entreprise aérienne ne peut pas être le fantasme projeté qui laisserait penser que l'on pourra aller aisément d'un point A à un point B

à moindre coût. Le transport aérien reste un moyen de transport onéreux et doit donc trouver son marché.

Cheikh Tidiane Dieye – Nous avons compris votre propos bien qu'il faudra nous expliquer comment des compagnies comme Easy Jet peuvent proposer des coûts aussi bas. Il me semble qu'une solution prenant en compte le pouvoir d'achat des populations de la sous-région devra être prise.

Philippe Bohn – Je veux quand même préciser qu'il est bien évidemment dans notre stratégie et notre objectif de proposer les prix les plus attractifs mais on doit tout simplement à l'honnêteté du débat et des clients de dire que les prix ont une vérité, le marché a une vérité et que nous sommes dans une logique d'économie de marché.

Questions-réponses avec la salle

Claude Fischer-Herzog – A Philippe Bohn, dans le cadre d'une économie de marché, ne faut-il pas travailler sur l'offre et la demande, et ne pas accepter le marché tel qu'il est ? Mon deuxième point porte sur l'interconnectivité de l'Afrique avec elle-même : comment faciliter le trajet Dakar-Bamako, Bamako-N'Djaména sans avoir à passer par Nairobi ?

Albert-Eneas Gakusi – Le fait que les pays appartiennent à plusieurs communautés économiques régionales ne rend-il pas les problèmes d'union douanière insolubles et les décisions prises par les chefs d'Etats lors des rencontres a priori inapplicables ? Une décision prise au sein d'une zone douanière peut être incompatible avec une autre union douanière.

Abdou Sami Bouganda, étudiant à l'IAM

- Ne faudrait-il pas renforcer la construction et la réhabilitation des transports régionaux pour faire le poids face à la concurrence dans le domaine du transport aérien ?

Ibrahim Narigui, étudiant à l'IAM – Une zone économique ne peut être interconnectée que si ses sous-régions sont connectées entre elles. Pourquoi alors ne pas concentrer les efforts sur les infrastructures inter-régionales adaptées à la réalité des flux et de la circulation des hommes et des marchandises de chaque pays ? Pourquoi ne pas privilégier la route et le fer dans l'espace CEDEAO plutôt que l'aérien dans la mesure où la mer ne sépare pas nos Etats ?

Narcisse Aka – Le Directeur des Douanes a semblé indiquer que l'organisation était démunie d'action face aux entraves à la libre circulation aux frontières. Pourtant la Commission ou un Etat a la possibilité de saisir la Cour de justice de la CEDEAO dans le cas d'un recours en manquement. Alors pourquoi la Commission où les autres Etats qui constatent ces violations ne la saisissent-ils pas ? Il existe des saisines directes sur ces questions par rapport aux droits de l'homme mais on note qu'il n'y a pratiquement pas de saisine lors des violations du droit communautaire à nos différentes frontières. Comment

comprendre l'inertie de la Commission ? Est-elle bloquée par le politique ?

Pap Chimère Diop, APIX

- Allant régulièrement à Lomé, j'ai pu constater des problèmes concernant le débarquement de marchandises dans les ports. Or quand les ports sont encombrés, l'acheminement des marchandises par les transports routiers vers l'hinterland ne se fait pas correctement. En Afrique de l'Est, des pays comme la Tanzanie, l'Ethiopie, Djibouti se sont penchés sur ce problème pour améliorer les transbordements de marchandises vers les pays comme le Rwanda, etc. Qu'envisage de faire la CEDEAO pour le désengorgement des ports des Etats ouest-africains qui constitue un frein au commerce international et régional ?

Cheick Tidiane Dieye – Ce que vous avez constaté au port de Lomé est aussi observable au port de Dakar. Le phénomène existe sur terre avec les camions dont la file peut atteindre parfois plus de 20 km avec parfois 10 à 15 jours d'attente pour réaliser toutes les opérations de dédouanement. Ce qui nous ramène aux enjeux de simplification et de célérité des procédures de dédouanement. Je souhaiterais revenir sur le transport ferroviaire. Le Mali, en tant que pays enclavé dont les exportations transitent par le Sénégal, a un intérêt stratégique à ce que la ligne Dakar-Bamako soit réhabilitée. Mais c'est aussi un enjeu vital pour le Sénégal qui exporte essentiellement ses produits manufacturés dans la sous-région, issus pour l'essentiel de son industrie. Le gouvernement serait-il prêt à engager le pays à prendre le leadership pour lever les financements, notamment sur le marché international ?

Philippe Bohn – Je vais rebondir sur la question du marché car nous nous inscrivons dans cette logique. Bien évidemment l'offre impactera sur le marché et nous ne nous contentons pas d'observer un marché existant en nous demandant quelle part nous pourrions en saisir. Concrètement, pour l'exemple de Ziguinchor où l'on doit être aux alentours de 150 places par jour, si nous arrivons avec un produit de qualité et une volonté de proposer des prix

attractifs nous aurons nécessairement un impact sur ce marché. L'ambition du gouvernement de se doter d'une compagnie aérienne est réaliste car bien évidemment un marché se situe dans un environnement national et international où le Sénégal a des atouts considérables. En effet, l'économie se résume à une chose : la confiance. Le Sénégal est une démocratie, un pays stable, un Etat de droit et possède une géographie favorable. Cet environnement garantit aux entrepreneurs d'arriver sur un marché dans les meilleures conditions.

Abdoulaye Ahmed Seye – Votre question me rappelle le titre de la thèse d'Assane Seck *Dakar, métropole ouest-africaine*. Dakar a cet avantage d'être ouverte sur l'Atlantique donc sur l'Europe et l'Amérique et se trouve être la porte de l'Afrique. Notre stratégie est d'abord de bâtir un maillage territorial via le chemin de fer en identifiant nos zones de production et nos zones de consommation afin de les relier. Mais le Sénégal reste enclavé car nous tournons le dos à l'Afrique alors que la plupart du commerce se fait à l'intérieur, Dakar n'étant qu'une porte. Il est donc important que le tronçon sénégalais continue sur le Mali, nous travaillons d'ailleurs avec la CEDEAO pour la réalisation de ce chantier. Nous consacrons une partie de notre temps à sillonner le monde en recherche de partenaires financiers pour financer la ligne Dakar-Bamako. Je suis également membre d'un comité inter-Etat pour ce chemin de fer. Il se réunit tous les trois mois alternativement à Dakar et à Bamako. Le chemin de fer est à l'échelle de chaque pays un projet national mais nous ambitionnons l'interconnexion de nos systèmes nationaux pour que l'Afrique de l'Ouest possède un maillage territorial permettant de transporter les marchandises de Dakar à N'Djaména, à Lomé, etc...

Cheikh Tidiane Dieye – Monsieur le Directeur des Douanes vous avez entendu de l'Etat beaucoup de projets, du secteur privé une ambition, un courage et une audace. Vous avez décrit une région qui avance et prend des initiatives, vous avez également souligné l'indispensable volonté politique. Aux côtés de cette Afrique des bonnes nouvelles, nous aimerions évoquer les forces motrices que représentent les hommes et les femmes qui ne doivent plus rêver seulement d'Europe et d'Amériques mais comprendre le potentiel de notre Afrique. Comment structurer des chaînes de valeurs régionales, transformer nos matières premières, nous renforcer et dynamiser notre commerce régional ? La CEDEAO doit prendre le leadership qu'on est en droit d'attendre d'elle. Elle n'a pas la même trajectoire que l'Union européenne, elle intervient dans des domaines qui ne seraient pas admis en Europe mais elle ne possède pas encore de mécanismes de sanctions qui lui donneraient plus de pouvoir.

Salifou Tiemtoré – Il y a motif d'espoir si l'on considère l'intérêt du Maroc suscité par la CEDEAO et le souhait de la Mauritanie de revenir, et ce, malgré les difficultés développées plus tôt. Concernant les ports, les questions sécuritaires ont mobilisé les chefs de l'Etat du Golfe de Guinée où plusieurs bateaux ont fait l'objet d'attaques. Certains ports offrent plus de sécurité que d'autres ce qui peut expliquer que certains bateaux préfèrent le port de Lomé. Tous les bateaux arrivant à Lomé ne débarquent pas des

marchandises, certains sont simplement en escale. Les ports nécessitent des investissements importants qu'il faut attirer et il existe une compétition entre eux, certains étant plus compétitifs que d'autres.

Le fait d'appartenir à plusieurs organisations régionales peut effectivement être un problème pour l'harmonisation douanière. Mais dans notre région, les Etats membres de l'UEMOA appartiennent à la CEDEAO dont les textes et directives s'appliquent prioritairement. Les problèmes de coordination vont se résoudre par l'efficacité des organisations, les plus efficaces l'emporteront sur le terrain.

Pourquoi la Commission ne saisit-elle pas la Cour de justice pour les cas de manquement et pourquoi les Etats ne viennent-ils pas contester ou déposer une plainte contre un autre ? Certainement faut-il mettre cela sur le compte de la culture du consensus en Afrique, et les Etats préfèrent demander à la CEDEAO d'intervenir plutôt que de se rendre à la Cour de justice. Si on ramène le problème sur le terrain, il y a certainement une culture francophone qui déteint. En matière fiscale par exemple, dans les Etats anglophones il est très courant de voir des citoyens contester auprès d'un tribunal la manière dont leurs impôts ont été calculés ; s'ensuivent d'interminables procès. En zone francophone, la discussion avec le service des impôts ou des douanes ou avec les ministres pour trouver un compromis est souvent préférée. Je ne possède pas un seul exemple à vous citer où le président de la Commission serait allé à la Cour de justice, peut-être que ça viendra mais pour le moment je ne l'ai pas encore constaté.

Cheikh Tidiane Dieye – La CEDEAO est une construction entre les Etats. En 2007 les chefs d'Etats ont déclaré vouloir passer à la « CEDEAO des peuples ». C'est en prenant connaissance de leurs droits que la société civile et le secteur privé pourront être plus pro-actifs lors des décisions. Si les mécanismes sont mis en place, des entreprises pourront faire valoir leurs droits contre un Etat devant un tribunal. Ces procédures ne se font pas contre un Etat mais pour le bien de la communauté. Les règlements consensuels sont une bonne chose mais il faut faire respecter les règles et leur application. L'Europe fonctionne ainsi, comme toutes les communautés régionales, et c'est vers cela que la CEDEAO doit tendre.



AUDITIONS

La mise en valeur du fleuve Sénégal, un projet transfrontière?

Hamed Diane SEMEGA,

Haut-commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)



L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal, l'OMVS, est une réussite africaine qui devrait être plus largement partagée. Elle est née d'un pari qu'ont fait deux présidents africains dans les années 1973, à la sortie d'une des plus grandes sécheresses que la sous-région sahélienne a connues.

Mais bien avant, en mars 1968, les présidents Modibo Keita du Mali, Sékou Touré de la Guinée et Léopold Sédar Senghor du Sénégal s'étaient réunis à Labé (Guinée) pour créer l'Organisation des Etats riverains du fleuve Sénégal (ORS) et depuis, de nombreuses études d'aménagement du fleuve ont été réalisées afin de tirer pleinement profit de son potentiel.

*L'Europe a fait un pari incroyable.
A la sortie d'une des guerres
les plus meurtrières de notre humanité,
des chefs d'Etats ont eu la vision que seule
une paix durable pouvait lancer le processus
de développement, créant ainsi la Communauté
européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).
Un parallélisme peut être fait avec l'OMVS
qui a été initiée par des chefs d'Etats
au sortir d'une crise afin de favoriser
l'intégration autour du fleuve Sénégal,
facteur de paix et de stabilité.*

De nombreux réseaux de bassins transfrontaliers dans le monde souhaitent s'inspirer ou du moins comprendre les raisons de la réussite de notre organisation. Son efficacité est par ailleurs reconnue à l'étranger après avoir été classée pour la deuxième fois « Meilleur organisme de bassin au monde » par le Strategic Foresight Groupe, un think-tank global basé à Mumbai, sur la base des 286 bassins transfrontaliers au monde répartis dans 146 pays. L'OMVS est aujourd'hui à la pointe du processus d'intégration régionale dans un contexte où d'aucuns s'interrogent sur la volonté politique de certains Etats à le mener à bien. En

effet, l'Organisation découle de la réunion d'Etats soucieux de la bonne gestion du fleuve au profit de l'amélioration du cadre de vie des populations. Elle est un exemple unique où des pays ont décidé de mettre en commun leurs moyens, limités dans le contexte africain, et de dépasser le cadre étatique des territoires nationaux. Parallèlement l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG), mise en place sur le modèle de l'OMVS et qui rassemble la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal, est aujourd'hui en train d'écrire une nouvelle page de l'intégration à travers son fleuve.

Dans des zones où il n'y a pas du tout d'électricité, l'OMVS entend développer les possibilités offertes par les énergies renouvelables autres que l'hydroélectricité, comme l'éolien mais surtout le solaire car son potentiel est extraordinaire, bien qu'il ne soit pas utilisable faute d'une capacité de stockage conséquente. Ainsi dans ses nouvelles attributions, le réseau d'énergie de l'OMVS doit servir d'épine dorsale pour stocker l'énergie issue de la production solaire. La Banque mondiale a mis en place un projet déterminant pour le développement local avec la gestion intégrée des ressources en eau. Ce projet consiste à donner les moyens aux populations de gérer les maladies tropicales. L'année dernière l'OMVS a distribué environ 2 800 000 moustiquaires et traitements contre le paludisme. Concernant le volet hydro-agricole, l'OMVS souhaite faire effet de levier pour permettre aux populations rurales qui vivent le long du fleuve de prendre leur destin en main. En dépit de ces réussites, les défis sont plus importants aujourd'hui, et les acquis doivent être consolidés afin de toujours progresser. Cette organisation est la preuve qu'il existe en Afrique une volonté d'Etat de sortir de la dépendance étrangère en utilisant ses propres ressources.

Claude Fischer-Herzog – Soulignons comme vous l'a indiqué Monsieur Séméga qu'au lendemain de la guerre, l'Europe s'est réunie autour de la CECA mais aussi autour de l'atome qui a permis son électrification massive, son industrialisation et sa reconstruction. Le modèle doit inspirer d'autres pays qui cherchent à se développer car l'hydroélectricité est une énergie décarbonée qui ne produit pas de gaz à effet de serre. Mais cette énergie a également des défauts car les barrages peuvent poser des problèmes d'environnement aux populations. Avez-vous rencontré des réticences, des freins à leur construction ? Qu'apporte la construction d'un barrage au développement des activités des populations ?

Hamed Diane Séméga – Lorsqu'on construit un barrage on change nécessairement les conditions hydrologiques du fleuve, ce qui n'est pas sans conséquences. L'objectif est donc de maîtriser le cours de l'eau et limiter les impacts

négatifs qui sont moins nombreux que les impacts positifs. Nous sommes dans une zone sahélienne dont la caractéristique essentielle est la forte variation saisonnière. Ainsi sur l'affluent principal du fleuve Sénégal qui est le Bafing, il n'y a qu'un seul barrage de régulation d'où les crues qui entraînent de terribles inondations. A Matam la baisse de l'hydraulicité du fleuve a entraîné une situation très critique pour les populations qui évoluent dans un environnement de forte saison chaude. Or aujourd'hui, les populations souhaitent profiter des ressources locales et du cadre politique d'incitation au développement de l'agriculture initié par le gouvernement pour se prendre en charge mais malheureusement l'eau est de moins en moins disponible à cause de la baisse hydrologique.

Le projet de barrage de Koukoutamba en Guinée est situé dans une zone de haute diversité biologique qui abrite l'un des plus grands sanctuaires de chimpanzés sauvages rares en Afrique. Face à certaines ONG qui contestaient le projet, les populations ont menacé de s'en prendre aux chimpanzés si le barrage devait être condamné, ce qui est dramatique. Nous sommes des pays responsables, plus soucieux du développement de nos environnements que bien des donneurs de leçon car nous n'avons jamais

réalisé un ouvrage sans mener de sérieuses études environnementales et sociales. Ces études nous donnent la photographie de la situation et les conséquences de ce que l'aménagement pourrait créer. Il y a bien-sûr des effets qui ne sont pas toujours prévisibles mais notre but est de développer nos pays ce qui ne peut être fait sans infrastructures. Le grand drame de l'Afrique est qu'elle est riche en matières premières mais on lui refuse pratiquement le droit de les transformer. Or quel pays au monde a pu se transformer sans infrastructures ?



Echanges avec la salle

Catherine Véglío – Vous avez parlé de l'énergie solaire mais quelles autres actions menez-vous dans le bassin afin de vous adapter aux défis liés au changement climatique ?

Christine Holzbauer – Certains projets comme le barrage de la renaissance de l'Ethiopie se font sans l'approbation la Banque mondiale. Afin d'amorcer le processus d'industrialisation, envisagez-vous de construire davantage de barrages hydro-électriques ?

Albert Gakusi – Le barrage hydroélectrique de Manantali est une très bonne réalisation, classé comme projet à succès par la BAD, contrairement à la Banque mondiale. La BAD a pu fédérer onze bailleurs de fonds. J'avais été chargé de l'évaluation de ce projet qui avait trois objectifs : 1. produire de l'électricité à moindre coût tout en respectant l'environnement ; 2. favoriser l'agriculture ; 3. favoriser la navigation. Ce projet produit de très bons résultats au niveau de la production de l'électricité mais il y a un effet nocif lié à l'environnement. En dépit des dispositifs mis en place pour réduire les effets négatifs, on a pu observer un accroissement des cas de malaria et une plante défavorable à l'agriculture s'est développée. En 2011, lorsque l'on a évalué le projet, le barrage connaissait quelques difficultés de gestion en dépit de ses bons résultats. Pour la BAD ou d'autres bailleurs de fonds, les critères les plus tangibles pour approuver un projet sont la durabilité des effets et l'efficacité.

Moussa Diabaté – Nous abritons les barrages de Manantali, celui de Sélingué et un autre aux abords de la frontière avec le Sénégal, alors pourquoi devons-nous aujourd'hui importer l'électricité de Côte d'Ivoire qui n'est pas un pays de l'OMVS ? Par ailleurs, le coût de l'électricité ne cesse

d'augmenter pour les populations, comment l'expliquez-vous ?



Hamed Diane Séméga –

Nous essayons de réduire les coûts en augmentant le mix énergétique (la répartition des différentes sources d'énergies primaires consommées pour la production des différents types d'énergies). Plus il y aura d'énergie renouvelable et notamment hydroélectrique – le soleil est malheureusement

un peu cher et le coût de production de l'hydroélectricité est la moins chère dans notre région - plus le prix baissera. La construction d'un barrage est une bataille de longue haleine car en plus des considérations environnementales, il faut prendre en compte la question du prix car sa construction coûte cher et nos pays ont des capacités financières limitées d'où le recours aux bailleurs internationaux. Pour un barrage, il faut fédérer jusqu'à douze bailleurs de fonds et chacun avance avec ses conditions de financement. Entre le moment où le projet de barrage est annoncé et le démarrage de la construction, plusieurs années se passent. J'ai été ministre de l'énergie pendant cinq ans au Mali, ce qui a été une tâche difficile dans un pays où le déficit est chronique. Le transport de l'énergie est la solution, nous avons aujourd'hui le West African Power Pool (WAPP) qui est un système d'échange sur l'énergie en Afrique de l'Ouest dont la mission est de faire un maillage au niveau du système de transport de façon à permettre aux pays déficitaires d'importer de l'électricité. La mission

du WAPP est de permettre aux pays africains d'échanger l'électricité. Ainsi nous avons décidé de connecter le système ivoirien au système électrique malien, lui-même relié à celui de l'OMVS. Vous observerez prochainement une baisse des prix de l'électricité.

Je me réjouis de la présence d'un représentant de la BAD qui est déterminée à rendre plus accessible l'électricité partout.

Pour revenir aux inconvénients liés à la construction d'un barrage, notre objectif est de diminuer les impacts négatifs d'autant que les impacts positifs sont nombreux, à commencer par l'irrigation. Le fleuve Sénégal a une capacité d'irrigation de 475 000 hectares de terres, principalement entre le Sénégal et la Mauritanie.

Des structures se mettent d'ailleurs en place à ces endroits pour booster l'agriculture irriguée et diminuer la dépendance de nos pays à l'importation de produits vivriers. La navigation demeure le parent pauvre des programmes de l'OMVS mais nous développons actuellement un projet

structuré. Il s'agira de partir de Saint-Louis du Sénégal pour arriver à Ambidédi au Mali. Il faut rappeler que ce fleuve a toujours été navigable jusqu'en 1967, mais la sécheresse a réduit le niveau de l'eau. Le projet vise à construire un chenal navigable entre Kayes et Ambidédi à partir de novembre 2018 pour faire revivre toutes ses escales populaires et portuaires qui avaient données au fleuve ses lettres de noblesse et de faire revivre l'économie locale à travers les possibilités qu'offrent les échanges. Concernant le Typha, cette variété de roseaux qui a envahie le fleuve Sénégal, il bouche les canaux d'irrigation et empêche la mise en exploitation de ses périmètres. Je me réjouis d'ailleurs des nombreuses initiatives prises par des Sénégalais, Mauritanais, etc. pour utiliser cette plante et en faire un combustible. Nous avons un partenariat en cours avec la société DANGOTE qui dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise met en place un projet qui vise à utiliser le Typha pour remplacer une part du sucre utilisé dans la construction du ciment. La BAD a également indiqué qu'elle aiderait l'OMVS dans sa lutte contre le Typha pour restituer les terres à l'agriculture. Les impacts négatifs existent donc mais nous travaillons à les réduire.



La Grande Muraille Verte, un projet intégré

Amady Gnagna CISSE, Directeur général de l'Agence nationale de la Grande Muraille Verte

Gilles BOËTSCH, Directeur de recherches émérite au CNRS

Aliou GUISSSE, Professeur d'écologie végétale, UCAD, Co-Directeur de l'Observatoire TESSEKERE



Amady Gnagna Cissé - Nous espérons que le projet de Grande Muraille Verte (GMV) sera développé et exécuté par l'Afrique, et répondra aux multiples problèmes auxquels sont confrontés les pays sahélo-sahariens depuis plusieurs décennies : déficit pluviométrique, dégradation des ressources naturelles et des sols, baisse de la production agricole, épisodes de sécheresse qui ont entraîné la désertification.

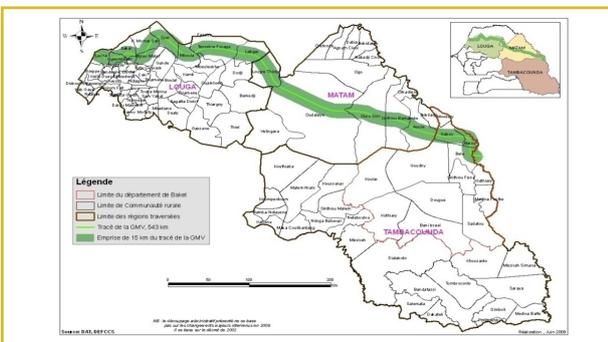
Ce contexte met à mal la sécurité alimentaire et énergétique produisant alors de la pauvreté sur toute la zone. Ainsi les pays sahélo-sahariens évoluent dans un environnement difficile avec l'extension des zones arides et semi-arides qui pousse les populations dans des espaces réduits et les obligent à s'accommoder de ressources naturelles limitées. La chute des productions agricoles réduit les revenus des populations, entraînant la persistance de la pauvreté en milieu rural, et des migrations vers de « nouvelles » zones pour de nouveaux défrichements. Les solutions proposées privilégient les aspects écologiques : conservation durable des ressources naturelles et des écosystèmes et viabilité des bases productives, ce qui signifiera pour la population rurale, qui représente plus de 60 % de la population de la région une consolidation et la diversification des systèmes de production. Il faut donc créer les conditions pour rétablir les bases de la sécurité alimentaire et du maintien de la diversité biologique avec la participation active de tous les acteurs.

cinq départements et seize communes, s'étalant sur une superficie totale 817 500 hectares (545 km x 15 km, entre les points les plus excentrés de Léona (Louga) et de Bélé (Bakel). Les zones champêtres représentent 12%, les zones dénudées 53%, et 35% sont des zones plus ou moins boisées. Des systèmes et des actions différentes seront conjointement mis ensembles, par exemple du reboisement dans les zones dénudées.

Les objectifs de la GMV sont nombreux : renforcer le processus de conservation et de valorisation des ressources naturelles, générer des revenus via la promotion d'emplois ruraux afin de retenir les jeunes.

Ainsi de façon générale le projet veut contribuer à la lutte contre la désertification et à la mise en valeur des zones saharo-sahéliennes par une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté. Pour le Sénégal il vise à appuyer la conservation de la biodiversité à travers l'exploitation et la gestion durable des terres et à promouvoir des activités agro-sylvo-pastorales génératrices de revenus ainsi que la satisfaction des besoins des populations rurales en produits ligneux et/ou non ligneux.

Des résultats sont déjà observés avec l'émergence de filières porteuses, le développement de nouveaux instruments et mécanismes ainsi que la récolte de produits forestiers non ligneux. En 2015 et en 2016, 10 439 Kg de fruits du dattier (les balanites aegyptiaca) ont été récoltés chaque année à Koyli Alfa et à Widou ; cette production équivaut à 1 500 000 F.CFA. Dans les principaux sites plus de 300 charrettes de paille sont récoltées entre mai et juillet par les populations, pour un prix estimé à 3000 F.CFA la charrette, soit environ 900 000 F.CFA.



Le projet de Grande Muraille Verte s'étale sur 7 000 km, de Dakar à Djibouti et concerne onze pays : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Tchad, Soudan, Ethiopie, Erythrée, Djibouti et Sénégal. L'Agence nationale de la GMV est opérationnelle au Sénégal depuis 2008, l'objectif est de maintenir la

Au Sénégal, la Grande Muraille Verte touche trois régions,





Aliou Guissé - L'environnement végétal constitue la clef de voûte du dispositif de la Grande Muraille Verte. La diversité des espèces utilisées pour la restauration écologique sera garante de la complexité de l'écosystème et de la stabilité. Le choix des espèces replantées a été basé sur deux critères :

- 1) leur écologie (espèces endogènes évoluant dans des isohyètes compris entre 200 mm et 400 mm) ;
- 2) leur utilité (usages selon les populations locales).

Le choix des espèces replantées a été basé sur deux critères, leur écologie et leur utilité.

Ainsi de nombreuses espèces, témoins de la diversité végétale ont été plantées. Parmi elles, le dattier (pour la nourriture, la thérapie, le cosmétique et l'huile) et l'*acacia senegal*, un arbre ou arbuste répandu dans toute l'Afrique tropicale aride, semi-aride et subtropicale. Celui-ci peut atteindre deux à quinze mètres de hauteur et résiste bien à la sécheresse et aux conditions climatiques les plus difficiles. Cette espèce est connue pour son exsudat de sève solidifié : la gomme arabique, la plus ancienne gomme végétale connue et dont l'Afrique est le premier producteur. La gomme sert d'émulsifiant et de support pour certains arômes, en particulier dans les industries agro-alimentaire, textile, cosmétique, pharmaceutique et chimique ; dans la pharmacopée populaire, on l'emploie pour soigner les angines, les hémorragies, les diarrhées et les brûlures, car elle a des vertus anti-inflammatoires. Enfin, le bois d'*acacia senegal* sert dans la construction de maisons (il résiste aux attaques des termites) et la fabrication de manches d'outils, c'est aussi un excellent bois de chauffage, qui peut produire un charbon de qualité. Toutefois, on a observé avec l'*acacia senegal* des attaques sérieuses de plantes de l'ordre de 4 à 6 % dont 8 à 12 % de mortalité. La reforestation a un impact positif sur la santé notamment sur la pollution de l'air (asthme, et autres maladies pulmonaires), la pollution animale, les maladies transmissibles et transmission vectorielle et les maladies chroniques non transmissibles (hypertension, diabète).



La GMV influe aussi sur les systèmes sociaux des territoires où elle est installée. Ainsi les jardins polyvalents qui ont été mis en place ont conduit à une nouvelle dynamique avec des impacts économique, alimentaire à court et à long terme et sanitaire. L'alimentation produite localement dans ces jardins polyvalents est vendue sur les marchés hebdomadaires. Par ailleurs, nous développons plusieurs expérimentations et innovations notamment dans le domaine des cosmétiques.

La GMV a également permis une production scientifique importante avec la publication de nombreux articles dans des revues, des ouvrages, et dans les Cahiers de l'OHMi. Nous formons des étudiants, dix-neuf en Master et vingt-quatre doctorants ont soutenu leur thèse sur la GMV.

La Grande Muraille Verte est un facteur de mobilisation des communautés, des mouvements de jeunesse, du milieu académique (formation et recherche), afin que le concept de recolonisation des zones arides soit perçu comme un élément de la stratégie d'une bonne occupation du territoire national et sous-régional.



Gilles Boëtsch - La santé demeure un problème pour les populations de la région, et des projets scientifiques accompagnent les projets humains, pour ce qu'on pourrait appeler « une écologie de la santé ». Il s'agit de prévenir les pathologies, de créer des jardins polyvalents, de développer une diversité alimentaire, fournissant

du travail aux femmes. Parallèlement aux activités économiques, des systèmes sociaux et des services se mettent en place pour la distribution de l'eau, la communication (Orange fournit 2 téléphones par berger peuhl) et l'alimentation.

Pour en savoir plus, consultez la vidéo du projet : <http://videotheque.cnrs.fr/visio=2188>

CORSAIR

Voyager. Découvrir. Partager.

**Tout ce qui est fait en vol
ne sera plus à faire au sol.**

Alliez travail et plaisir avec la classe business de Corsair.

Donner les moyens aux communes rurales

Cheikna CAMARA, Maire de la communauté rurale de Ballou au Sénégal,
Président de la Commission TIC de l'Association des Maires du Sénégal



Cheikhna Camara, fait un véritable plaidoyer pour l'électrification des communes, condition de la réussite de l'Acte III de la Décentralisation. Il aborde trois questions : la formation des jeunes et des maires ; la valorisation des ressources ; et l'innovation. Sa commune est très enclavée, mais située sur le fleuve Sénégal

et dans la Grande Muraille Verte, et il regrette qu'elle ne soit pas encore concernée par ces projets. Village d'agriculteurs et de pêcheurs, il s'interroge sur l'impact négatif sur l'environnement et l'avenir de l'agriculture. Comment associer les maires locaux qui représentent les 2/3 des communes au Sénégal ? Il faut travailler avec ces acteurs de terrain, ou plutôt de « territoire » (Ballou représentant 35 000 habitants, dispersés dans la brousse).

L'électrification des communes est la condition de la réussite de l'acte III de la Décentralisation.

« On n'a rien » s'est-il écrié, si ce n'est quelques frémissements avec des projets d'électrification, de routes et d'eau potable. Ces zones délaissées connaissent un taux d'immigration avec le départ de la jeunesse. Cet ancien

ingénieur de Thalès (où il a exercé pendant 30 ans en France) est revenu dans son pays pour participer à son développement. Il plaide pour donner des ressources aux communes leur permettant de réussir leur désenclavement (qui reste une théorie !), et de former les maires qui sont les acteurs de l'avenir. Par ailleurs, il souligne le rôle des femmes qui sont des acteurs majeurs du développement ; mais il faudra sécuriser leur périmètre, car elles rencontrent des problèmes avec les agriculteurs et les éleveurs. Quant au climat, il faudra cuire avec des briquettes et les nouvelles technologies dans le gaz, ce qui permettra de préserver le bois.



**ACCOMPAGNEMENT
DE LA CROISSANCE**

**GRÂCE À SES
NOUVELLES USINES,
CMG PRÉVOIT DE
MULTIPLIER PAR CINQ
SON CHIFFRE D'AFFAIRES.**



**SOCIETE GENERALE
AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS EN AFRIQUE**



CMG

 **DISTRIBUTEUR
DE DENRÉES ALIMENTAIRES**

 **SÉNÉGAL**

 **150 SALARIÉS**

 **CLIENT DEPUIS 1990**

Découvrez son histoire sur :
afrique.societegenerale.com

 **SOCIETE
GENERALE**

**DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE**

5^{ème} TABLE RONDE

La valorisation des projets transfrontières dans l'énergie pour l'industrialisation de la région

Animée par **Claude FISCHER-HERZOG**, directrice des Entretiens Européens et Eurafricains

Avec les témoignages de :

Mafal FALL, Directeur général adjoint de CMG-A

Diarra LY, Présidente d'ACC (Les Champs du cœur – Solidarité internationale),
membre de la diaspora du Sénégal en France

Et les réponses des acteurs du secteur et des bailleurs

Laurence HART, Directrice régionale pour le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, AFD
(Agence Française de Développement)

Mamadou MBAYE, Directeur exécutif du FONSI

Philippe MIQUEL, Directeur Afrique de l'Ouest et Centrale, ENGIE

Hervé POULIQUEN, Directeur du projet Afrique, Direction Générale des Affaires européennes,
internationales et de la Diversification, RTE

Jalil SLIMANI, en charge de la Coopération internationale, MASEN



Mafal Fall - CMG-A est une société de production de riz local. Celui-ci est transformé dans le cadre du programme d'autosuffisance en riz mis en place par le Président Macky Sall. La quantité de riz produit au Sénégal est désormais conséquente mais les problèmes de transformation nuisent à sa qualité influant par la suite sur la commercialisation jusqu'à la consommation du produit. Effectivement, le problème de l'énergie pèse énormément et au niveau de la Vallée, plus d'une cinquantaine d'usines industrielles ont été sacrifiées alors qu'elles devaient jouer un grand rôle dans la transformation. Avec le traitement de la question de l'énergie, on a pu observer une amélioration de la qualité de vie des personnes installées dans les zones de production et également de la production via la transformation. Aujourd'hui notre souci majeur est celui de la rentabilité. Celle-ci est directement liée au coût de

Claude Fischer-Herzog - Donc l'électricité peut être un handicap pour l'industrialisation. Il n'y a pas seulement le manque d'électricité, il y a aussi son prix.

Diarra Ly - Je suis membre de la diaspora. Comme vous le savez, celle-ci représente le 55^{ème} pays de l'Afrique et ici au Sénégal elle peut être considérée comme sa quinzième région. La diaspora contribue énormément au développement du pays en investissant et créant des emplois. C'est donc une diaspora active qui devrait être prise plus fortement en considération par les autorités et les acteurs politiques.

Nous ne sommes pas uniquement là pour envoyer de l'argent mais nous sommes également des investisseurs et nous devrions recevoir à ce titre un statut d'actionnaires.

Nous participons au développement de cette Afrique émergente avec les femmes et les jeunes. Nous savons que la diaspora n'est pas organisée, il y a bien sûr des associations qui permettent de répondre à l'impératif de solidarité en cas de difficultés, mais la diaspora devrait être organisée de manière à être cotée en bourse avec une banque centrale qui lui serait dédiée. Cette idée devrait être soumise à réflexion car la diaspora peut être un levier financier fort. Nous devrions donc aujourd'hui mobiliser nos forces et transférer nos compétences au niveau de ce continent en pleine émergence. Aujourd'hui, les sommes qu'envoient les Sénégalais de l'extérieur représentent 13,5% du PIB soit 2 milliards de dollars. Quant aux compétences j'espère que la diaspora retournera dans les terroirs et pas uniquement dans les capitales ou grandes villes.

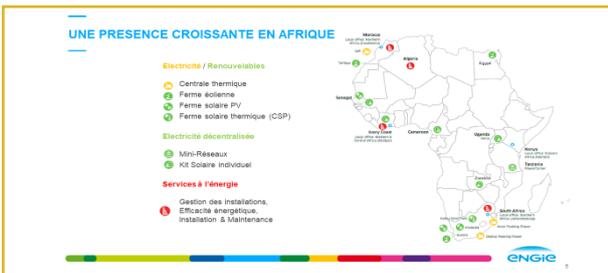


Claude Fischer-Herzog - Le continent a des besoins considérables, notamment pour la construction de ses infrastructures. Le prix de l'énergie doit baisser en Afrique, mais si nous transférons nos modèles européens, cela ne fonctionnera pas. En effet, la politique de l'Union européenne n'est pas un pacte de solidarité

sur le territoire, et les aides européennes sont liées à ses propres critères inadaptés à l'Afrique (et source de nombreux effets pervers chez elle). Comment l'Europe peut-elle aider l'Afrique à développer son propre modèle ?



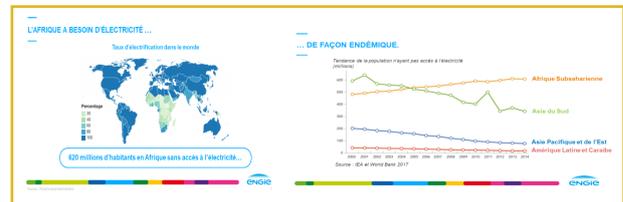
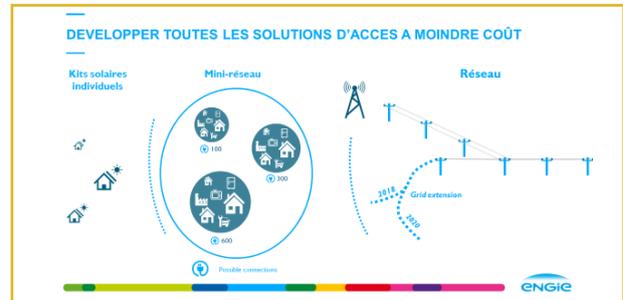
Philippe Miquel - L'entreprise Engie, connue sous le nom de GDF Suez, est la fusion de cette dernière avec Gaz de France. Elle a trois métiers : la production d'électricité, le gaz naturel et les services à l'énergie. Elle produit 120 000 mégawatts d'électricité dans le monde, est présente dans 70 pays avec 150 000 personnes, mais encore peu implantée en Afrique. Nous étions surtout présents en Afrique du Nord (à travers des contrats gaziers avec la SONATRACH en Algérie et les services à l'énergie au Maroc, l'eau également avec le groupe SUEZ) et en Afrique du Sud depuis une dizaine d'années avec à peu près 1500 mégawatts en opération : du gaz, un parc éolien et deux centrales solaires de 20 mégawatts.



Depuis janvier 2016, nous avons créé une entité dédiée à l'Afrique en ouvrant deux bureaux, l'un à Nairobi (Kenya) qui couvre l'Afrique de l'Est et un autre à Abidjan (Côte d'Ivoire) qui couvre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest. Nous avons des projets dans nos trois métiers : dans la production de l'électricité avec la construction pour le FONSIS de la centrale de Meridiam de 30 mégawatts solaires, inaugurée au début de l'été dernier et la centrale solaire de Ten Merina inauguré récemment. Nous avons également des projets de centrale biomasse, d'un parc éolien de 50 mégawatts, des projets d'hydroélectricité au Cameroun, une centrale au Nigeria et un parc éolien au Ghana. Nous sommes également très présents dans la production d'électricité décentralisée, sujet qui nécessite une coopération transfrontalière pour mettre en place des politiques.

A cet effet, nous commercialisons des kits solaires et des mini-réseaux. Dans le gaz naturel nous avons quelques projets au Nigeria, et des réflexions sont en cours au Sénégal.

Parmi les pays en voie de développement ou de « peuplement » ceux du continent africain sont les seuls où la population n'ayant pas accès à l'électricité augmente. Il y a donc un véritable rôle à jouer pour Engie.



Claude Fischer-Herzog - A quelles conditions Engie vient-elle en Afrique ? La recherche d'une forte rentabilité, la demande de garanties d'Etat et un prix correspondant au coût ne sont-ils pas des freins ?

Philippe Miquel - Il y a bien une exigence de rentabilité à laquelle on ajoute ce que l'on appelle un risque pays qui dépend du projet, de son modèle d'affaires et du pays dans lequel il se déploiera. Plus la perception du risque est élevée plus notre exigence de retour sur le capital investi l'est. Le reflet des coûts est une exigence de mon point de vue fondamentale pour un système électrique qui fonctionne ; en garantissant à l'investisseur et à l'assurance qu'ils seront payés on réduit la perception des risques. Pourquoi ou comment investit-on ? Il faut une visibilité sur les besoins, une planification des projets et une vision claire sur les mécanismes d'attribution des projets ainsi qu'un cadre réglementaire stable.

Claude Fischer-Herzog - C'est beaucoup d'exigences alors qu'en France les prix sont encore administrés. Hervé Pouliquen, comment distribue-t-on l'électricité et à quel prix ? Comment les fonds pour des projets transfrontières énergétiques sont-ils utilisés ?



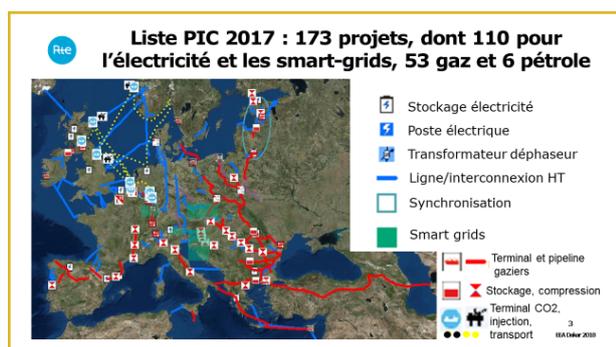
Hervé Pouliquen - Maintenant que les problèmes de l'électrification du continent et du Sénégal en particulier sont posés, les difficultés et défis identifiés, il me semble qu'il faudrait désormais travailler ensemble aux solutions. Ce matin nous parlions ensemble des décisions énergétiques européennes prises

dans les années 70 et en particulier au niveau français et la devise de l'époque était « La France n'a pas de pétrole mais elle a des idées ». On pourrait transposer cette formule au Sénégal qui n'a pas d'électricité mais a des solutions et j'espère que les Européens avec RTE feront partie des partenaires pour mettre en place ces solutions.

Pour quelle raison RTE vient en Afrique ? RTE est une entreprise tournée essentiellement sur la gestion en France dans un cadre de monopole, tout en étant très bien implantée dans le marché électrique européen. Nous faisons partie du groupe EDF pour lequel nous gérons la partie transport. RTE a peu d'activités à l'international mais nous souhaitons développer une stratégie pour l'Afrique pour laquelle on juge qu'effectivement il y a de nombreux enjeux et nous estimons qu'un acteur comme RTE peut jouer un rôle d'organisateur. Le gestionnaire de réseau intervient au niveau de l'organisation électrique, il assure l'équilibre entre l'offre, la demande, la planification du système électrique et aujourd'hui, nous avons aussi un rôle d'appui, de soutien des autorités et des pouvoirs publics pour les aider à organiser le système électrique.

Il me semble que l'Afrique a besoin de planification qui assure une meilleure organisation de son système électrique avec les compagnies d'électricité africaines.

Je voulais vous faire part d'une initiative lancée par la Commission européenne pour les transfrontaliers : le processus de projet d'intérêt commun dans le domaine de l'électricité lancé en 2012 (PIC). Il y a 110 projets d'interconnexion dans l'électricité et les *smart-grids*, (réseau « intelligent » qui optimise la production, la distribution, la consommation pour mieux mettre en relation l'offre et la demande d'électricité), ce qui permet de construire un marché de l'électricité, de transporter les énergies renouvelables, et renforcer la sécurité et la solidité du système électrique et de créer de la solidarité.



Le processus de projets d'intérêt commun réunit des projets transfrontaliers au niveau européen ayant pour but de développer le marché européen de l'énergie et de contribuer à la politique énergétique et du climat de l'Union européenne avec une énergie abordable, sûre et durable, conformément à l'Accord de Paris.

L'objectif européen de 10% d'interconnexion électrique a boosté les projets transfrontaliers clés. Les PIC devraient favoriser des économies de l'intégration du marché estimées à un et deux milliards d'euros par an d'ici 2030. Ces projets d'intérêt commun d'interconnexions sont inclus

dans les plans à 10 ans des gestionnaires de réseaux de gaz et d'électricité (ENTSO-G, ENTSO-E) après validation de leurs avantages socio-économiques.

Aussi les PIC permettent un cycle de préparation ouvert et collaboratif. En effet, les projets sont présentés par les porteurs (centres de recherche, autorités locales et régionales, grandes entreprises, administrations, Etats, ONG de développement, PME, Universités), aux Groupes régionaux/thématiques présidés par la Commission européenne (porteurs, Etats-Membres, gestionnaires de réseaux, régulateurs nationaux et européen), améliorés puis sélectionnés tous les deux ans par la Commission.

Claude Fischer-Herzog - L'objectif européen de 10 % d'interconnexion électrique a boosté les projets transfrontaliers clés. Quelle leçon tirer de cette expérience pour l'Afrique et comment financer des projets d'interconnexion en Afrique ?

Hervé Pouliquen - L'Afrique est organisée et structurée en cinq grandes régions : doit-elle bâtir de grands réseaux électriques ou opter pour des solutions plus décentralisées ? Il faut les deux, et la construction de grands réseaux de transport ne doit pas être négligée pour créer une ossature énergétique au niveau de l'Afrique. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour 2030-2040, en Afrique 2/3 de l'électricité seront produits par le système centralisé et 1/3 par le système décentralisé.

La labellisation PIC s'accompagne de nombreux bénéfices : procédures d'instruction et d'autorisation simplifiées, répartition des coûts d'investissement entre les Etats-Membres bénéficiant du PIC, des subventions pour les études et les travaux (sous conditions). Sur les années 2014-2016, 74 PIC ont bénéficié d'une aide de 1,6 milliards de dollars du fonds de Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE), dont 20% à 50% pour les études. Par ailleurs il permet une éligibilité à d'autres fonds : Fonds de cohésion pour les régions les plus pauvres, soutien stratégique (EFSI), investissements structurels (ESFI) ou régionaux (FEDER).

Il serait donc pertinent de proposer la mise en place d'un processus PIC Ouest Africain et ses outils, avec les autorités organisatrices CEDEAO, UEMOA, WAPP, Régulateurs, et les partenaires européens.

Claude Fischer-Herzog - Je donne la parole à Jalil Slimani qui exposera les grandes ambitions de Masen dans le solaire en particulier en Afrique de l'Ouest, alors que le Maroc souhaite intégrer la CEDEAO.

Jalil Slimani - L'entreprise Masen est actuellement l'acteur incontournable du développement en énergie renouvelable. L'entreprise est chargée de la mise en place au Maroc d'un plan très ambitieux où nous projetons une augmentation de la puissance électrique installée de 280 mégawatts en 2010 à 2000 mégawatts à l'horizon 2020 (38% de la puissance installée actuelle), le solaire avec 2000 mégawatts à l'horizon 2020 (38% de la puissance installée actuelle) et une capacité hydraulique minimale



installée de 2000 mégawatts à l'horizon 2020. Ainsi la puissance électrique installée en énergie renouvelable (éolien, solaire, et hydraulique) s'établira à 52% du parc à l'horizon 2030. Nous sommes à l'aube d'une révolution industrielle en partie portée par les renouvelables qui ont représenté pour l'année 2016 plus de

deux tiers des capacités installées à l'échelle mondiale soit plus de 165 gigawatts. Le fait pour Masen d'être les pionniers dans les renouvelables permet à l'entreprise de faire baisser le coût de ces énergies afin de les rendre compétitives.

L'avenir de ces énergies se jouera à plusieurs ou ne se jouera pas car une telle révolution ne peut être portée par un seul pays.

Ainsi, nous sommes engagés depuis ces deux dernières années au développement à l'international de nos activités. Nous sommes en cours de négociations avec certains pays européens (Espagne et le Portugal entres autres) pour des échanges électriques sur un modèle d'interconnexion et nous songeons à reproduire ce modèle avec l'Afrique Subsaharienne. Comme l'a dit plus tôt Monsieur Miquel, la première raison de travailler avec un pays passe par l'analyse de ses besoins et nous voulons répondre aux besoins des pays africains pour co-investir et codévelopper des projets afin de contribuer à l'effort d'électrification en Afrique, indispensable au développement industriel. Nous avons des accords de coopération avec une dizaine de pays parmi lesquels le Nigeria, le Ghana ou le Sénégal notamment pour l'échange d'expertise et de savoir-faire. Le Royaume du Maroc a des liens très étroits avec certains pays de la CEDEAO et nous avons affiché notre volonté de rejoindre cette famille avec laquelle nous partageons une histoire et espérons aussi un avenir.

Claude Fischer-Herzog - Je me tourne maintenant vers nos amis bailleurs... qui ne souhaitent pas être cantonnés à ce rôle, comme on va le constater avec le FONSIS, représenté par Mamadou Mbaye, qui soumet un projet innovant à l'OMVS. En Europe, l'énergie produite par les renouvelables (EnR) intermittentes, a la priorité sur les réseaux ce qui a créé beaucoup d'effets pervers parmi lesquels la baisse des capacités d'autres sources, comme le gaz et le nucléaire. Le projet porté par le FONSIS vise à valoriser l'hydroélectricité afin qu'elle ne soit pas pénalisée par les EnR qui commencent à se développer, notamment l'éolien et le solaire, le long du fleuve Sénégal.

Mamadou Mbaye - Il s'agit moins d'un projet que d'une réflexion globale que mène le FONSIS sur la manière de passer à une nouvelle étape concernant la stratégie énergétique. La réalité de base de l'énergie en Afrique est son potentiel solaire et hydroélectrique qui, à terme,



sont des ressources peu chères. L'Afrique regorge de potentiel dans le domaine énergétique, malheureusement il n'est pas exploité de façon optimale. Les PPP (partenariats public-privé) que nous avons structurés et financés avec Engie ont bénéficié d'un engagement à long terme de l'Etat à un

prix d'environ 60 F.CFA. Ce prix est en-deçà du prix commercial de la Senelec, aux alentours de 98 F.CFA (le plus élevé de l'Afrique de l'Ouest). Aujourd'hui, on peut répondre à des appels d'offre internationaux, ce qui signifie que le coût de l'énergie va progressivement baisser. La particularité de l'énergie solaire, de moins bonne qualité que l'énergie thermique, c'est qu'elle est intermittente et imprévisible car liée à l'ensoleillement, mais ce problème pourrait être en partie résolu par le stockage en batterie de l'énergie produite. Notamment en lissant les courbes de fournitures et en repositionnant la fourniture sur le réseau à des moments de la journée où il n'y a plus d'ensoleillement. Une des meilleures manières de stocker l'énergie est la combinaison de l'énergie solaire avec l'énergie hydraulique car cette dernière, lorsqu'elle est correctement mise en place, est très flexible. Ainsi dans la journée on pourrait utiliser de l'énergie solaire et reporter le turbinage au moment où l'ensoleillement baisse. Et dans les cas de surplus d'énergie, on pourrait envisager de turbiner à l'inverse, pomper les flux vers un niveau supérieur et stocker de l'énergie. C'est un système en vigueur en Europe mais qui peut être une solution ici.

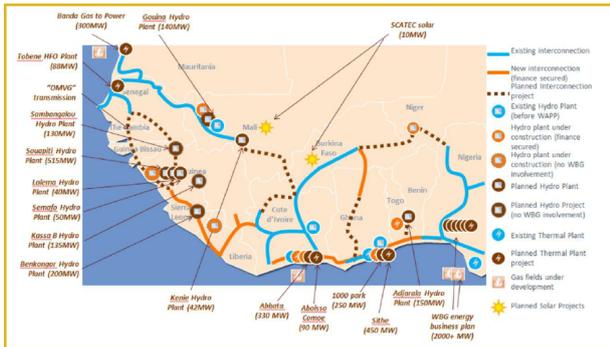
Ainsi, un modèle mixte pourrait être mis en place, combinant le solaire dont les prix devraient baisser et l'hydroélectrique, plus flexible notamment pour résoudre ces problèmes de stockage.

Sur cette base on développerait une énergie qui pourrait être mise sur le réseau et serait également décentralisée. Il me semble que l'Afrique prendra cette voie. Le stockage sur batterie va aussi permettre de progresser plus rapidement pour la stabilisation des petits réseaux au niveau régional. Nous cherchons aujourd'hui à étendre les accords en PPP contractés en local avec Engie par exemple, en intégrant le stockage pour leur permettre de ne plus fournir au réseau une énergie intermittente mais stabilisée et qui offrirait la possibilité de faire de l'extension avec une injection de nuit. Nous négocions actuellement avec la Senelec sur certains projets, des extensions de 20 à 30 mégawatts pour associer l'intermittent au stockage. Nous proposons également à l'OMVS de développer cette fonction de stabilisation en partenariat avec les développeurs comme nous et d'autres partenaires stratégiques.

Claude Fischer-Herzog - Je donne la parole à Laurence Hart qui pourrait nous éclairer sur les critères des aides de l'Agence Française de Développement (AFD).



Laurence Hart - Je rappelle l'existence du West African Power Pool (WAPP), qui est une institution spécialisée dans le système d'échanges d'énergie électrique de la CEDEAO. La carte suivante présente les projets d'interconnexions qui pourraient voir le jour.



Source: WAPP - WAPP Power Grid by 2020

Il y a des avancées dans le domaine de l'interconnexion dans plusieurs régions et on parle aujourd'hui de mutualisation des ressources pour améliorer les mix énergétiques et tirer les prix vers le bas. Quant à la question de l'interconnexion en réseau ou hors réseau, il faut continuer à faire les deux et c'est d'ailleurs le cas au Sénégal avec les projets de concession d'électrification rurale, avec énormément de solutions offertes (kit de connexion, mini centrales, etc...).

L'AFD est un bailleur bilatéral très engagé en Afrique et en faveur du climat depuis de nombreuses années. Nous apportons un fort soutien aux énergies et particulièrement à la production d'énergies renouvelables.

Cette année, sur les 11 milliards d'engagement, 2,3 milliards ont été dédiés à l'énergie dont un peu plus de la moitié en Afrique. Cela représente 1,5 milliard dont 1,2 milliard

dédié aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Aujourd'hui, l'objectif est d'appuyer les deux types de projets : interconnexion et mutualisation des ressources énergétiques. L'AFD travaille depuis longtemps avec l'OMVS, l'OMVG, le WAPP, etc. Nous soutenons plusieurs projets régionaux, nous sommes d'ailleurs à la troisième génération de barrage pour l'OMVS que l'on accompagne.

Les premiers financements concernent les infrastructures régionales (barrages, réseaux interconnectés, etc.) et actuellement nous travaillons avec huit bailleurs de fonds et l'OMVG sur un projet de ligne d'interconnexion électrique de haute tension de 1 700 km, d'une capacité de transit de 800 mégawatts, ce qui permettra aux pays membre de l'Organisation de s'approvisionner en énergie propre et compétitive grâce à la production hydroélectrique des barrages de Kaléta (240 MW) en Guinée et de Sambaoulou (128 MW) sur le fleuve Gambie. Les barrages nécessitent des interconnexions électriques pour permettre qu'à terme, les pays de la zone puissent accéder à l'énergie en quantité et à des coûts raisonnables.

Concernant les financements, ils varient en fonction des montages institutionnels. On peut intervenir via des outils de prêts et de participation en finançant par exemple des Etats qui vont par la suite rétrocéder à l'Organisation, comme dans le cas de l'OMVG. Il y aussi les financements par la dette qui se font avec d'autres bailleurs car les montants sont très importants. La première manière de soutenir un projet est de travailler avec les Etats à travers des prêts souverains, mais nous faisons également des prêts directs qui vont directement à des structures comme avec la Société de Gestion de l'Energie de Manantali, la SOGEM, qui gère le barrage de Manantali situé sur le Bafin à 90 km au sud-ouest de Bafoulabé en République du Mali. Cette procédure est plus adaptée pour la partie barrage qui offre une garantie de rentabilité plus importante que la partie ligne. Il y a les combinaisons de montage qui peuvent impliquer des banques commerciales, le secteur privé et une contribution des Etats. Dans ces situations un bailleur comme l'AFD peut intervenir auprès des Etats et jouer un rôle de catalyse quand le risque pays peut décourager certains investisseurs.

Questions-réponses avec la salle

Un membre de l'Union nationale des organisations des ingénieurs du Sénégal - Qu'en est-il du projet Desertec, cette initiative allemande, qui visait à produire de l'électricité solaire et éolienne en plein désert du Sahara pour subvenir aux besoins de l'Europe ?

Cheikhna Camara - L'association des Maires du Sénégal a été reçue en Chine pour étudier l'électrification des villages. Que fait l'Union européenne sur ce sujet ?

Philippine Cour - L'UE a une grande expérience pour l'interconnexion qu'elle pourrait mettre à profit.

Un étudiant de l'IAM - Quel est l'avenir pour les EnR en Afrique ? Qui en décide alors qu'il y a de gros problèmes de gouvernance ?

Khady - On veut pouvoir se prononcer sur les politiques énergétiques de notre région, et être informés de l'évaluation faite de nos grands barrages construits à l'indépendance.

Mamadou Mbaye - L'énergie est une question centrale, et il est presque risible d'en parler encore aujourd'hui ! Comment fournir l'électricité à nos régions et populations ? Les solutions seront africaines.

Philippe Miquel - Concernant le projet Desertec, il serait bon de l'oublier car la priorité est de permettre à l'Afrique de réfléchir à son approvisionnement énergétique. Le Nigeria a 4 000 MW installés pour 178 millions de personnes et il exporte la plus grosse capacité de gaz naturel liquéfié

dans le monde. Desertec est un beau projet d'ingénierie mais qui n'est absolument pas rentable – en dépit de ce qu'en disent les promoteurs. Pour répondre à la question sur les grands barrages : ce sont des infrastructures coûteuses qui appellent des investisseurs en capacité de les développer ou des consortiums compliqués à monter.

***Il ne faut pas opposer les solutions :
réseau versus production
décentralisée, énergies renouvelables
versus énergies fossiles...
elles ont toutes leur mérite.***

mais il faut un développement à moindre coût afin de proposer un moindre prix pour les utilisateurs.

Jalil Slimani – Nous avons planifié un projet de neuf milliards d'euros qui a mobilisé plusieurs bailleurs de fonds dont l'AFD : conçu pour répondre à une demande à la courbe de charge en été surtout entre 18 heures et 22 heures, il permettra d'offrir une solution de stockage thermique à l'énergie solaire produite et ainsi répondre au besoin du système électrique national. Les solutions de stockage existent mais nous cherchons également à développer d'autres solutions. Le projet Desertec a perdu tout intérêt quand nous avons réalisé que la priorité était de répondre à nos besoins et de réaliser notre industrie, et, selon moi, l'Afrique n'a pas besoin de demander à la France, à la Chine ni aux Etats-Unis. Nous avons les capacités de développer des projets rentables qui attirent des financements étrangers, car si nous attendons que le savoir-faire vienne d'ailleurs et que la rentabilité parte à l'extérieur, nous continuerons à faire des projets déficitaires comme nos grands barrages. Le savoir-faire doit être transféré et nous devons devenir acteurs de notre politique d'investissement, décider du type de système électrique en énergie pour répondre à nos besoins. Le Maroc a réussi à attirer de nombreux investisseurs en intégrant une part d'industrie, une part de contenu local, ce qui doit l'être dans chaque projet envisagé en Afrique, car le tissu industriel africain doit se développer à côté de ces projets énergétiques.

Hervé Pouliquen – Je veux insister sur deux choses : 1. l'importance de la planification et de la programmation du système électrique. Entre les différents pays il y a une grande différence dans le coût final de l'électricité

qui résulte des choix qui ont été faits dans les politiques énergétiques et électriques. Je recommande vivement à l'Afrique d'engager des exercices dans lesquels ils feront de la programmation, des calculs économiques afin d'aboutir au meilleur système électrique avec le meilleur coût pour la collectivité. A RTE on refait tous les ans un exercice de bilan prévisionnel dans lequel on modélise l'ensemble du système électrique français, ce qui permet de faire des économies et un meilleur dimensionnement du système électrique. 2. Une fois que cette programmation existe, il faut organiser les solutions et les projets. Je reviens donc sur cette solution de projet d'intérêt commun qu'il serait intéressant de mettre en œuvre ici avec la CEDEAO, le WAPP qui est un régulateur ainsi que les partenaires européens dont l'AFD pour programmer et de structurer des projets prioritaires.

Laurence Hart – Il a beaucoup été question des problématiques de stockage pour l'énergie intermittente mais la mise à niveau des réseaux est nécessaire si l'on veut mieux gérer ces énergies intermittentes. Nous accompagnons tous ces grands projets aussi pour stimuler l'entreprenariat local qui veut améliorer soit sa rentabilité ou son efficacité. On accompagne à travers des systèmes financiers locaux, des lignes de crédit vertes appelées « énergie renouvelable » ou « efficacité énergétique » qui sont destinées à accompagner les projets comme les GIE agricoles, des hôtels, etc. qui décident par exemple de passer au solaire.

La dimension locale est très importante aujourd'hui, notamment en Afrique du Sud où elle est une composante importante des appels d'offres à gagner.

Claude Fischer-Herzog – Je vais revenir sur le projet de Mafal Fall qui intègre de l'innovation dans la transformation et le recyclage. En effet, il produit du riz, le distribue mais il transforme également les balles de riz en briquettes pour remplacer le charbon de bois. Il y a donc des solutions multiples qui ne doivent pas gêner la mise en place d'un mix énergétique qui intégrerait le nucléaire – il faut donc réfléchir global ET local, c'est l'articulation des deux qui est difficile.



6^{ème} TABLE RONDE

La mise en place d'une économie de la culture en Afrique de l'Ouest favorisant sa démocratisation et la promotion des industries culturelles

Animée par **Mamadou Lamine DIALLO**, Président de la Commission culturelle de l'Assemblée Nationale du Sénégal

Ouverte par **Mona LAROUSSE**, Directrice adjointe de l'IFEFF, l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation, l'Organisation Nationale de la Francophonie (OIF)

Avec :

Sidiki BAKABA, Comédien et metteur en scène

Abdou Aziz CISSE, Réalisateur et secrétaire permanent du comité de gestion du FOCIPA à la direction de la cinématographie au Sénégal

Moussa DIABATE, Directeur du Centre National du Cinéma du Mali (CNCM)

Djiby DIAKHATE, Sociologue, Directeur de la Recherche à l'Institut Africain de Management

Naïma KORCHI, Présidente Africa Women's Forum, Maroc



Mamadou Lamine Diallo – Nous allons discuter de l'émergence d'une économie de la culture en Afrique de l'Ouest et de la manière dont les industries culturelles qui comprennent l'artisanat, les arts, les spectacles audiovisuels, etc. peuvent constituer un levier économique en termes de production de richesses et de création d'emplois. On rappelle souvent qu'en Europe, les industries culturelles et créatives représentent 4.2% du PIB et environ 7.1 millions de personnes. Nous réfléchissons depuis longtemps à ce sujet mais existe-t-elle une véritable politique culturelle institutionnelle et incitative, l'environnement y est-il favorable ?



Mona Laroussi – Au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'économie ou l'industrie culturelle est qualifiée d'« économie mauve » par opposition à l'« économie verte » ou l'« économie bleue ». L'« économie mauve » figure parmi les Objectifs de Développement Durable de l'ONU et doit favoriser la cohésion sociale et territoriale pour contribuer au développement économique au même titre que l'agronomie ou la construction par exemple, tout en

participant à l'innovation et à l'emploi. Nous pensons en effet que les industries créatives régénèrent et alimentent les industries traditionnelles.

Pour poser le débat définissons les termes : l'industrie culturelle représente le produit final qui peut être un spectacle, une exposition d'art ou la consommation de masse comme le livre. Les industries créatives portent plutôt sur des produits créatifs à l'instar de l'imagerie 3D. Celles-ci ont généré trois révolutions : 1. une révolution artistique (jeux vidéo, cinéma 3D, arts numériques) ; 2. une révolution technologique (réalité augmentée, les films 3D) ; 3. une révolution distributive, plus complexe car elle concerne le téléchargement légal et illégal. Ici le support change, un CD ne peut plus être utilisé de la même manière car son contenu peut être rapidement téléchargé. Il faut réfléchir à la protection des supports mis en ligne afin d'empêcher leurs duplications illégales. Alors comment le Sénégal peut-il se positionner ? Il le peut en s'appropriant et en posant un nouveau regard sur les liens entre ces différents produits culturels. Il peut également élaborer des compétences en termes de création d'entreprise, d'accès au financement, d'innovation et de protection. Le contexte africain invite à internationaliser les activités via notamment un médium qui peut être utilisé par le consommateur ou le créateur de service. Enfin, il faudrait pouvoir capitaliser les approches réussies de l'économie afin par exemple que le jeune utilisateur de jeux vidéo devienne ensuite créateur de jeux et puisse internationaliser ses personnalités, passant ainsi de consommateur à créateur.

Dans cette économie, l'IFEFF apporte un appui financier à la production audio-visuelle et cinématographique, à la formation et à de nombreuses initiatives culturelles. En Afrique, les jeunes ne manquent pas d'idées mais de moyens et surtout de formations nécessaires au lancement d'un projet.

Il faudrait donc créer une structure pour les aider à faire valoir leur réalisation et les former à l'entrepreneuriat culturel

car il y a un véritable déficit en connaissance managériale, en relations publiques et presse, en administration, en finance, en langues, en nouvelles technologies et surtout en connaissances juridiques pour mettre en place toute la structure de l'entreprise.

L'OIF soutient de nombreuses initiatives et rencontres culturelles comme le Prix des cinq continents de la Francophonie, le Marchés des arts et spectacles africains, le FESPACO et le festival de cinéma Vues d'Afrique. Nous animons les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), nous produisons des supports d'information à l'action culturelle et nous travaillons de façon ciblée avec des jeunes et des femmes. L'OIF donne également un appui financier à la production cinématographique et à l'audiovisuel en soutenant l'accès des auteurs aux principaux marchés, aux formations professionnelles des métiers techniques et artistiques etc...



Abdoul Aziz Cissé – Je commencerai mon intervention par un hommage à Sidiki Bakaba pour le rôle qu'il a joué dans la construction de nos imaginaires. Le FOPICA – Fonds de Promotion à l'industrie Cinématographique et Audiovisuel du Sénégal a été créé en 2002 par une loi votée à l'Assemblée Nationale

et promulguée en 2004 par décret présidentiel. Ce fonds doit structurer l'industrie cinématographique et audiovisuelle sénégalaise mais son financement n'a été effectif qu'en 2014 avec une dotation (annuelle) d'un milliard de F.CFA. Entre 2014 et 2016 nous avons financé soixante-neuf projets cinématographiques et audiovisuels parmi lesquels le film *Félicité* d'Alain Gomis et de nombreux courts métrages réalisés par de jeunes réalisateurs. Cela illustre la volonté politique de relancer l'industrie cinématographique du pays. Mais relancer une industrie ne consiste pas uniquement à produire des films, c'est aussi les distribuer, les montrer au public et rentabiliser les capitaux investis.

On a beaucoup parlé de la crise du cinéma sénégalais et de la crise du cinéma africain en général. Cette crise est apparue au début des années 90 au moment où les institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) ont imposé des programmes d'ajustement structurel avec comme corollaire, le désengagement d'Etats au profit du secteur économique marchand. Pourtant il existait à cette époque des sociétés nationales florissantes comme la Société d'Importation, de Distribution et d'Exploitation Cinématographique (SIDEK) qui avait un circuit de presque une centaine de salles de cinéma à travers le Sénégal et qui pourvoyait en films les autres pays de la région (le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et la Gambie). Il y avait de fait un véritable marché intégré.

Dans le processus de désengagement, l'Etat n'a pas procédé comme ce fut le cas avec la Sonatel à l'ouverture du capital à des sociétés privées afin de recapitaliser le

secteur ; la Sonatel est aujourd'hui un des fleurons de l'économie nationale. La SIDEK avait ce potentiel car elle était l'une des sociétés les plus rentables du Sénégal mais malheureusement il a été décidé de démanteler le circuit des salles de cinéma et de les revendre par pièces à des opérateurs privés. Beaucoup d'entre eux étaient plus intéressés par l'acquisition foncière d'une bâtisse souvent située en plein centre-ville que par la salle de cinéma. Le nombre de salles est passé d'une centaine à moins de cinq au début des années 2000 au profit de centres commerciaux, immeubles, etc.

Les secteurs de la distribution et de l'exploitation qui sont en réalité les moteurs de cette industrie se sont effondrés expliquant la crise dans laquelle nous demeurons. Parmi les soixante-neuf projets cités plus tôt, figure un projet de distribution qui concerne la distribution internet et les médias car nous avons réalisé que l'économie du cinéma ne tourne désormais plus autour de la salle mais autour de ces médias. Il devient donc nécessaire de développer des services à la demande qui permettraient de mieux diffuser les films sénégalais. Il y a eu également quatre projets de rénovation et de restauration de salles de cinéma à Dakar auxquels il faut ajouter l'inauguration en mars prochain d'un multiplexe de trois salles de cinéma au Magic Land de Dakar. L'entreprise Bolloré a également construit la salle Canal Olympia à côté du Grand Théâtre. La prochaine étape vise à s'étendre afin que chaque région ait sa salle de cinéma afin de diffuser les films à l'échelle nationale.

Un autre point à soulever est celui de la coproduction et de l'intégration des marchés au niveau de la sous-région. En juin 2015 s'est tenue la rencontre des administrateurs de fonds de cinéma des pays de l'Afrique de l'Ouest à Abidjan, nous souhaitons réfléchir à la mise en commun de nos différents fonds ou des différentes possibilités de produire des films. En effet, dans un contexte de globalisation et avec l'émergence des GAFAM, de Netflix, YouTube etc..., si nous ne développons pas une stratégie commune, toutes nos initiatives nationales quelles que soient leur pertinence seront inefficaces. La réflexion se poursuit avec l'ensemble des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Pour finir, je voudrais insister sur un point très important car généralement lorsque l'on parle de cinéma et de toutes les autres expressions artistiques on pense « Entertainment », le divertissement et certains pensent que les acteurs de cet univers ne servent à rien.

Aucun pays dit émergent n'a émergé sans une industrie culturelle, on peut citer la Corée du Sud, l'Afrique du Sud ou le Brésil. Par-delà le divertissement, ce sont de puissants outils d'éducation de masse et de diffusion des archétypes, des habitudes de consommation (alimentaire, vestimentaire, cosmétique, etc.) qui établissent un lien direct avec les politiques de développement mises en place dans nos pays.

Le Sénégal a par exemple développé une politique d'autosuffisance en riz mais doit faire face à un problème essentiel : la population ne le consomme pas. Les industries créatives pourraient permettre de valoriser les productions africaines. Aujourd'hui porter un jeans, un t-shirt, manger un hamburger et boire une canette de Coca est naturel et ce parce que les Etats-Unis ont vite compris que l'industrie culturelle soutenait l'industrie manufacturière. En 1930 le président Hoover a prononcé un discours devant le Parlement expliquant l'utilité voire la nécessité de soutenir Hollywood sur la base d'études qui établissaient que dans les pays où les films américains étaient largement diffusés, les populations avaient tendance à consommer les produits manufacturiers américains. Nous essayons de développer nos industries culturelles pour pousser nos populations à changer leurs habitudes de consommation ou du moins à les recentrer au profit de nos productions nationales.

Mamadou Lamine Diallo – Vous êtes certainement de l'école du président Léopold Sédar Senghor qui disait « la culture est au début et à la fin de tout développement ». Le débat est donc lancé, les industries culturelles doivent devenir une priorité car elles façonnent les imaginaires. Je me tourne vers Sidiki Bakaba que toute l'Afrique a admiré. Pourriez-vous nous dire comment et si la culture peut aider à la paix et à au renouvellement de nos relations avec l'Europe ?



Sidiki Bakaba – Depuis mon expérience au Palais de la culture de Côte d'Ivoire que j'ai dirigé pendant dix ans après trente-cinq ans de carrière, je sais que le mot « culture » fait peur, pourtant aucun développement n'est possible sans la culture. Cantonner la culture à une unique fonction de divertissement

est une erreur car en tant qu'enfant de l'Indépendance (Senghor, Boigny, Modibo Keita, Nkrumah, Sékou Touré, etc.) j'ai le souvenir que la préoccupation de nos premiers dirigeants et leurs premières aspirations reposaient sur la culture. J'ai vu naître le miracle ivoirien avec les nombreuses constructions du président Houphouët Boigny mais tout s'est progressivement effondré car « l'Homme » n'avait pas été construit par la culture. Tous les programmes de développement, quelles que soient leurs pertinences s'effondreront si l'homme n'est pas construit. Et nous ne pourrons jamais vendre nos produits si nous ne nous appuyons pas sur la culture qui en est le véhicule. Aujourd'hui notre paysage audiovisuel est dominé par les téléromans et nous absorbons tous les codes jusqu'au style vestimentaire. Il est difficile de dissocier industrie et culturel et la formule « industrie culturelle » n'a que peu de signification.

Il faut selon moi revenir dans l'esprit de ces premiers dirigeants qui accordaient une réelle importance à la culture.

La ville d'Abidjan est passée de 78 salles de cinéma à 3 salles, ces espaces de projection sont devenus des temples, des salles de prières ou des boutiques. J'ai peur que le boom économique que connaît actuellement l'Afrique s'effondre au profit de guerres. Et les guerres que nous connaissons sont souvent des guerres des cultures, les Ivoiriens ne se connaissent pas. Ainsi tout ce que nous construisons s'effondrera si nous ne bâtissons pas l'homme sur un socle culturel.

Mamadou Lamine Diallo – Merci monsieur Bakaba pour cette intervention pleine de sagesse. La culture après les indépendances était une priorité pour les pionniers. Nous espérons donc que les économistes et les planificateurs accorderont plus d'importance à la culture et rectifieront le tir. Moussa Diabaté, pouvez-vous nous dire si ces rectifications ont eu lieu chez vous, au Mali ? Monsieur Bakaba a évoqué l'effondrement de la Côte d'Ivoire par manque de culture, alors que le Mali connaît aujourd'hui une grave crise sécuritaire. Pensez-vous que la culture puisse être une des solutions ?



Moussa Diabaté – Alors que nos ressources naturelles ou minières nous échappent, nous devons comprendre que la culture est le seul domaine sur lequel nous pouvons nous reposer. Je suis ici non pas en tant que directeur du CNCM mais en tant qu'autodidacte de la culture car j'ai tout appris à travers elle. Certains s'interrogent : notre sujet s'accorde-t-il avec le contexte international et les situations de crises que vivent certains pays africains ? Ma réponse est oui, il est même nécessaire que nos sociétés se ressourcent et se développent via la culture. Pourtant malgré l'évidente nécessité, il subsiste un paradoxe.

Depuis les indépendances nos Etats accordent de 0,75% à 1% de leur budget national à la culture. Comment peut-on affirmer que la « culture est au début et à la fin de tout processus de développement » alors que les moyens d'accompagner son développement ne sont pas conséquents ?

A cet égard, aujourd'hui alors que nous parlons d'industrie culturelle, nous manquons d'éléments favorables à la mise en place des mécanismes pour constituer cette industrie. En effet, une industrie est l'association d'une chaîne de valeur aboutissant à un produit. Pour l'industrie cinématographique il y a la production, la diffusion et l'exploitation. Aujourd'hui en Afrique nous sommes seulement au premier pallier de cette chaîne, celle de la production et de façon imparfaite. Rares sont les pays capables de produire trois longs-métrages simultanément et quand cela est possible, l'Afrique de l'Ouest manque de diffuseurs en dehors des groupes étrangers comme

Canal Plus ou Jiffa Production, etc... Nous sommes en train d'échouer à prendre en main notre développement car nous avons tardé à mettre en place les mécanismes d'accompagnement adéquates.

Nous avons constaté lors d'un atelier de formation organisé avec des experts du CNC de France, du Sénégal et du Burkina Faso que les idées ne manquent pas mais beaucoup manquent de moyens et de formations pour transformer leurs idées en véritables produits. Il y a selon moi sept points fondamentaux qui se posent à nous pour relever nos défis : 1. augmenter substantiellement le budget alloué à la culture ; 2. mettre en place un mécanisme sectoriel formel de croissance économique pour accompagner cet accroissement budgétaire ; 3. former des ressources humaines qualifiées avec des spécialisations ; 4. renforcer une culture de l'évaluation et des statistiques ; 5. acquérir des moyens matériels, logistiques et financiers ; 6. suivre la tenue de formations continues assurant aux filières techniques une gestion axée sur les résultats ; 7. renforcer l'organisation des structures événementielles.

Tout ceci doit concourir à booster notre industrie cinématographique et de façon générale notre industrie culturelle. Au Mali, il se crée chaque année une centaine de festivals alors que le budget de l'Etat pour les soutenir ne dépasse pas 100 millions de F.CFA. Jusqu'à 2012 le seul festival du Niger a produit plus de 2,5 milliards de recettes et contribué à créer plus de 1500 emplois. Face à ce potentiel, il faut insister sur l'insuffisance du soutien étatique à l'industrie locale.

Mamadou Lamine Diallo - Professeur Diakité, vous qui bénéficiez du recul nécessaire à vos travaux de recherche, que pensez-vous de l'évolution des industries culturelles en Afrique de l'Ouest ?



Djiby Diakhaté - La culture est un élément important dans les sociétés africaines traditionnelles on ne faisait pas de distinction entre la culture et l'économie car la culture représentait la vie dans son intégralité. La distinction est apparue ensuite et on a défini la culture comme quelque chose

d'accessoire et de superflu. L'économiste Serge Latouche distingue une perception culturelle de la culture et une perception culturelle de la culture. La première revient à la cantonner à un simple rôle de divertissement et la seconde considère qu'un développement économique endogène n'est pas possible s'il n'est pas assis sur la culture. D'ailleurs Max Weber dans *Ethique protestante et l'esprit du capitalisme* souligne ce point. C'est parce que la société qu'il a étudiée était de culture protestante qu'elle a promu une certaine mystique du travail donnant naissance au capitalisme. Il y a donc un rapport évident entre culture et économie.

Nous avons dans nos sociétés une relation très profonde entre la culture et la vie de façon générale. L'excision se pratique dans certaines ethnies alors qu'elle est médica-

lement dangereuse. Pour y mettre fin on procède à des campagnes de sensibilisation et de communication tout en oubliant que cette pratique est soutenue par une culture. Par conséquent, la meilleure façon de l'éradiquer est de passer par les valeurs culturelles qui sous-tendent ces pratiques. Ceci est également valable pour l'économie : en voulant développer la riziculture chez les Diolas le gouvernement a fait acheminer des tracteurs mais un an plus tard les récoltes ont peu évolué car les agriculteurs ont considéré qu'en abandonnant leurs outils habituels ils trahissaient leurs ancêtres et n'ont pas fait usage des tracteurs. En conclusion citons Senghor : « il faut adapter l'homme à l'outil et l'outil à l'homme ».

Mamadou Lamine Diallo - Le professeur nous a rappelé que les valeurs culturelles fondent l'économie. L'économie part de valeurs universelles et a peut-être tendance à négliger la question culturelle. Il est de notre mission de prendre le flambeau. Les femmes sont vectrices de valeurs culturelles et Madame Korchi nous apportera un certain éclairage.



Naïma KORCHI - La culture est la base de tout, elle est notre patrimoine, notre héritage et ce que l'on transmet. La culture est aussi le premier ambassadeur d'un Etat. Un journaliste avait demandé à Winston Churchill s'il comptait réduire le budget de la culture et il avait répondu par une autre question :

« Alors pourquoi faire la guerre dans ce cas-là ? ». En tant qu'Africaine et Européenne je sais que la culture impacte de nombreux sujets comme le racisme. J'ai créé *Africa women's forum* parce qu'ayant grandi en Europe j'ai constaté que les femmes africaines n'avaient aucune visibilité à la hauteur de leur leadership. Le parlement rwandais compte 66% de femmes parlementaires et le Sénégal est classé septième ; la France est à la 19^{ème} place, preuve que nous pouvons aussi donner l'exemple. Ce leadership n'est pas visible sur la scène internationale car notre culture véhicule une image insuffisante. Les télévisions marocaines sont aujourd'hui saturées de programmes turcs ce qui donne lieu à l'ouverture de boutiques de vêtements turcs.

Les départs pour le djihad en Europe n'ont pas des causes purement économiques mais peuvent s'expliquer par un manque d'adhésion culturelle qu'elle soit européenne ou du pays d'origine qui n'a pas été transmise ou l'a été imparfaitement.

La culture n'est pas toujours valorisée, elle est chez nous souvent qualifiée de folklore. Cette image négative que l'on véhicule sur nos traditions a des conséquences dans de nombreux domaines. La culture doit être à la base de l'éducation or au Maroc par exemple on observe de nouvelles fêtes comme Halloween ou Noël par fascination de

la culture occidentale. Nous perdons peu à peu le patrimoine que nous devrions transmettre.

Le Maroc investit beaucoup dans la culture, ainsi le pays abrite plusieurs festivals. Des coopératives ont été créées pour permettre aux femmes qui n'ont jamais été scolarisées d'entrer dans le monde du travail par la culture notamment via des activités artisanales. Aussi il faudrait que la culture africaine ne soit plus cantonnée à des festivals africains mais ait une dimension identitaire. Il y a donc une responsabilité liée à l'urgence économique car il faut garder en tête que réduire le budget de la culture peut avoir des conséquences sur l'emploi, l'économie et la migration. Depuis qu' Africa women's forum a mis la culture au cœur du leadership nous avons intégré quasiment l'ensemble des pays africains. Nous pouvons devenir des leaders internationalement reconnus dans le respect de notre culture et notre identité. Le leadership n'est pas seulement une question de modernité, il comprend toutes les composantes de notre société. La culture enfin ne doit pas être liée au niveau de développement, un pays dit sous-développé peut aussi avoir une culture riche et performante.

Mamadou Lamine Diallo – Le temps nous manque pour donner la parole aux auditeurs, nous donnons donc le mot de la fin à Madame Penda MBow.



Penda MBow – J'ai eu la chance durant ma jeunesse d'avoir pu côtoyer de grands intellectuels sénégalais et l'une des forces de cette pré et post indépendance était l'engagement envers la culture. La dynamique intellectuelle était portée notamment par présence Africaine dans les congrès où se réunissaient les intellectuels. Le

Congrès de Paris a par exemple débouché sur la création du Festival mondial des Arts Nègres qui avait su créer un lien extraordinaire avec la diaspora.

La culture était l'aura du Sénégal et le ministère le plus important durant la période de Senghor était celui de la culture.

Au-delà du fondement civilisationnel, ce ministère participait à l'intégration africaine. J'ai vu par la suite les différentes structures culturelles artistiques s'écrouler ; même la diplomatie sénégalaise qui reposait aussi sur la culture a souffert. Les voyages diplomatiques ne se faisaient jamais sans artistes car ils étaient les meilleurs ambassadeurs du pays. Alors comment sortir de cette impasse quand certains pensent que la culture n'est pas rentable ? Le développement des industries culturelles aurait pu développer davantage le pays car si le Maroc est aujourd'hui un pays très attractif sur le plan du tourisme et accueille de nombreuses conférences c'est que les autorités se sont attachées à mettre en valeur l'artisanat et les éléments qui fondent l'identité marocaine. Le cinéma malien a été la force du pays pendant un temps.

Il serait bon que Les Entretiens Eurafricains développent ces enjeux culturels pour relever le défi du développement et du rayonnement de l'Afrique.



AUDITION

Un acte de naissance à tous les enfants pour leur scolarité

Me Abdoulaye HARISSOU,

Secrétaire général de l'ANF (Association du Notariat Francophone), ancien Président de la Chambre des Notaires du Cameroun, co-auteur de « Les enfants fantômes », avec Laurent Dejoie, président de l'ANF



Depuis le début de ce colloque, on évoque les questions de sécurité, d'éducation, de finances et d'économie. Si nous pouvons le faire c'est parce que nous existons, que nous sommes instruits et que nous avons pu aller à l'école. Un enfant qui n'a pas d'état civil n'existe pas. Il ne peut pas aller à l'école, ni entrer dans la fonction publique,

ni faire de la politique car il ne peut être ni électeur ni éligible.

Il existe environ 230 millions d'enfants dans le monde qui sont privés d'identité dont 85 millions en Afrique subsaharienne.

Alors que 98% des enfants de moins de 5 ans sont identifiés à la naissance en Europe, 44% le sont en Afrique.

Ce sont des enfants ignorants, n'ayant pas été scolarisés et victimes d'abus (sexuels) et de trafic en tout genre (drogue...).

Certains sont recrutés comme enfants soldats par Boko Haram et irriguent les conflits en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad. Certains sont recrutés comme enfants soldats par Boko Haram.) Livrés dès l'âge de 5 ans à des maîtres coraniques, ils se volatilisent dans la nature vers l'âge de 15-16 ans. Les plus chanceux vivent du commerce informel ou viennent grossir le nombre des candidats à l'exode urbain quand ils ne sont pas recrutés comme terroristes. Les groupes terroristes dont Boko Haram qui les emploient leur font miroiter une belle vie en leur octroyant des biens matériels (argent, moto...). Bien entendu, cette situation engendre une insécurité totale dans la bande sahélo-saharienne et dans la zone du lac Tchad. Au Nigeria par exemple, près de 17 millions d'enfants ne sont pas enregistrés. Ce qui est très préoccupant.

Forte de son expérience séculaire notamment en droit de la famille, l'Association du Notariat Francophone a décidé d'investir dans le champ du social, et de prendre le taureau par les cornes pour aider à résoudre ce problème. Elle l'a fait avec le soutien de plusieurs organisations telles que l'UNICEF, le Plan International, l'ONG catholique Sant'Egidio, l'OIF et l'Association des Parlementaires francophones.

Notre première action fut de nous attaquer à la législation.

Si dans la plupart des pays africains, l'école est rendue obligatoire jusqu'à un certain âge, cela n'est pas le cas de l'inscription à l'état civil. Or, sans acte de naissance, impossible de pouvoir s'inscrire à l'école.

Dans les pays possédant une législation, nous avons organisé des audiences foraines avec le concours de l'Unicef. En Afrique subsaharienne, si un enfant n'a pas été enregistré un ou deux mois après sa naissance, il lui sera impossible d'avoir un acte de naissance, sauf à bénéficier d'un jugement supplétif (en passant devant les tribunaux). Or, les tribunaux sont engorgés et les procédures longues et coûteuses. C'est ainsi qu'en janvier 2017, une grande opération fut réalisée dans la région de San Pedro (Côte d'Ivoire) avec le soutien de l'UNICEF, et l'intervention du procureur de la République qui a demandé au Président du Tribunal de prendre une ordonnance pour que tous les enfants inscrits à l'école primaire puissent avoir un acte de naissance, et passer le certificat d'études primaires qui est un diplôme qui sanctionne la fin des études primaires et le passage en classe de 6^{ème}. Vous trouverez dans le livre coécrit avec Me Laurent Dejoie Les enfants fantômes, l'histoire d'un enfant dénommé Moussa, brillant élève du primaire qui a dû abandonner l'école faute de posséder un acte de naissance.



En Côte d'Ivoire, nous avons également pu enregistrer les enfants grâce à l'implication du corps médical qui a pu déterminer l'âge apparent des enfants. Une opération similaire s'est déroulée au Burkina Faso grâce au concours de l'ONG Sant'Egidio, et où près de 3,5 millions d'actes de naissance ont pu être délivrés aux

enfants et aux adultes. Il est important de signaler qu'à l'approche des élections en Afrique, les gouvernements, les partis au pouvoir et ceux de l'opposition s'organisent pour délivrer des cartes d'électeurs, et pour ceux n'ayant pas d'actes de naissance, des cartes d'identité nécessaires pour obtenir la carte d'électeur. Une fois en possession de leurs cartes d'identité, ils ne vont pas voter. Et dans le cadre de la lutte contre

Boko Haram au Cameroun, on s'est aperçu que les terroristes possédaient des pièces d'identité camerounaises alors qu'en réalité, ils étaient nigériens. Tout ceci démontre que les problèmes sont imbriqués et le défaut d'état civil de certaines catégories de personne entraîne des conséquences dommageables.

C'est la raison pour laquelle, avec l'UNICEF, on organise en aval des audiences foraines avec la collaboration et le concours des administrations territoriales et judiciaires. Le notariat a décidé d'aller plus loin et de demander la gratuité des actes de naissance et la modernisation des procédures de délivrance des actes d'état civil. C'est ainsi qu'en partenariat avec les opérateurs Télécoms, la mise en place d'un système d'alerte a été initiée pour

responsabiliser les chefs de quartier et de village. Ce système d'alerte dénommé *lcivil* a été conçu par un ingénieur informaticien du nom d'Adama Ouedraogo au Burkina Faso. Ce système permet chaque fois qu'un enfant naît - ou le jour où on lui donne son nom de naissance (dans certaines parties de l'Afrique, ce n'est que le 7ème jour qu'un nom est donné à l'enfant qui vient de naître) d'alerter les multiples organisations communautaires qui s'occupent de la délivrance des actes de naissance dans ces pays. En définitive, ce qui compte le plus c'est que les enfants puissent exister et être protégés. Car sans la protection des enfants, c'est toute notre société qui se trouve fragilisée.



AUDITION

Présentation de l'IAM

Coralie BRIAND, Directrice Innovation, Partenariats institutionnels et Ressources à l'IAM



Coralie BRIAND rappelle que l'IAM, Institut Africain de Management, a été créé en 1996, pour contribuer à l'émergence d'un leadership africain endogène.

Les enseignements s'articulent autour d'une pédagogie fondée sur les valeurs de l'africanité : solidarité, prise des décisions en commun, écoute accordée à chaque individu, construction de consensus forts entre les protagonistes, spiritualité.

Les étudiants font de la recherche, de l'expérimentation et travaillent à résoudre ensemble des problèmes réels.

L'école a choisi d'être ouverte et en connexion avec le monde extérieur, pour permettre à nos étudiants d'en comprendre la complexité et les accompagner dans leur engagement pour la résolution des grands défis du continent.

L'IAM dispose d'un corps professoral et d'un personnel administratif et technique particulièrement compétents et qui adhèrent avec enthousiasme aux projets et à la vision de l'école. Nous nous sommes fixés comme mission de mettre notre savoir-faire au service de la compétitivité des entreprises, que ce soit au travers de la formation initiale, de la formation continue, de la

recherche, de la participation au débat public ou de la diffusion de connaissances dans l'ensemble de la société. L'école accueille des étudiants issus de nombreuses nationalités d'Afrique et également d'autres continents comme l'Asie, l'Amérique et l'Europe. Elle a noué des partenariats avec plus de 600 entreprises.

Ainsi, « l'esprit d'entreprendre », enseigné à l'Institut, s'est traduit notamment par la co-crédation avec Makesense (une organisation internationale pour l'entrepreneuriat social) de SenseCampus, un dispositif pédagogique qui propose aux étudiants un programme qui allie expertise, pédagogie, et passage à l'action avec l'incubation des projets les plus impactants.

Par ailleurs, l'IAM permet une plus grande accessibilité des jeunes à l'enseignement supérieur : c'est notamment la vocation de la Fondation IAM qui attribue annuellement 130 000 000 de francs CFA de bourses aux étudiants aux titres de bourses d'excellence, de bourses aux porteurs de projets innovants et de bourses sur critères sociaux et de mérite.

« Nous croyons fermement à un développement de l'Afrique impulsé par les Africains eux-mêmes » a souligné Coralie Briand, « à l'émergence d'un leadership africain dans un contexte prospère et global des affaires, fondé sur la croissance inclusive, le développement durable basé sur des initiatives interconnectées ». L'éducation doit être moteur du développement, notamment dans le domaine des économies numérique et verte. Avec le concours de ses partenaires, l'IAM veut être exemplaire dans un contexte de concurrence croissante.

Coralie Briand présente deux étudiants qui apportent leurs témoignages. Abdoul Fall Diallo a étudié la finance et fait du conseil financier. Son souhait est de « ne plus être employé mais devenir employeur ». Mansour Seck se consacre à la gestion des ressources humaines ; pour lui, il s'agit de « mettre de l'intelligence et de l'amour au service du management ».



7^{ème} TABLE RONDE

Former un marché régional du travail et de la formation pour répondre à la demande des entrepreneurs

Animée par **Désiré MESSOUM**, Directeur général adjoint, INSTEC

Avec

Boubacar BAIDARA, Directeur général du CESAG

Merlène KOFFI, Miss University 2017, Côte d'Ivoire

Enrico DONGIOVANNI, chargé des Relations internationales, AlmaLaurea, Université de Bologne, Italie



Désiré Messoum - Il nous faut donc dès aujourd'hui construire un marché régional du travail et de la formation pour répondre aux besoins des entrepreneurs.

En 2050, 2/3 des Africains seront âgés de moins de 30 ans, entre 2015 et 2030 ce sont 29 millions de jeunes qui vont rejoindre le marché du travail en Afrique chaque année.

L'INSTEC, école d'enseignement supérieur privé ivoirienne, forme, à l'instar de l'IAM, aux différentes spécialités des sciences de l'entreprise : gestion des ressources humaines, gestion de qualité, finance quantitative... A Merlène, pensez-vous que les jeunes filles ont facilement accès aux études supérieures ?



Merlène Koffi - Miss University est un concours intellectuel qui a vocation à sensibiliser la société sur la place des jeunes filles dans l'éducation. La question qui devrait se poser est plutôt : les femmes ont-elles les mêmes chances d'avoir accès à l'éducation que les hommes ?

Désiré Messoum - A Boubacar Baidara, favorisez-vous l'accès des jeunes filles aux formations supérieures ? Quel est le degré de parité hommes-femmes au niveau des étudiants du CESAG ?



Boubacar Baidara - Les étudiants du CESAG proviennent de 30 pays d'Afrique et les politiques de discrimination positive dépendent de chaque pays. Il y a des financements pour l'accès des jeunes filles aux formations supérieures. En Licence il y a 51% de filles, en Master la parité n'est plus respectée, elle s'effondre en MBA.

Désiré Messoum - A Enrico Don Giovanni, selon une étude de 2015, 70% des jeunes ont estimé avoir les connaissances et savoir-faire nécessaires pour créer des entreprises. La jeunesse se définit par son employabilité. AlmaLaurea est un modèle d'insertion que vous avez mis en place à l'université de Bologne, pouvez-vous nous expliquer l'intérêt de ce modèle tant pour les employeurs que pour les jeunes ?



Enrico Don Giovanni - AlmaLaurea est un consortium interuniversitaire italien fondé à Bologne en 1994 qui représente à ce jour 75 universités et 91% des diplômés italiens. Le système AlmaLaurea est basé sur trois piliers : deux enquêtes exhaustives annuelles, l'une sur le profil des diplômés (270 000 enquêtés en

2016), l'autre sur l'insertion professionnelle des diplômés (620 000 enquêtés en 2016) et une base de données virtuelle très fonctionnelle des CV des diplômés ; ainsi les entreprises ont à leur disposition plus de 100 paramètres de recherche pour cibler les profils de candidats adéquats à leurs exigences. Depuis 2004, nous essayons de transposer ce modèle et d'étendre notre réseau.

Désiré Messoum - AlmaLaurea considère les jeunes non pas comme un problème mais comme une partie constituante de la recherche de solution à l'inadéquation entre

LE MONDE
A BESOIN
DE SCIENCE.

LA SCIENCE
A BESOIN
DES FEMMES.



PRIX L'ORÉAL-UNESCO 2018

LAURÉATE 2018 - AFRIQUE DU SUD

Pr Heather Zar a mis en place un programme de recherche de pointe sur la pneumonie, la tuberculose et l'asthme, sauvant la vie de nombreux enfants.

les attentes des entreprises et la formation que reçoivent les jeunes. A Merlène, qu'attendent les jeunes en termes de formation ?

Merlène Koffi – Il y a une déconnexion entre les aspirations des jeunes et les attentes des entreprises.

La majorité des enseignements proposés sont très théoriques et tournés vers l'extérieur ; ils ne prennent pas en compte les réalités, les valeurs et les traditions de l'Afrique.

Les étudiants attendent une éducation de qualité, ils sont tournés vers l'entreprenariat et souhaitent multiplier les expériences à l'étranger.

Désiré Messoum – A Boubacar, 50% des terres arables non encore exploitées sont en Afrique. Il semblerait donc qu'il y ait un certain nombre d'opportunités de travail et de développement dans le secteur de l'agriculture. Cependant les jeunes sont peu séduits par ce domaine, et très peu de formations sont proposées. Quel rôle jouez-vous pour que nos jeunes s'intéressent aux métiers agricoles et agro-industriels ?

Boubacar Baidara –

Il y a de plus en plus de diplômés mais ils ne sont pas adaptés à la demande du marché du travail. Le CESAG a mis en place le programme Young Lead Initiative et créé des partenariats avec les entreprises qui sont représentées au conseil d'administration.

Nous créons des partenariats avec les entreprises, nous alignons nos formations sur leurs besoins et 80% de nos professeurs sont des professionnels qui transmettent directement leur expérience à nos étudiants. Le Conseil d'administration du CESAG est composé entre

autres de grandes entreprises et de bailleurs de fonds : c'est le marché qui guide les formations. Dans le domaine de l'agriculture on cherche à mettre en place un programme de finance inclusive pour les milieux ruraux, car aujourd'hui les banques sont incapables de comprendre les risques financiers liés au milieu rural.

Désiré Messoum – Nous avons un fort déficit de mobilité régionale et sous-régionale, les étudiants après leur licence ont quasi systématiquement l'ambition d'aller en Europe. A Enrico Don Giovanni, le numérique n'est pas une solution de facilité mais une forme de savoir qui a sa complexité, vous avez raison d'explorer ce modèle qui efface les distances entre entreprises et étudiants.

Enrico Don Giovanni –

AlmaLaurea est pionnier dans les plateformes numériques de mise en réseau d'entreprises et d'étudiants.

Grâce aux enquêtes, les universités sont en mesure d'adapter leurs offres de formation au marché du travail. Nous essayons également de fidéliser les alumni, afin qu'ils réinvestissent leur expérience dans leur université de formation.



Echange avec l'auditoire

Philippe Miquel, directeur régional ENGIE

– Les métiers que les jeunes exerceront n'existent pas encore. Leur formation ne s'arrête pas aux portes de l'université, ils devront continuer à se former tout au long de leur vie. Quelle place est donnée à l'apprentissage en Afrique de l'Ouest ?

Catherine Barbero, directeur général Banques Populaires pour la coopération et le développement

– Si nous voulons nous adapter aux besoins des entreprises et mettre en adéquation les niveaux de formation, il faut mettre en place des formations techniques qui répondent à un besoin concret. L'Afrique a besoin de gens qui peuvent produire et pas seulement des ingénieurs.

Benoît Thery, consultant International en Développement

– Enormément de jeunes sont au chômage, paradoxalement beaucoup d'entreprises restent avec un grand nombre de postes vacants. Proposer une formation duale entreprise/université par le biais de l'alternance et de l'apprentissage me semble une solution crédible aux in-

déquations du marché de l'emploi.

Etudiant à l'IAM – On demande souvent une expérience avant le premier emploi, il nous faut une formation plus pratique.

Etudiant à l'IAM – Le CESAG n'est présent que dans 8 Etats, pourquoi ne pas déployer cette formation ?

Etudiant à l'IAM – Les entreprises ne donnent pas confiance à la jeunesse formée en Afrique. C'est aussi aux écoles d'innover et de mettre en place les formations dont nous avons besoin.

Boubacar Baidara – L'entreprise Total a identifié les besoins de formations des jeunes, nous avons construit avec eux un programme pour y répondre. Nous cherchons à co-construire également dans le secteur bancaire et dans l'hôtellerie. Les étudiants cherchent à aller au bac +5 très souvent alors que les entreprises ont besoin de techniciens supérieurs de bac +2/3. Nous sommes en pleine réflexion sur la délocalisation de nos formations.

Désiré Messoum - On déverse dans les universités et écoles des flots de bacheliers sans chercher à savoir ce qu'ils veulent faire, s'ils ont besoin de ces formations ou si les entreprises en ont besoin. En Côte d'Ivoire sur 250 universités et écoles qui absorbent ces étudiants, seules 17 délivrent un diplôme reconnu et habilité par l'Etat, grand

nombre d'étudiants sont blacklistés par les entreprises. A l'INTEC, nous favorisons la qualité des formations à la quantité, car autrement nous ne ferions que façonner des jeunes mal formés, alimentant le chômage et l'économie informelle.



8^{ème} TABLE RONDE

Le financement de l'économie régionale et l'accès au crédit des PME et des collectivités locales

Animée par **Claude FISCHER-HERZOG**, directrice des Entretiens Eurafricains

Avec

Blaise AHOUCHEDE, Directeur général de GIM-JEMOA

René AZOKLY, Directeur des opérations de PAMIGA

Isabelle BEBEAR, Directrice de l'International et de l'Université, Bpifrance

Antoine EMMANUELLI, Directeur associé, CDC International Capital

Alexandre MAYMAT, Responsable de la région Afrique-Asie-Méditerranée et Outre-mer, Société Générale

Jean-Marc SAVI DE TOVE, Co-fondateur de ADIWALE Partners

Thierno Seydou Nourou SY, Directeur général de la BNDE
(Banque nationale de développement économique du Sénégal)

Claude Fischer-Herzog donne la parole à René Azokly sur l'expérience de Pamiga dans le domaine de la microfinance. Elle rappelle au préalable et brièvement les termes du débat sur les besoins des PME et des collectivités locales pour financer leurs projets. Des investisseurs institutionnels et des fonds d'investissement sont nécessaires pour accompagner le développement des PME, trop souvent considérées comme des porteurs de risques par les banques.



René Azokly précise que Renée Chao-Beroff, la fondatrice de Pamiga, a travaillé longtemps au Centre international de développement et de recherche comme directrice de la microfinance où elle a inventé la méthode des caisses villageoises autogérées. Elle a implanté des institutions de microfinance (IMF)

dans les villages les plus reculés pour donner accès au crédit aux populations démunies. Les caisses d'épargne autogérées ont fonctionné de manière particulière : elles appartiennent aux villages qui s'endettent auprès des banques locales pour répondre aux besoins des villageois. Ces caisses ont continué à fonctionner malgré les crises et les conflits. A la suite de cette expérience, Renée Chao-Beroff a créé Pamiga en 2006 pour offrir une assistance technique aux caisses villageoises et aux IMF afin d'assurer leur développement. Pamiga travaille avec plusieurs IMF. Cette expérience a montré qu'il existait d'autres besoins et Pamiga Finance a été créée pour refinancer les IMF et associer les PME à impact social, et qui offrent des solutions d'accès à des services de base (eau par ex.). Pamiga finance un portefeuille de 18 millions d'euros et a créé un nouveau fonds de 50 millions d'euros pour investir en fonds propres dans des IMF et dans des

entreprises. Les pouvoirs publics ont renforcé leur réglementation. Le ratio de capital décourage les IMF et celles qui ont atteint la maturité mais leur statut d'association doit se transformer sous peine de rencontrer des problèmes de gouvernance.

Claude Fischer-Herzog remercie Alexandre Maymat dont l'entreprise est le principal sponsor des Entretiens Eurafricains. Elle l'interroge sur le financement de l'économie régionale et la bancarisation avec l'expérience de la banque mobile.



Alexandre Maymat - La Société Générale (SG) est présente depuis plus de 50 ans au Sénégal et a choisi de poursuivre son développement en Afrique. C'est un élément de différenciation de la banque qui accompagne ses clients dans leur développement africain. On constate « un appétit d'Afrique ». La spécificité de la SG est d'être une banque internationale et un réseau de banques africaines très ancré dans le territoire. La banque est présente depuis plus d'un siècle au Maroc et elle ouvre des agences dans de nouveaux pays comme le Kenya.

Comment une banque universelle comme la SG, qui bénéficie d'une image de banque élitiste, peut-elle s'intéresser à l'inclusion financière et au financement des PME ? L'Afrique réinvente sa propre manière de consommer la banque. Pendant longtemps, la banque a plaqué son modèle et la bancarisation est restée limitée. Grâce au mobile, le modèle a changé radicalement car il répond à deux grandes difficultés traditionnelles : primo, l'utilisation des outils de paiement. 97% des opérations se font en cash au Cameroun par ex. et 80% des recettes d'Orange Cameroun sont du cash. Il existera 620 millions de

smartphones en Afrique en 2030 et on pourra donc opérer des paiements simplement et de manière dématérialisée.

L'Afrique réinvente sa propre manière de consommer la banque. Pendant longtemps, la Société Générale a plaqué son modèle et la bancarisation est restée limitée. Grâce au mobile, le modèle a changé radicalement.

Secundo, le coût des dispositifs d'exploitation traditionnels : le coût est le même qu'en France pour opérer dans une agence en Afrique et les coûts d'infrastructures sont plus élevés, alors même que les clients sont moins rentables. La moitié de la rentabilité d'un client en France est l'épargne, ce n'est pas le cas en Afrique.

Le mobile révolutionne cet environnement car on partage la distribution avec d'autres. On distribue les produits à la Poste et on partage les coûts de distribution. Aussi au Sénégal, la SG a ouvert une banque Yup, une solution de « mobile money » utilisée quel que soit l'opérateur. Il s'agit d'un porte-monnaie électronique qui permet d'accéder à une gamme complète de services transactionnels et financiers même sans avoir de compte bancaire. Des accords ont été noués avec des stations-services et des opérateurs micro-financiers pour distribuer les services bancaires dans 800 points de vente disséminés sur tout le territoire. Le système offre des services de paiement (paiement de factures, paiement chez des commerçants...). On peut aussi y recevoir son salaire et des services proprement bancaires ont été ouverts (micro-crédit, micro-épargne, transferts...). Ce service est opéré par Tagpay qui a construit toute l'infrastructure technique de Yup. Il permet d'être beaucoup plus agile. Le siège de cette nouvelle banque est en Afrique et elle est beaucoup plus proche de l'écosystème de l'informel pour créer de nouveaux produits. Par exemple la banque travaille avec des agriculteurs pour dématérialiser les flux. Car cette nouvelle banque est « collée » aux besoins du client. Elle simplifie leur capacité à opérer et à vivre et les clients vont créer une viralité avec Yup. On a par exemple dématérialisé toute la chaîne de paiement d'un brasseur alors que jusqu'alors tout se faisait en cash.

Concernant la question du financement des PME, il n'y aura pas de développement en Afrique sans les PME et pas de PME sans développement du financement. Jusqu'ici, les banques n'ont pas été très bonnes pour financer les PME, plus fragiles et plus vulnérables que les autres entreprises. La SG a développé toute une série d'outils pour soutenir le développement des PME (leasing, affacturage, contrôle des garanties, produit pour financer les besoins à court terme...) et pour faire de la pédagogie. Un partenariat a été signé avec Bpifrance pour mettre à la disposition des clients africains de la banque la panoplie d'outils dématérialisés dont bénéficient les clients français.

Claude Fischer-Herzog donne la parole à Thierno Seydou Nourou Sy afin qu'il explique comment la BNDE, banque nationale de développement au Sénégal, contribue à l'économie régionale et finance les PME et les collectivités locales.



Thierno Seydou Nourou Sy -

Des solutions existent pour accompagner les PME dans leur développement, et la BNDE a essayé de voir comment tirer profit de l'écosystème pour structurer l'organisation des PME, identifier leurs besoins et les accompagner dans l'investissement. La lecture du risque est différente. Le premier besoin des PME est d'être entendues et écoutées. Leur deuxième besoin est le court terme car elles ne sont pas dans le moyen et long terme. Il faut les accompagner dans leur organisation et leur éducation et sur le marché. Au bout de deux ans, un portefeuille structuré a été mis en place et la banque se dirige alors davantage vers les besoins de long terme.

Les PME du secteur informel représentent plus de 90% du tissu économique. Elles participent au développement et créent des emplois. Elles restent dans l'informel pour des raisons sociologiques plus que pour des raisons de rentabilité.

La BNDE cherche à les tirer vers le secteur formel. La BNDE finance des start-up et des PME en développement qui investissent et font des opérations hors bilan, et des secteurs à haut risque, comme l'agriculture, l'industrie, les TIC. L'Etat a créé en 2013 un dispositif de garantie pour ne pas stresser les PME et la banque : le FONGIP (Fonds de garantie des investissements prioritaires) apporte sa garantie, ce qui met la banque à l'aise vis-à-vis de la réglementation bancaire et contribue à établir une relation de confiance. Le financement des PME est en train d'évoluer. Un bureau d'information sur le crédit est en gestation et va permettre une notation des PME pour mieux les accompagner. Le grand problème de la PME est sa définition. La Banque centrale a proposé une définition qui permet de segmenter et de structurer les PME. Un dispositif de refinancement des PME a été mis en place qui ne sera pas gêné par la réglementation de Bâle III. Tout cela doit se faire dans un environnement favorable, dans lequel les institutionnels accompagnent la banque avec plus d'informations pour une meilleure connaissance des secteurs d'activités et des incitations fiscales pour permettre aux PME de rejoindre le secteur formel.

La BNDE propose une offre bancaire universelle avec des produits similaires à Yup présenté précédemment. Par ex. l'UEMOA met en place un système de paiement sous-régional qui va au-delà des modes de paiement classiques. La BNDE cherche à avoir un support de digitalisation, se différenciant des concurrents. La banque signe des conventions avec des acteurs qui font de l'inclusion financière. Elle fait de l'Agency banking pour offrir des produits classiques et des opérations pour les entreprises. La BNDE soutient également la chaîne de valeur agricole et finance la transformation de produits stratégiques pour lesquels l'Etat définit une politique (par ex. le riz, l'arachide). Des circuits de distribution sont créés avec des

financements locaux de la banque. Cela permet à la BNDE de créer une synergie entre les acteurs de la chaîne de valeur qui va au-delà du financement des PME. Il existe donc un financement pour accompagner l'Etat sur les produits stratégiques. Avec Bpifrance une réflexion est en cours pour que la BNDE crée des produits innovants et variés pour les jeunes et les femmes.

Claude Fischer-Herzog remarque qu'il faut en effet que le secteur bancaire travaille avec d'autres secteurs industriels car tous sont encore trop cloisonnés.



Blaise Ahouantchédé - Le GIM-UEMOA (Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA fondé en 2003) est un acteur majeur et vital pour l'industrie bancaire (125 banques dans la zone). Construit à l'initiative de la BCEAO, son mandat public est de garantir l'interopérabilité et la compensation entre les acteurs bancaires. Son activité a été élargie aux opérations non bancaires (téléphonie mobile, GAFA...).

Le GIM joue un rôle d'interface entre les banques pour leur permettre de faire des transactions dans et en dehors de leur réseau. Il existe plus de 7000 points de services où les clients peuvent faire leurs opérations sans passer par leurs banques.

Le GIM a interconnecté une centaine de banques et la compensation se fait au niveau de la Banque Centrale. En 2016, 600 milliards de F.CFA de flux de trésorerie ont été traités par des canaux digitaux. Quel que soit le support, quelle que soit la banque, les transactions doivent rester possibles. C'est pourquoi la Banque Centrale a lancé le grand chantier de l'interopérabilité afin que demain on puisse transférer de l'argent à partir de tout support. L'avènement du GIM a permis d'augmenter l'utilisation des moyens de paiement, le taux de bancarisation et d'élargir ce dernier. Car, si peu de gens encore ont des comptes dans une banque, tous font des opérations. La banque centrale réfléchit à l'évolution de la réglementation sur la gestion des risques et la sécurité. Pour le GIM, l'infrastructure doit être ouverte et intégrée pour rendre possibles des transactions partout.

Le GIM a donc deux axes principaux d'intervention : le mandat public d'interopérabilité et de compensation pour les banques ; l'offre de services pour les banques afin de leur permettre de proposer des produits innovants pour financer l'économie. Il faut mobiliser de l'épargne partout, aussi le GIM propose-t-il des solutions pour formaliser l'informel.

Claude Fischer-Herzog se tourne vers Isabelle Bébéar pour lui demander comment conseiller les banques africaines sans pour autant transposer le modèle européen.



Isabelle Bébéar remarque qu'OSEO (filiale Financement de Bpifrance) faisait déjà ce travail d'accompagnement et de conseil sur les métiers de la banque. Aujourd'hui les praticiens de Bpifrance réalisent des missions.

Plaquer le modèle de Bpifrance serait un risque. Il faut écouter toutes les parties prenantes du système d'accompagnement et de financement des entreprises.

Ainsi, Bpifrance accompagne un ministre en Côte d'Ivoire qui veut créer un fonds de garantie pour financer les PME, conseille le Maroc sur les financements innovants et travaille avec la Libye pour créer un fonds de garantie. Elle peut aussi aider à créer une banque de développement. Les dirigeants de ces pays croient dans le modèle de Bpifrance et veulent créer des partenariats forts en Europe et en Afrique et pouvoir orienter les clients français sur leurs marchés.

Claude Fischer-Herzog indique que la Caisse des dépôts et consignations (CDC) vient de créer un fonds dont va parler Antoine Emmanuelli. Auparavant, elle donne la parole à Jean-Marc Savi de Tové sur les investissements des fonds en Afrique.



Jean-Marc Savi de Tové remarque que la définition de la PME reste un gros problème. Il indique qu'Adiwale Partners a investi 3 milliards de F.CFA dans des entreprises en croissance mais ne travaille pas avec les TPE. « Pour celles-ci on ne sait pas faire et on ne gagne pas d'argent ».

En Afrique de l'Ouest, le capital-investissement représente 5 milliards de dollars (2 800 milliards de Fcfa) : 65% de ce montant est investi au Nigeria et 29% au Ghana. Tout le reste de la région a donc 6% de cette somme.

Cela est choquant. La Côte d'Ivoire et le Ghana ont à peu près la même taille mais l'environnement des affaires est différent et il faut parler anglais. Car les gros investissements viennent de Londres et bientôt il faudra s'exprimer en mandarin !

Trop d'entreprises ne parviennent pas à absorber les fonds. Des entrepreneurs ne veulent pas de fonds car ils redoutent qu'on leur dise la vérité, c'est-à-dire que leur entreprise est mal gérée. Car celle-ci doit être transparente : il faut pouvoir regarder les comptes, dire que le système

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
AUX CÔTÉS DES
ENTREPRENEURS
EN AFRIQUE
DEPUIS 100 ANS**



**FINANCEMENTS
TRADE FINANCE
CASH MANAGEMENT
COUVERTURE DES RISQUES DE MARCHÉ**



afrique.societegenerale.com

 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

**DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'ÉQUIPE**

d'information n'est pas au point, que le directeur financier n'est pas compétent pour pouvoir faire grandir une PME. Dans les pays anglophones, cela se fait au quotidien car il y a plus de fluidité sur le marché. Une entreprise qui veut être pérenne doit s'assurer que la gestion de ses opérations en interne est solide. Il faut donc moins regarder le financement et davantage le vrai sujet, celui de la PME qui n'est pas prête à se développer.

Claude Fischer-Herzog note que l'aversion au risque est plus forte dans les pays africains francophones que dans les pays anglophones et que le rapport au monde y est différent. Elle se tourne vers Antoine Emmanuelli pour lui demander comment créer un partenariat d'investisseurs pour financer des projets de réseaux importants.

Antoine Emmanuelli précise que les partenaires de la CDC en Asie et en Orient sont très intéressés par l'Afrique. Les fonds souverains de ces régions du monde aimeraient exposer davantage leur épargne à la conjoncture africaine. Il donne l'exemple d'investissements pour construire des centres commerciaux structurant la filière du froid et offrant un service de panification. La CDC International Capital, filiale de la CDC, a créé un partenariat d'investissement avec le fonds de l'Etat chinois CIC, pour lancer un fonds de 300 millions d'euros en 2016. La Chine, très présente en Afrique, y investissait très peu.

En 2015, les IDE de la Chine ont représenté 3 milliards de dollars en Afrique, soit 2,3% de ses investissements dans le monde ou un cinquième des investissements chinois aux Pays-Bas. La Chine investit moins en Afrique qu'en France ou en Italie. L'échange est asymétrique, la vente de produits et services chinois en Afrique s'élève à 100 milliards de dollars. En 2018, les IDE de la Chine en Afrique s'élèvent

à 35 milliards de dollars dont 23 sont liés à des projets qui n'existent pas encore. Et les services vendus par la Chine ont atteint 200 milliards de dollars.

Cette hausse des IDE traduit une prise de conscience des Chinois : cette situation où on vend des biens et des services sans investir peut difficilement durer.

Pourquoi la CDC a-t-elle noué un partenariat avec la Chine ? Beaucoup de confrontations entre des entreprises françaises et chinoises ont abouti à un moins-disant concernant les projets, avec des infrastructures employant peu de main d'œuvre locale. L'objectif du fonds d'investissement (300 millions d'euros) est d'atteindre 2 milliards d'euros à terme. Aujourd'hui ce fonds peut investir un tiers des capitaux réunis. Donc 100 millions d'euros du fonds associent des entreprises françaises, chinoises et africaines à travers des projets. Des acteurs locaux seront associés à chaque fois que cela sera possible. Un projet au Ghana dans le domaine des énergies renouvelables et du traitement des déchets est bien avancé car l'environnement des affaires compte. Pour un investissement du fonds de 20 millions de dollars, l'engagement pourra atteindre jusqu'à 60 millions de dollars. C'est le type de coopération que ce fonds essaie de promouvoir.



Débats avec l'auditoire

Un participant - Le problème du financement des PME en Afrique n'est-il pas dû à l'inadaptation des procédures ?

Christine Holzbauer - La Société Générale ne regrette-t-elle pas d'avoir investi dans Yup puisque le GIM existe ? D'autres pays ouest-africains ont-ils une banque de développement similaire à la BNDE ?

Diarra Ly - Les envois de fonds de la diaspora représentent des sommes énormes. Ceux qui les envoient et ceux qui les reçoivent paient beaucoup de frais. La diaspora voudrait nouer des partenariats avec les banques qui pourraient centraliser ces fonds et financer des projets.

Un participant - Où est la place de l'humain dans le projet Yup ?

Jean-Marie Cour - Une commune urbaine de 50 000 habitants peut-elle être considérée comme un client

par les banques pour financer des projets et améliorer l'efficacité de la ville ? Est-il possible de considérer la ville comme une PME ?

Mathieu Tankoano, Directeur IGIP Afrique au Burkina Faso - Cela fait vingt ans qu'il entend la même chose au sujet des PME et du dynamisme entrepreneurial anglophone versus francophone. Il donne raison à Jean-Marc Savi de Tové qui dit que ce n'est pas un problème de financement mais d'acteurs qui doivent avoir le courage de poser les vraies questions. Il appelle à un changement de mentalité car le financement est exclusivement basé sur la confiance. Les pays ouest-africains ne sont pas mûrs pour avoir de grands champions dans le domaine des entreprises.

Un participant - Comment doit-on aider les PME à persévérer ainsi que les petits agriculteurs ?

Cheikh Oumar Ba estime que les interventions de la table ronde sont porteuses d'espérance car il existe des évolutions positives. L'offre existe mais l'environnement ne permet pas d'exploiter le potentiel. Que faut-il changer dans l'environnement régional pour que les institutions financières puissent mieux se déployer ? Quand on regarde la différence de situation entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, il est fort peu probable que l'environnement des affaires soit la seule raison de l'écart. Et si c'est le cas, sur quels aspects faut-il agir ? Que doit-on considérer comme critères de bancarisation aujourd'hui ?

Alexandre Maymat précise que les banques ont une approche « bilantielle » du financement des PME et que cela doit évoluer. Il faut regarder les flux pour estimer la capacité des PME à rembourser leurs crédits. Que faut-il changer ? Il faut « avoir du plaisir » à payer des impôts quand cela permet d'accéder au crédit mais attention à la « prédation » fiscale. Il est nécessaire de favoriser un environnement permettant de développer des produits d'épargne longue. Le système judiciaire a également besoin d'être réformé. Parfois les banques sont empêchées d'exercer leurs garanties. La formation et l'accompagnement des jeunes sont des urgences. Les jeunes non employables sont des « brûlots sociaux » dans des environnements urbains non structurés. La Société Générale a créé 600 emplois en Afrique en 2017.

La banque a besoin de collaborateurs toujours meilleurs pour faire face aux exigences des régulateurs avec les nouveaux produits. La volonté de la SG de localiser le management est forte. Il faut confier nos banques aux Africains.

L'interopérabilité a fait le succès de la carte bancaire en France, et il en sera de même avec le paiement mobile en Afrique. Il faut s'assurer que les opérations interopérables ont les mêmes risques chez tous les partenaires qui y participent. Les transferts d'argent ont un coût élevé en raison de la lutte contre le blanchiment car des systèmes complexes ont dû être développés à cet effet.

Pour **Blaise Ahouantché**,

le défi est la formation pour la gestion des projets. Cela interpelle l'Etat qui doit adapter les cursus de formation aux nouveaux besoins. Aussi GIM Académie a été créée et a formé près de 7 000 personnes.

Le projet d'extension du GIM, qui couvre 8 pays dans la zone CEDEAO, est une question de marché. Le problème de fond est la garantie des opérations. Le taux de bancarisation s'est élargi. Quand le GIM a démarré il représentait 6%, aujourd'hui il s'élève à 20%. Il a démocratisé l'accès bancaire. Il faut une évolution de la réglementation pour pouvoir faire du crédit sur le mobile.

Thierno Seydou Nourou Sy - Le financement des PME du secteur informel ne peut pas se faire sur la base du bilan. La BNDE a ainsi financé une entreprise à l'arrêt sur la base de ses perspectives de développement. Mais pour cela il faut un appui fort des institutions et que l'entreprise

intervienne dans un secteur stratégique. Les flux permettent d'apprécier les risques. L'élément le plus fondamental est de considérer l'écosystème dans lequel évolue le client. Concernant la diaspora, beaucoup de ses flux financiers soutiennent des projets qu'elle ne suit pas. La BNDE a créé un fonds commun de placement qui permet d'épargner et de financer l'économie et d'obtenir une rentabilité. Il faut que la diaspora aille vers l'investissement. Les communes sont des acteurs émergents qui doivent parler avec les banques. Il existe un problème de rentabilité et de suivi des projets dans ces communes et la réglementation bancaire ne s'est pas emparée du sujet. Pour financer les projets des jeunes ou des femmes, il faut qu'ils soient structurants. Le mimétisme pose problème : si un jeune monte un projet, tous l'imitent ! Les projets doivent être innovants, créateurs de valeur ajoutée. Les banques ont des contraintes et des fonds d'amorçage sont nécessaires pour financer des start-up et abaisser les risques.

René Azokly souligne que la transparence, la bonne gouvernance et la persévérance sont des conditions sine qua non pour investir. A la différence d'un entrepreneur français, quand on dit « non » à un entrepreneur anglosaxon, il entend « oui » ! Dans la culture francophone, les débiteurs sont trop protégés. Il faut équilibrer protection du débiteur et du financeur.

Isabelle Bébéar remarque qu'il ne faut pas oublier la formation du chef d'entreprise et son accompagnement. Du coaching, des conseils sont indispensables. Le chef d'entreprise doit comprendre les contraintes des investisseurs, changer de mentalité pour établir une relation de confiance. Un système de cotation des risques a été développé.

Antoine Emmanuelli estime que si l'Afrique veut attirer des investisseurs internationaux, elle doit se mettre au niveau des standards mondiaux et assurer une stabilité économique, fiscale et politique.

Jean-Marc Savi de Tové note que celui qui fait du capital investissement prend des risques, la stabilité de l'environnement des affaires est ainsi essentielle. Le fonds sort l'argent pour faire un investissement rapidement et regarde si la PME est prête, si elle a une stratégie. Il a besoin de productivité ! Il faut que l'entreprise se rapproche de l'école pour que les mentalités évoluent dans l'espace francophone.



CONCLUSIONS

Moustapha GUIRRASSY, Moubarack LO, André-Franck AHOYO, Claude FISCHER-HERZOG



Moustapha Guirassy - Le Président fondateur de l'IAM, remercie Claude Fischer-Herzog et André-Franck Ahoïo pour la réussite des Entretiens Eurafricains de Dakar, leur volonté de « faire les choses bien » et de voir l'Afrique se transformer. Tous les participants, y compris les nombreux étudiants présents, ont apprécié les débats. Il propose de considérer les Entretiens Eurafricains comme des « moteurs de croissance ».

Il est rare d'avoir un tel brassage de personnes dans un événement de ce type.

Les travaux ont mis en avant l'humain, la créativité, l'innovation. C'est essentiel car le soubassement du développement est d'abord l'humain.

Il souhaite que le partenariat avec les EEE soit durable car trop souvent le fossé est grand entre les décideurs et les étudiants en formation.

Moubarack Lo - Le Conseiller spécial, Economiste en chef, Coordonnateur de la Cellule d'Analyse Economique et Sociale auprès du Premier Ministre du Sénégal, salue la vision éducative de Moustapha Mamba Guirassy et se dit fier d'avoir travaillé avec l'IAM. Il remercie Claude Fischer-Herzog, André-Franck Ahoïo et l'équipe des Entretiens Eurafricains, Aminata Kébé, Catherine Véglio. Il remercie également les institutions présentes, CEDEAO, la BRVM et la BCEAO ainsi que l'ensemble des partenaires des EEE. « Nous sommes dans le domaine de l'action et allons exploiter les idées de ces travaux » souligne-t-il.

Cet événement est un véritable forum pour améliorer des politiques publiques.

André-Franck Ahoïo - remercie les équipes de M. Guirassy et Christine Holzbauer pour leur implication. Il s'adresse particulièrement aux jeunes et à leur capacité d'action : « Si vous vous endormez en pensant qu'une chose est impossible, vous serez réveillés par votre voisin qui la fera ». Il appelle les jeunes à « enfoncer les portes » et cite Lao Tseu : « Toute chose ici-bas se règle par l'action ».

Claude Fischer-Herzog - Plus qu'une rencontre fructueuse, nous avons créé un véritable espace public de dialogue et de débat où les questions complexes du développement ont été abordées avec la volonté de clarifier les freins et de les lever. Cheikh Tidiane Dieye voulait entendre « l'Afrique des bonnes nouvelles » : il en a eu pour ses oreilles... et nous aussi. Sans volontarisme naïf et béat, car nous avons entendu aussi les alertes, les interpellations - je dirai même les « j'accuse » - des jeunes qui héritent, ils l'ont dit, d'une histoire lourde et d'une gestion passée qui ont mis l'Afrique à genoux. Des jeunes conscients de leurs responsabilités, qui savent que s'ils ne s'en mêlent pas, il sera bien difficile de changer et d'aider l'Afrique à se redresser. Ils le feront avec leurs anciens car il faut savoir tirer les leçons du passé au présent ensemble, et écrire l'avenir au présent, pour savoir où l'on va.

L'Afrique va devoir le faire avec l'Europe (et avec le monde qui est en Afrique). Les défis sont considérables : ils ne sont pas seulement africains, mais universels, planétaires. Penser -comme on le pense encore trop souvent- qu'on vient « aider l'Afrique » est une hypocrisie. On est venu en Afrique pour la piller, on y vient aujourd'hui pour faire des affaires ! Pourquoi pas ? Assumons-le. Mais c'est très insuffisant. Pire, ça peut créer beaucoup d'effets pervers et aggraver les inégalités massives... Car « il pleut toujours où c'est mouillé » : on va dans « l'Afrique qui gagne ». Or l'Afrique ne gagnera pas si les Africains qui ne sont pas au bon endroit (ceux qui sont dans les pays pauvres, les régions en conflit, dans la brousse ou dans le désert) ne connaissent pas le développement. Pire, l'extrême pauvreté et les endémies qu'on dénonce dans des discours généreux, s'aggraveront. Ainsi dire à l'Afrique qu'on vient l'aider à affronter la violence des terroristes et des djihadistes (et « qu'on se passerait bien d'envoyer nos soldats »), c'est oublier nos responsabilités historiques - et plus récentes en Lybie - mais c'est nier que l'Afrique, c'est nous tous, comme le monde, c'est nous tous ! Nous vivons sur une toute petite planète - « le monde est un village » nous a dit Edgar Morin, un compagnon de route - et il appartient à tous les hommes.

Je deviens moi-même africaine (on m'appelle Nagniouma en bambara), comme je suis devenue européenne.

On ne naît pas avec la conscience du monde, et Ernest Eneas de la BAD disait qu'il faudrait apprendre aux enfants dès tout petits qu'ils vont vivre dans une région, leur inculquer l'intégration régionale, et en faire une dimension de la culture (qui n'est pas qu'un secteur industriel !). C'est ce qu'il y a de plus dur ! Car les gens se définissent par leur famille, leur clan, leur ville, leur nation d'abord. Il suffit de voir les supporters de foot dans les stades partout - y compris ici - qui s'écharpent autour d'un ballon. Le sport peut rapprocher, il peut aussi diviser. C'est le cas de la culture !

***On ne naît pas avec la conscience du monde.
Les gens se définissent par leur famille,
leur clan, leur ville, leur nation d'abord.
Et quand on est imprégné d'une culture
nationale, difficile d'accepter celle de l'autre,
et d'acquérir une culture régionale
ou mondiale.***

L'éducation, la culture, la diffusion des œuvres permettent l'altérité, encore faut-il qu'elles ne soient pas étroitement nationales, et que les infrastructures existent partout. Car là aussi les inégalités sont criantes. Il y a ceux qui peuvent aller à l'école, au cinéma... et les autres.

Je n'aurai pas la prétention de tirer les enseignements de la richesse de nos échanges. Nous allons les restituer et en proposer des synthèses. Mais je veux remercier tous les amis et partenaires qui ont, avec excellence (et beaucoup d'expertise) répondu aux questions que nous avons posées autour de l'enjeu régional, comme moteur d'une croissance inclusive ? Mais ce que je peux déjà affirmer : oui, l'Union régionale est un élément de la réponse, et comme l'a si bien dit l'Ambassadeur de l'Union européenne, elle doit être le cadre de toutes nos recherches de solutions... Toutes nos politiques et nos actions doivent s'inscrire dans ce cadre. Pas un cadre fermé bien-sûr, j'insiste, car il n'y a rien de pire qu'une région comme l'Union européenne qui protège et se protège en montant des barbelés ou de nouveaux murs. Des régions ouvertes qui se construisent en interaction (on est tous interdépendants) et avec au sein de chacune d'entre elles le souci de la solidarité.

Tout le monde a droit au développement : économique, social et culturel. On a pu nous reprocher de faire trop d'économie et pas assez de culture. Mais attention : l'économie, l'industrie, c'est culturel ! On a fermé des salles de cinéma ici, là-bas, on a fermé nos usines. Or, l'industrie, c'est de la valeur, c'est de l'activité humaine. Il faut les deux ! Certes il faudra changer nos façons de faire de l'industrie, mais aussi nos cultures ! Car tout n'est pas bon dans nos traditions culturelles : on a cité l'excision en Afrique, on pourrait citer la « domination » en Occident, et ce, au nom des valeurs qu'on a cru universelles. Et ici et là-bas « la femme à la maison », ou « objet sexuel » sont des traditions qu'il faut changer. Il s'agit de créer de nouvelles civilisations, et une civilisation mondiale (comme l'a proposé Cheikh Anta Diop), plus humaine, fraternelle et solidaire.

Pour finir, je voudrais dire quelques mots sur nos travaux et leurs suites : il nous aura fallu trois colloques pour partager une conception du développement : un développement adapté à nos réalités certes, et donc différent selon qu'on

est en Afrique ou en Europe, mais partout, il nous faudra créer des espaces régionaux et développer les bassins de vie, là où vivent les gens, et coopérer pour répondre aux besoins des peuples, des hommes, des femmes et des jeunes. Le but n'est sans doute pas la consommation (pas seulement ! Car il y en a qui consomment plus que d'autres !), mais de revaloriser le travail, une « activité humaine », « une œuvre » comme le définissait Hannah Arendt. Créer, innover... et investir, car si la création et l'innovation ne débouchent pas sur le marché, si elles ne diffusent pas et ne permettent pas de créer de la valeur, les pays et les peuples resteront pauvres. Le marché, c'est un espace de rencontres et d'échanges, un espace de paix. Certes, la concurrence peut y être terrible, il faut la réguler et promouvoir des relations commerciales en coopération. Culture, économie politique et industrie, voilà un triptyque qui nous permet de pacifier nos sociétés, à l'intérieur car elles sont inégales, et entre elles, pour aller vers ce que Kant appelait de ses vœux, la paix éternelle. On en est loin, il y a du boulot !

***Culture, économie politique et industrie,
voilà un triptyque qui nous permet
de pacifier nos sociétés, à l'intérieur
car elles sont inégales, et entre elles,
pour aller vers ce que Kant
appelait de ses vœux, la paix éternelle.***

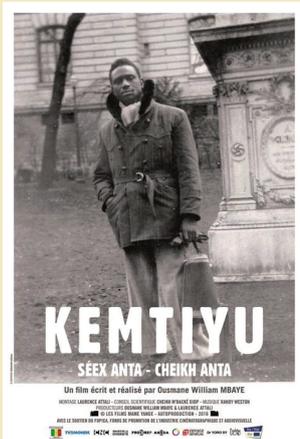
Mais Les Entretiens Eurafricains veulent y participer. Ils sont devenus un beau réseau de plus de 4 000 membres qu'il faut développer et pérenniser pour créer des espaces publics de débat partout et en permanence, et permettre ainsi aux acteurs et aux populations de s'approprier l'économie politique et participer aux choix collectifs. C'est notre identité. Des propositions ont été faites pour organiser la 4^{ème} édition au Maroc, à Bamako, et même à Kinshasa... ils devraient avoir lieu en Europe ! Pourquoi pas en Espagne, au Royaume Uni ou en Allemagne ? Mais déjà, nous aimerions qu'ils deviennent une ONG, je préfère le concept d'association, et une OING demain. Nous aurons besoin de vous ! Impossible de consolider le réseau si les amis et partenaires ne nous soutiennent pas. On a reçu beaucoup de félicitations, mais -sans les boudier- on aimerait recevoir plus de soutiens !

Je ne sais pas si nous pourrions relever le défi, mais nous pourrions envisager de nous retrouver autour de ces questions si cruciales de l'économie politique et de la démo-économie que j'ai découvertes grâce à Jean-Marie Cour qui nous a aidés à prendre mieux conscience des enjeux de démographie, de ceux des peuplements et des migrations que les hommes devront organiser s'ils veulent pouvoir vivre ensemble sur la planète ! Un beau et difficile sujet que nous mettrons au cœur de notre festival de cinéma 2019. Rendez-vous à Paris en juin pour Une semaine Eurafricaine au cinéma sur « le droit à la mémoire », puis à Bamako en décembre où elle sera dupliquée.

La mémoire au cinéma et sur l'île de Gorée

Des moments forts pour ne pas oublier

A l'IAM le 5 février



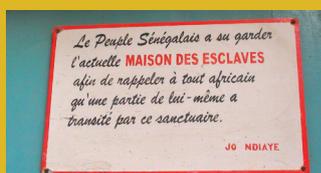
« Une Université porte son nom, nombre de jeunes Africains le citent, mais peu le connaissent, il était donc très important de montrer l'engagement de cet homme pour donner envie à la jeunesse africaine de se réapproprier son passé et construire l'avenir » ont pu dire **Penda MBow** et **Didier Awadi**. Scientifique, philosophe, linguiste, Cheikh Anta Diop est l'auteur du célèbre *Nations nègres et culture*. Il défend la thèse que l'Afrique est le berceau de l'humanité et que la civilisation égyptienne des Pharaons était Nègre. Opposant à Léopold Sédar Senghor, il invente l'alphabet du wolof, écrit les mathématiques dans les langues africaines, pour que les Africains accèdent à la connaissance et à la culture et puissent débattre d'égal à égal avec l'Occident colonisateur. **Ousmane William Mbaye** propose avec ce film un véritable travail sur la mémoire qui a valeur de message universel.

A l'INSTITUT FRANÇAIS le 7 février



Moment d'émotion pour cette soirée en présence des familles de tirailleurs sénégalais en leur hommage, et dont certains ne verront jamais vu le film.

Julien Masson a voulu donner la parole à ceux que l'Histoire cherche à oublier. Avec sa caméra, il est allé récolter des témoignages auprès d'anciens combattants africains subsahariens. *J'ai découvert l'histoire de la « Force Noire »* a-t-il pu dire lors de la soirée. Ils ont été des milliers d'Africains, et même d'Indochinois, volontaires ou pas : de la conquête coloniale, dont ils furent l'un des piliers, jusqu'aux guerres d'Indochine et d'Algérie en passant par les deux conflits mondiaux, ils se sont engagés pour la France libre. Une France qui les a oubliés à peine les conflits terminés, les a niés dans leurs droits, et pire les a exterminés quand leur volonté d'être reconnus s'exprimaient un peu trop fort. Leur histoire, leurs faits d'armes, leur existence même, tout cela reste fort méconnu. Le temps passe et précipite l'effacement de la mémoire. Le film rend hommage à ces milliers d'anonymes qui quittèrent leur famille, leur foyer, leur terre pour éradiquer le fascisme en Europe.



SUR L'ILE DE GOREE

Reçue par la Mairie de Gorée, notre délégation a pu ensuite visiter l'île, mise à l'épreuve de la plus grande déportation de population de l'histoire de l'Humanité. En quatre siècles, 16 millions d'esclaves ont été vendus pour rejoindre les plantations Outre-Atlantique. Venus des marchés aux esclaves du Nigéria, du Bénin, de l'Angola ou de Gambie, beaucoup d'entre eux ont transité par cette petite île au large de Dakar, qui deviendra le plus grand centre de transit de toute l'Afrique de l'Ouest. On y compte 28 maisons d'esclaves. Nous avons visité l'une d'entre elle, prenant la mesure de l'horreur quand 150 à 200 personnes, enchaînées au cou, et aux bras, attendaient d'être exportées. Un voyage sans retour pour nombre d'entre elles.

RECEPTION à l'ASSOCIATION DES MAIRES du SENEGAL

Un accueil chaleureux dans la cour de la Maison de l'Association des Maires a été réservé à une délégation des Entretiens Eurafricains. Très présents dans les tables rondes, les maires ont exprimé leur volonté d'agir pour valoriser les projets locaux et en coopération qui leur permettront de développer leurs territoires, contribuant ainsi une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest. Rendez-vous a été pris pour poursuivre et développer le partenariat mis en place à l'occasion des Entretiens Eurafricains de Dakar.



L'information stratégique
pour prendre vos décisions complexes
avec

LE GUIDE AFRIQUE



Commandez l'ensemble de nos guides sur
eshop.leadersleague.com

Inscrivez-vous à nos newsletters et suivez-nous



@Décideurs Magazine



@Décideurs Magazine



@Leaders League



Un article à (re)lire

- **Les Entretiens
Eurafricains
Pour un avenir
partagé
P. 56-57**



IC PUBLICATIONS a une soixantaine d'années d'expérience dans la publication de magazines sur l'Afrique. Huit magazines en français et en anglais couvrent les secteurs de la presse généraliste, féminine, financière et économique. Avec plus de 2,6 millions de lecteurs dans plus de 100 pays, nos magazines sont les leaders incontestés de la presse panafricaine. Notre réseau de distribution et de diffusion est inégalé, en termes de volume et de qualité.



Nos lecteurs et clients, qui représentent l'élite des milieux d'affaires, du monde politique et des cercles universitaires, ont une influence décisive sur les décisions majeures concernant leurs pays ou leurs entreprises.

Les abonnés peuvent à présent télécharger la version numérique contenant l'ensemble des articles et des dossiers figurant dans les éditions papier de nos magazines.

Les travaux de la Plateforme UE/Afrique(s) préparatoires aux Entretiens Eurafricains de Dakar

12 décembre à Paris :

Le financement des projets transfrontières en Afrique de l'Ouest

Animée par **Claude FISCHER** et **André-Franck AHOYO**

Avec **Christian JABRE**, Partner à KPMG Corporate Finance, **Amaury de SAINT JULIEN**, du groupe ADP, **Axel POUGIN DE LA MAISONNEUVE**, chef d'unité à la DEVCO (Direction Développement et Coopération de la Commission européenne)

Afrique-Méditerranée-Europe : la verticale de l'avenir

Débat autour du livre de **Jean-Louis GUIGOU** et de Jean-Pierre **BEKKOUCHE** en leur présence (publié aux éditions Nevicata, 2017).

4 décembre 2017 à Abidjan :

Les Rencontres Eurafricaines : *la participation des jeunes aux changements économiques et politiques*

Débat avec les étudiants de l'INSTEC

Avec **Jean-Paul AMETHIER**, directeur de l'INSTEC, **Herman KOUASSI**, fondateur d'INCUB'Ivoire et **Claude FISCHER-HERZOG**

10 novembre 2017 à Paris :

La réalité des IDE (investissements directs étrangers) en Afrique de l'Ouest, et les partenariats d'investisseurs

Animée par **Claude FISCHER**,

Avec **André-Franck AHOYO** et **Antoine EMMANUELLI**, directeur associé, CDC International Capital

Du 23 au 28 octobre à Dakar :

Délégation conduite par **Claude Fischer-Herzog** : *préparation des Entretiens Eurafricains de Dakar (5,6,7 et 8 février 2018) : L'Union régionale, un moteur pour une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?*

29 septembre 2017 à Paris :

Les politiques africaines de l'Union européenne et des Etats (France, Allemagne, Belgique, Pologne...)

Animée par **André-Franck AHOYO**,

Avec **San BILAL**, directeur du programme « Transformation économique : commerce, investissement et finance », European Centre for Development Policy Management (EDCPM), Pays-Bas ; **David ROBERT**, chef de projet, Agence de coopération internationale allemande (GIZ), Allemagne ; **Tancrède VOITURIEZ**, directeur de programme, Institut du Développement durable et des Relations internationales (IDDRI), France ; **Iwona WOICKA-ZULAWSKA**, directrice du département de la Coopération économique, ministère des Affaires Etrangères, Pologne

19 septembre 2017 à Paris :

Une semaine très fraternelle : enseignements et prolongements du festival *Une semaine Eurafricaine au cinéma*, organisé du 12 au 18 juin 2017 à Paris

Animée par **Claude FISCHER-HERZOG**, présidente d'EURAFRICLAP,

avec **Jacques BOSCH**, coordonnateur du festival et **Fatou TRAORE**, trésorière de l'association

11 juillet 2017 à Paris :

La gouvernance des institutions régionales et les politiques régionales des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Animée par **André-Franck AHOYO**

Avec **Lahoucine EL MOUJAHID**, conseiller chargé de la coopération multilatérale à l'ambassade du Royaume du Maroc en France, **Noundja NAKPERGOU**, conseiller économique à l'ambassade du Togo en France, **Ngor NDIAYE**, ministre-conseiller à l'ambassade du Sénégal en France

5 et 6 juillet 2017 à Ouagadougou :

Les Rencontres Eurafricaines avec EURAFRIQUE 21 : journée de formation et conférence sur l'énergie, un moteur pour l'industrialisation de l'Afrique de l'Ouest. L'exemple du Burkina Faso

Animée par **Claude FISCHER-HERZOG** et **Francis SEMPORE**, membre du Bureau d'Eurafrique 21

Avec la participation du ministre de l'Energie, **Alpha Oumar DISSA** et des acteurs du secteur

12 au 18 juin à Paris :

Une Semaine Eurafricaine au cinéma avec EURAFRICLAP : *Tisser des liens de fraternité*

19 mai 2017 à Paris :

L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le problème des frontières et les enjeux transfrontières

Animée par **Claude FISCHER-HERZOG** et **André-Franck AHOYO**

Avec **Patrice KOUAME**, secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente, **Jean PEYRONY**, directeur général de la Mission Opérationnelle transfrontalière (MOT), **Laurent BOSSARD**, directeur du club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE), **Vincent de CRAYENCOUR**, conseiller stratégie à la direction de la Coopération de sécurité et de défense, Ministère des Affaires étrangères et du Développement International,

Pascal GRANGEREAU, responsable Organisations régionales et organismes bassins versants transfrontaliers, Agence française de développement (AFD),

Edmond SOUGUE, consultant Aménagement et développement territorial

6 avril 2017 à Paris

Les Entretiens Eurafricains de Paris : enseignements et prolongements

Avec EURAFRICLAP : **le projet de la 3^{ème} édition d'Une semaine Eurafricaine au cinéma**

Retrouvez tous les comptes-rendus et ceux des conférences organisées de puis la création de la plateforme UE/Afrique(s) et des Entretiens Eurafricains sur le site :

www.entretiens-europeens.org

ASCPE a pour vocation de **rapprocher** les acteurs de la société civile sur les enjeux de la construction européenne, notamment l'énergie – socle vital pour le développement de nos sociétés - et sur les relations entre l'Europe et l'Afrique, qui nous mettent à l'épreuve de l'altérité.

Société d'études et de formation créée par Claude Fischer-Herzog en 2003, ASCPE **met en débat** les questions de société en rassemblant les différents acteurs économiques et sociaux au sein de réunions et

de conférences d'une part, et d'autre part, en organisant des projections de films pendant le festival : « *Une semaine Eurafricaine au cinéma* ».

L'utilisation de différents canaux de communication, la parole dans le débat, l'image et l'imaginaire dans le cinéma, répondent à la volonté d'ASCPE de comprendre les défis européens et mondiaux, de contribuer à les relever et permettre à nos sociétés de participer à leur transformation, de coopérer et de **fraterniser**.

Une méthode de travail en réseau

La méthode d'ASCPE est de travailler les sujets en amont du débat public avec ses partenaires (entreprises, associations, collectivités territoriales, universités ou institutions nationales et communautaires...). Des problématiques sont proposées sur les choix stratégiques et politiques de l'Europe, et en particulier son ambition de bâtir une Union de l'énergie, et sur ses relations extérieures, notamment avec la Russie et la Turquie, et avec l'Afrique de l'Ouest.

ASCPE anime les conférences et rencontres et prépare *Les Entretiens Européens et Eurafricains* et les publications avec des comités de pilotage ouverts à ses partenaires.

Ce travail en réseau permet de bénéficier des compétences et des expériences d'acteurs de la société civile, d'offrir des pistes de réflexion et d'action dans l'espace



public pour contribuer aux réformes de politiques publiques et construire une Europe plus compétitive et solidaire et un monde plus fraternel et prospère.

Les Entretiens Européens et Eurafricains

Les Entretiens Européens ont été créés en 2003 sur les enjeux scientifiques, économiques et sociaux de la gestion des déchets nucléaires, et à partir de 2007 sur ceux de la renaissance du nucléaire et les enjeux de la sûreté, en Europe et dans le monde. Puis ils se sont élargis à des questions sociétales liées au développement durable : alimentation et santé publique ; mobilité durable et voiture propre ; agriculture durable. Depuis 2010, la question de « l'appropriation sociétale du nucléaire » fait l'objet de conférences annuelles (en

Hongrie, à Bruxelles avec la Russie, en Pologne, en France avec la Commission européenne et de nombreux acteurs du secteur. Prochaine édition : le 18 octobre à Paris sur la gestion des combustibles usés et des déchets nucléaires.



Les Entretiens Eurafricains ont été créés en 2014 suite au Sommet de la Société civile organisé le 6 mars en partenariat avec Confrontations Europe sur « Dialogue public/privé pour un nouveau partenariat



économique entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest et du Centre ». Leur objectif est de contribuer à la construction de nouvelles relations commerciales en coopération entre les acteurs des deux continents. La première édition a eu lieu les 3 et 4 février 2016 à Ouagadougou. la deuxième édition à Paris les 6 et 7 mars 2017, la troisième édition à Dakar sur le thème : l'Union régionale, moteur d'une croissance inclusive en Afrique de l'Ouest ?

EURAFRIQUE 21 est née à Ouagadougou pour toute l'Afrique de l'Ouest : l'association organise des « Rencontres Eurafricaines » et participe aux Entretiens

Eurafricains. La prochaine assemblée générale du 30 octobre 2018 sera l'occasion d'une conférence sur l'économie informelle.

La Lettre des Entretiens et Les Cahiers

La Lettre des Entretiens Européens a été créée en 2003. Onze numéros ont été publiés en amont et en aval des Entretiens Européens entre 2003 et 2011 (en versions française et anglaise). De 2012 à 2014, ASCPE a participé aux publications de certains numéros de *l'Option de Confrontations Europe*, associée aux Entretiens Européens organisés par ASCPE.

La nouvelle formule de La Lettre des Entretiens Européens est parue en juin 2015. Le numéro d'octobre 2017 est paru sur le thème : « la compétitivité du nucléaire en Europe ».

La Lettre des Entretiens Eurafricains est éditée 2 fois par an. Elle ouvre les débats des colloques annuels et synthétise les actes. Un 6ème numéro est en préparation sur la politique énergétique en Afrique de l'Ouest pour l'industrialisation de la sous-région.

Les Cahiers restituent les actes des colloques organisés annuellement sur l'Energie ou sur les Relations UE/Afrique. **Des Suppléments cinéma et Eurafrique 21** de *La Lettre* sont édités.



Le cinéma

Le cinéma est un formidable vecteur de connaissance des hommes et des femmes en société, de leurs souffrances et leurs aspirations. Il nous aide à nous ouvrir au monde. Il est donc tout à fait naturel que le cinéma trouve sa place dans les initiatives d'ASCPE pour ouvrir le dialogue inter culturel.

ASCPE est partenaire du **Festival de films L'Europe autour de l'Europe** produit par Evropa Film Akt et dirigé par Irena Bilic.

Une semaine Eurafricaine au cinéma à Paris : créée en 2015 dans le cadre des Entretiens Eurafricains, ce festival est parrainé par le festival « Vues d'Afrique » de Montréal. La 4ème édition, organisée en juin 2018 par EURAFRICLAP, sera dupliquée à Bamako en décembre 2018.



Le séminaire EUROPE 21

ASCPE est partenaire du séminaire animé par Philippe Herzog pour échanger des réflexions sur le devenir de l'Europe et de sa civilisation dans le contexte de la mondialisation.

C'est dans ce cadre qu'ASCPE édite les Essais et Notes sous la forme de livres et des **Cahiers d'EUROPE 21** :

- L'identité de l'Europe, vers une refondation, de Philippe Herzog
- Combattre les inégalités, une contribution de Philippe Herzog, suivie d'un texte de Penda Mbow, l'Esprit de Sant'egidio.

- Les Cahiers d'EUROPE 21, synthèses du séminaire 2017 sur la refondation de l'Europe



Un site

Pour retrouver les messages et informations, l'agenda des groupes et des événements, les projets des Entretiens, les compte-rendu des réunions et des conférences, les publications, les archives, et nos partenaires...

www.entretiens-europeens.org

Une équipe



Dirigée par **Claude Fischer-Herzog**, l'équipe est composée de rédacteurs des Lettres des Entretiens et des Cahiers, de chargés de mission et de recherche, et de conseillers...

Jacques Bosc, conseiller culturel ;

Yvan Fischer, chargé de mission

Aminata Kébé, chargée d'études

Alexander Heusch, chargé de mission

Christophe Le Nours, maquettiste

Juliette Münsch, secrétaire de rédaction

Wilfried Nikiema, chargé de mission

Les partenaires 2018

ASCPE noue des conventions avec ses partenaires. Ceux-ci participent aux conférences et rencontres, Ils écrivent des articles dans les publications...

Partenaires Energie/Environnement : ANDRA, CEA, DG Energie de la Commission européenne, EDF, ENGIE, FORATOM, FORUM NUCLÉAIRE BELGE, INSTITUT DU BOSPHORE, ORANO, ROSATOM, Sauvons Le Climat

Partenaires UE/Afrique(s) : 2IE, AFD, AGF, AIGLE AZUR, ANF, API Mali, BNDE, BOAD, BRVM, Cellule d'Analyse économique et sociale de la Primature au Sénégal, CESAG, CONSEIL de l'ENTENTE, CORSAIR, EIFFAGE, FNTP, IAM, L'OREAL, MEAE, OIF, OMVS, ORANGE, PAMIGA, RMO JOB CENTER, SEFI, SOCIETE GENERALE, SONAR, WATHI

Partenaires cinéma et culture/civilisation : AfricaCultures, Centre BlonBa, CNCM, EVROPA FILM AKT, FARAFINA DANBE PRODUCTIONS, INSTITUT FRANCAIS, Le Studio des Ursulines, SACD, UCECAO, UP FOR HUMANNES, VIDEOSPHERE

Partenaires média : Business Africa, Black Beauty, IC Publications, Leaders League



Les Entretiens Européens
& Eurafricains

4 rue Froidevaux, 75014 Paris - Tél. : 00 33 (0)6 72 84 13 59
contact@entretiens-europeens.org

Eurafriclap

Une semaine Eurafricaine au cinema



Un festival produit par
EURAFRICLAP



Découvrir - Aimer - Partager

3 éditions à Paris

2015 :

A l'épreuve de l'altérité

2016 :

A la recherche de nos identités

2017 :

Tisser des liens de fraternité

2018 :

Le droit à la mémoire

La 4^{ème} édition à Paris et à Bamako



Retrouvez les catalogues
et les Suppléments cinéma de La Lettre des Entretien Eurafricains



EURAFRICLAP à BAMAKO

En coopération avec
 Institut Français de l'Afrique
avec le soutien de


**Une semaine
Euroafricaine
au cinéma**

**du 30 novembre
au 4 décembre 2018
à Bamako**

Projections, débats, ateliers,
rencontres, films

**Le droit
à la
mémoire**

Des voyages seront organisés pour celles et ceux qui souhaitent participer au festival

 +33 6 72 64 93 59 - eurafriclap@eurafriclap.org - www.eurafriclap.com



Pour chaque ambition, une réponse par la formation.



Situé à Dakar, au Sénégal, Le Groupe Institut Africain de Management (IAM), est l'une des meilleures Business Schools de l'Afrique de l'Ouest.

Elle capitalise plus d'une vingtaine d'années dans la formation professionnelle. Avec son école de Management (IAM) et d'Ingénieurs (ESTD), le Groupe contribue à former des jeunes africains, capables d'appréhender les nouveaux paradigmes qui gouvernent le monde des Affaires.

La raison d'être du Groupe est de former et d'accompagner des leaders capables d'impulser l'innovation dans les organisations, de s'adapter aux mutations de l'environnement et d'atteindre un niveau élevé de performance.

G R O U P E



Global School *Iam*

Groupe Institut Africain de Management
7606 Mermoz,
BP 15391 Dakar, Sénégal
Info@groupeiam.com
+221 33 869 36 36
www.groupeiam.com